

Les trente ans de gouvernance du président Idriss Déby Itno : analyse de l'Economie Politique d'un pays géré par des « clans¹ ».

Olivier Guiryman, chercheur à BUCOFORE (www.bucofore.org)

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un travail sollicité par quelques organisations internationales intervenant au Tchad (2021) et qui souhaitent l'anonymat. Les avis émis dans ce rapport n'engagent aucunement ces organisations. Ils relèvent de la seule responsabilité de l'auteur.

¹ Ce mot fait référence aux groupes d'intérêt qui ont pris le pays en otage, qu'ils soient nationaux ou internationaux.

SOMMAIRE

<i>Sigles et abréviations utilisés</i>	<i>iv</i>
<i>Liste des tableaux et figures</i>	<i>vi</i>
0. Introduction générale	1
0.1. Bref rappel du contexte de travail	1
0.2. Objectifs et questions clés de la recherche	1
0.3. Méthodologie adoptée et annonce du plan	2
1. Le contexte institutionnel et politique du Tchad de trois dernières décennies	4
1.1. De 1990 à 2003 : à la recherche d'un repère pour la gouvernance politique et institutionnelle. ..	4
1.2. De 2004 à 2014 : revenus pétroliers, cycle de rébellions et « marketing international » du régime Déby	5
1.3. De 2015 à maintenant : période des surprises (crise économique, terrorisme et COVID-19)	8
1.4. Dialectique du Maître et de l'Esclave : un système de gouvernance bâti sur la loyauté et la fidélité	9
1.5. Le syncrétisme socioculturel et politique inopérant au Tchad	10
1.6. Le rôle des forces de sécurité dans la gouvernance au Tchad	11
2. Les principales questions économiques du Tchad les trente dernières années	14
2.1. Rappel des grandes dynamiques économiques du régime actuel	14
2.2. Les principales réformes économiques et leur efficacité	20
2.3. La coalition d'acteurs dans le secteur économique : ethnie, politiques, hommes d'affaires, officiers et famille	21
3. Les grands enjeux actuels de société mal compris et mal gérés	22
3.1. Pourquoi les femmes et les jeunes sont-ils sous-représentés dans le système de gouvernance ?	22
3.2. La destruction du système éducatif tchadien et la question de l'élite de demain	25
3.3. Les besoins « étouffés » : besoins religieux, problèmes Nord-Sud et décentralisation	27
3.4. Les enjeux mal gérés : codes du foncier, du pastoralisme et de la famille	30
3.5. La « normalisation » des tares de la société : corruption, personnalisation des pouvoirs, vacuité des fonctions et l'inversion des échelles sociales	32
3.6. La question des « Zagawa » et autres parties prenantes dans la gouvernance au Tchad	34
4. Les probables causes d'explosion du Tchad à suivre de près	35
4.1. L'usage politique des crises (COVID-19, terrorisme et crise économique) par le régime comme source de conflits	35
4.2. La nécessité de distinguer le « système Deby » de la personne Deby : enjeux de la transition politique au Tchad	37
4.3. La gestion extravertie de l'Etat (légitimité internationale au détriment de la légitimité locale) à renverser	38
4.4. La marginalisation croissante des acteurs de contrepouvoir	39
4.5. Les gaps dans les stratégies des partenaires internationaux comme l'une des sources de la mal gouvernance au Tchad	42
5. Conclusion et recommandations	43
5.1. Conclusion : nécessité de construire les relations vertueuses entre les parties prenantes	43

5.2.	<i>Principales recommandations aux partenaires techniques et financiers (ONU, BM, FMI, BAD, UE, etc.)</i>	45
5.3.	<i>Améliorer la coordination entre les différents partenaires techniques et financiers</i>	45
5.4.	<i>Encourager la coopération autour des initiatives du développement rural et de l'éducation</i>	45
5.4.1.	Aborder avec le Gouvernement la question de la transition politique pacifique	46
5.4.2.	Quelques leviers possibles de changement (en lien avec les précédents points)	47
6.	<i>Bibliographie utilisée</i>	49
	<i>Annexes : quelques indicateurs sur le Tchad</i>	<i>iii</i>
	Annexe 1 : IDH et le classement du Tchad des 10 dernières années	iii
	Annexe 2 : IDH versus PIB	iv
	Annexe 3 : espérance de la vie de 2010-2018	iv
	Annexe 4 : Indice de fragilité selon l'OCDE	v
	Annexe 5 : quelques statistiques sanitaires	v
	Annexe 6 : quelques statistiques scolaires issues de l'Annuaire 2019-2020	vi
	Annexe 7 : proportion des femmes dans les ministères	<u>ix</u>

Sigles et abréviations utilisés

Sigles et abréviations	Définitions
AFD	Agence Française de Développement
ANS	Agence Nationale de Sécurité
ARSAP	Autorité de Régulation du Secteur Aval Pétrolier au Tchad
BAD	Banque Africaine de Développement
BET	Borkou Ennedi Tibesti
BM	Banque Mondiale
BUCOFORE	Bureau de Conseils, de Formations, de Recherches et d'Etudes
CCA	Common Country Analysis
CDA	Cadre Départemental d'Action
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CEFOD	Centre d'Etude et de Formation pour le Développement
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CEMPPR	Chef d'Etat-major Particulier du Président
CLA	Cadre Local de Développement
CNS	Conférence Nationale Souveraine
CPA	Cadre Provincial d'Action
CRCR	Centre de Recherche et de Coordination de Renseignements
CRS	Catholic Relief Services
DDS	Direction de la Documentation et de la Sécurité
DFID	Department for International Development
DGRM	Direction Générale des Renseignements Militaires
DSSIE	Direction de la Surveillance et de la Sécurité des Institutions de l'Etat
FED	Fonds Européen de Développement
FIDH	Fédération Internationale Droits de l'Homme
FMI	Fonds Monétaire Internationale
FONAJ	Fonds National d'Appui à la Jeunesse
FONAP	Fonds National d'Appui à la Formation Professionnelle
GIRAF	Gestion Intégrée du Réseau des Affaires Foncières
IDH	Indice de Développement Humaine
IGL	Impôt Général Libérateur
IIAG	Ibrahim Index for Africa Governance
INSEED	Institut National de la Statistique et des Etudes Economique et de Développement
IPPTE	Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés
MPS	Mouvement Patriotique du Salut
MSP	Ministère de la Santé Publique
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement
ONAPE	Office National pour la Promotion de l'Emploi
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisation de la Société Civile
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PCA	Président du Conseil d'Administration
PDIDE	Plan D'Industrialisation et de Diversification Economique
PEA	Political Economy Analysis

PIB	Produit Intérieur Brut
PND	Plan National de Développement
PNISR	Plan National d'Investissement du Secteur Rural
PNSA	Programme National de Sécurité Alimentaire
PSI	Division Anti-terroriste
RCA	République Centrafricaine
RFI	Radio France Internationale
RGE	Recensement Général des Entreprises
RR&A	Risk and Resilience Assessment
SHT	Société des Hydrocarbures du Tchad
SIDA	Sweden International Development Agency
SIGASPE	Système Intégré de Gestion Administrative et Salariale du Personnel de l'Etat
SIGFIP	Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SIGTAS	Système Intégré de Gestion des Taxes
SIPRI	Stockholm International Peace Research Institute
SNRP	Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté
SONAMIG	Société Nationale des Mines et de la Géologie
SYDONIA	Système Douanier Automatisé
SYGADE	Système de Gestion et d'Analyse de la Dette
TEAM 9	Techno-Economic approach for Africa-India Movement
UE	Union Européenne
USAID	United States Agency for International Development

Liste des tableaux et figures

Tableau 1 : répartition de la population active occupée par sexe, selon le type de profession	23
Tableau 2 : quelques statistiques scolaires issues de l'annuaire 2019-2020	vi
Tableau 3 : personnels du secteur éducatif au primaire	vii
Tableau 5 : répartition des personnels par sexes au primaire	viii
Figure 1 : présence des institutions de justice et de sécurité	12
Figure 2 : IBRAHIM INDEX OF AFRICA GOVERNANCE- IIAG	14
Figure 3 : part du budget alloué à la défense.....	18
Figure 6 : menaces importantes au niveau national selon les communautés	39
Figure 7 : désaccords avec les affirmations suivantes	44
Figure 8 : indice de développement humain-IDH les dix dernières années	iii
Figure 9 : classement IDH les 10 dernières années	iii
Figure 10 :IDH versus % PIB.....	iv
Figure 11 : espérance de vie de la naissance de 2010-2018	v
Figure 12 : indice de fragilité selon l'OCE	v

0. Introduction générale

0.1. Bref rappel du contexte de travail

Pour mieux affiner deux exercices périodiques, quelques organisations opérant au Tchad ont sollicité un travail contextuel de l'analyse de l'économie politique du pays. L'enjeu de ce travail indépendant de ces organisations est d'arriver autant que se peut, à identifier les domaines de réforme qui intéresseraient les partenaires au développement afin de simuler un partage équitable des sources du pouvoir, tout en renforçant la responsabilité gouvernementale. En souhaitant la perspective de cette recherche de cette manière, ces organisations voudraient aussi connaître les effets des réformes socio-économiques financées par les partenaires au développement dans ce pays.

Plusieurs outils développés par les agences de développement existent² quand il s'agit de faire l'analyse d'économie politique (Political Economy Analysis en anglais). Ce type d'analyse vise à situer les interventions de développement dans une compréhension en termes de processus politiques et économiques en vigueur dans la société - en particulier, les incitations, les relations, la distribution et la contestation du pouvoir entre différents groupes et individus. Une telle analyse peut soutenir des stratégies de développement plus réalisables politiquement et donc plus efficaces en définissant des attentes réalistes sur ce qui peut être réalisé, sur quelle échelle de temps et les risques potentiellement encourus.

En effet, l'analyse d'économie politique s'intéresse à l'interaction des processus politiques et économiques dans une société-la répartition du pouvoir et de la richesse entre différents groupes et individus, et les processus qui créent, entretiennent et transforment ces relations au fil du temps. Cette acception conduit à considérer-la vulnérabilité en termes d'impuissance plutôt que de simple besoin matériel. La vulnérabilité et le pouvoir sont donc analysés comme un processus politique et économique, en termes, par exemple, de négligence, d'exclusion ou d'exploitation, dans lequel divers groupes et acteurs jouent un rôle. Le pragmatisme est donc requis afin d'arriver à dresser une photographie fine de la réalité socio-politique et économique d'un pays. Nous pensons avoir suivi cette exigence dans la présente étude, en laissant l'objectivité prendre le dessus sur les principes de nombreux guides sur la question. Car, parfois, même si les guides sont le fruit d'une expérience concrète de terrain, les suivre à la lettre conduirait plutôt à passer à côté du caractère spécifique d'un contexte à analyser.

0.2. Objectifs et questions clés de la recherche

Les termes de référence de la présente étude indiquent que, de manière générale, le travail du chercheur indépendant consiste à mener une analyse pays visant à mieux comprendre le contexte général de l'économie politique au Tchad, en se concentrant sur les thèmes clés de la gouvernance. De manière spécifique, l'étude vise à :

1. Examiner le contexte actuel au Tchad, notamment l'interaction entre les dynamiques politiques, économiques, sociales et conflictuelles ;
2. Entreprendre une cartographie et une analyse des relations de pouvoir des principales parties prenantes par rapport aux tendances politiques, économiques, de sécurité sociale et de paix au Tchad ;

² L'ONU, la Banque Mondiale, l'USAID, le DFID, le SIDA, etc.

3. Identifier les relations de pouvoir, les dynamiques et les tendances clés dans les systèmes, structures et processus de gouvernance. Cela devrait inclure les intermédiaires de pouvoir formels et informels, les valeurs et les normes pour la prise de décision, ainsi que les institutions habilitantes formelles et informelles ;
4. Analyser et décrire les interactions formelles et informelles entre les secteurs économiques et politiques et leurs parties prenantes respectives, y compris en relation avec le rôle des consortiums internationaux ;
5. Identifier et mettre en évidence les rôles actuels des femmes, des jeunes, des hommes, des populations clés et d'autres groupes dans les décisions et les actions liées au développement économique et politique ;
6. Améliorer la compréhension des obstacles et des contraintes à la mise en œuvre des politiques et réformes gouvernementales, des réformes préconisées par les programmes du Fonds Monétaire International, de la Banque Mondiale, de la Banque Africaine de Développement, des Nations Unies et des partenaires au développement, et les initiatives de la société civile ;
7. Identifier les points d'entrée pour les interventions améliorées et plus efficaces dans le domaine de la gouvernance démocratique et du développement économique inclusif.

De manière pertinente, les questions clés sur lesquelles le travail du chercheur indépendant devrait se focaliser ont été fournies par les termes de référence. Conformément aux objectifs du travail, la première question de recherche consiste :

- (i) à cerner la nature des interactions entre les élites politiques, économiques et militaires au Tchad, tout en dégageant le lien que ces groupes établissent avec les acteurs internationaux ;
- (ii) Ensuite il s'agit aussi d'étudier comment le système de gouvernance a façonné les modèles d'inclusion/exclusion, tout en mettant en lumière les groupes qui y sont marginalisés et les raisons principales de ces dynamiques. Une attention particulière ;
- (iii) devrait être accordée à la question de la manifestation des dynamiques d'inclusion et d'exclusion au niveau local (provincial) et les marges de manœuvres que les acteurs locaux ont dans la gestion du pouvoir. Mais, de manière précise ;
- (iv) analyser la structure de l'économie et les sources de revenus de l'Etat, en termes notamment des liens et relations de responsabilité entre l'Etat et les différents groupes de la société. Ce qui conduit ;
- (v) à s'interroger spécifiquement sur le rôle des femmes et jeunes dans la dynamique économique et politique du Tchad, avec la nécessité d'établir les perspectives pour les renforcer ;
- (vi) Enfin, les possibilités pour que les partenaires techniques et financiers tels que l'ONU, la Banque Mondiale, la BAD, le FMI, etc. puissent contribuer à changer la dynamique actuelle sont à interroger de manière précise.

0.3. Méthodologie adoptée et annonce du plan

La présente analyse est de type qualitatif. Elle tire son fondement des entretiens qualitatifs et des sources secondaires d'information sur le Tchad (il en existe beaucoup sur le contexte historique du pays). C'est donc une analyse empirique des réalités sociales, institutionnelles, politiques et économiques du Tchad. Cependant, à cause du caractère sensible des données à collecter, les entretiens se sont déroulés uniquement à N'Djaména. On peut retenir tout de même la capitalisation par le chercheur des entretiens récents conduits dans le cadre d'autres études portant sur les thématiques similaires dans les provinces. C'est aussi le cas de données collectées les deux dernières années à N'Djaména sur des thématiques en lien avec la présente étude.

Même si l'analyse se veut scientifique, elle doit suffisamment permettre des visées opérationnelles. C'est dans ce sens que nous avons opté pour le choix très sélectif d'acteurs pouvant nous informer sur les dynamiques réelles dans les champs politiques, économiques, sécuritaires, etc. La question

d'échantillonnage n'a pas été au rendez-vous, car la qualité et la pertinence des informations ne dépendent pas du nombre d'interviews, mais plutôt de type d'interviews. Nous pensons avoir atteint notre objectif en termes de pertinence et de qualité des informations collectées lors de cette étude (32 entretiens qualitatifs réalisés au total).

Cependant, même si par métier nous ne citons pas nos sources, par devoir de clarté et d'honnêteté intellectuelle, nous fournissons la liste des personnes interviewées aux commanditaires de travail de recherche. Malheureusement, sur l'ensemble de participants à cette étude, une seule personne a accepté d'être citée de manière claire. Il s'agit du Directeur du Ministère de l'Aménagement du territoire, par ailleurs l'un des rédacteurs du Code foncier non promulgué. Il a estimé que les informations relevant de sa compétence ne l'exposent pas aux potentiels risques professionnels et sécuritaires, puisqu'il s'agit de données publiques.

Le refus de l'ensemble des acteurs interviewés à être cités est un résultat très pertinent de la présente étude. Il révèle, en effet, l'esprit de peur collective introduite par les mécanismes actuels de gouvernance au Tchad. Car, pour les officiers qui, par devoir professionnel, ne devraient pas relever les informations liées à leur fonction sous peine de sanctions sévères, on comprend aisément leur réticence à ne pas figurer sur une liste des participants à une telle étude. Par contre, quand un député de l'opposition, dont le travail consiste à jouer le rôle de contre-pouvoir, souhaite ne pas figurer sur cette liste de peur que les « hommes du Président » s'en prennent à sa vie ou à celle de sa famille, ou bien un activiste des droits de l'homme exprime le même vœu, cela veut dire que les réponses aux questions de recherche sus-mentionnées sont fournies d'emblée : un indicateur de l'absence de l'Etat de droit, caractérisée par la confiscation des libertés d'expression³.

La structure du plan du document en dit long sur la délimitation du travail. Sur le plan géographique, il s'agit d'une étude nationale (aspects centraux et régionaux à analyser). Cependant, sur le plan temporel, le présent travail se veut une analyse du régime actuel, qui a commencé son exercice en 1990 à son arrivée au pouvoir. Aussi bien sur le plan économique, politique et sécuritaire, il s'agit de cette période qui est analysée ici. Ainsi, analyser trente ans de pouvoir d'un régime, c'est une tâche colossale qui demande temps et moyens matériels. Nous avons pu faire de notre mieux pour capter l'essentiel des dynamiques qui caractérisent cette période dans une trentaine de pages.

Le rapport est subdivisé en cinq sections complémentaires. A la première section, nous avons analysé les dynamiques socio-politiques et institutionnelles de 1990 à maintenant, avec un point particulier sur le syncrétisme institutionnel qui s'avère inopérant sur le plan politique et institutionnel. La deuxième section reprend le même exercice, mais cette fois sur le plan économique, tout en soulignant les principales réformes de la période concernée. Ensuite, la troisième section analyse les grands enjeux de société d'aujourd'hui, qui sont soit mal compris, soit mal gérés par les institutions publiques. La quatrième section est une sorte « d'avertissement » aux différentes parties prenantes au Tchad afin d'éviter un scénario à la « libyenne » ou à la « centrafricaine ». La configuration multiethnique du Tchad l'exposerait à un scénario plus catastrophique que celles des deux pays cités. Enfin, une conclusion et des recommandations motivées ont permis de boucler l'analyse.

³ Un responsable de l'Eglise catholique au Tchad a dû chasser l'une de nos collègues qui était partie l'interviewer sur les questions religieuses en lien avec la gouvernance au Tchad, sous prétexte que les « hommes du Président » ne tolèrent pas les critiques à l'égard du régime.

1. Le contexte institutionnel et politique du Tchad de trois dernières décennies

1.1. De 1990 à 2003 : à la recherche d'un repère pour la gouvernance politique et institutionnelle.

La vie politique au Tchad depuis l'accession du pays à l'indépendance le 11 août 1960 reste fortement marquée par la violence, la répression et les coups d'Etat à répétition. Du 1^{er} Président François Tombalbaye (1962-1975) au Président Hissein Habré (1982-1990), les affrontements se poursuivent jusqu'en 2008 malgré les réformes induites par l'avènement de l'ère démocratique des années 1990 et la tenue d'élections pluralistes.

Idriss Déby, après avoir chassé Hissein Habré du pouvoir un 1^{er} décembre 1990, annonçait aux Tchadiens qu'il ne leur apportait ni or, ni argent, mais la liberté et la démocratie. Cette proclamation des libertés individuelles, politiques, d'expression et d'opinion au sortir de dures années de dictature avec ses corollaires de délation, torture et liquidations physiques depuis 1982 a suscité beaucoup d'espérance auprès des Tchadiens. Mais ils vont très vite déchanter.

En réalité tout régime qui veut s'installer renforce l'équipe de services de contrôle de l'Etat, mais celui-ci a au contraire tout supprimé et cela sous-entendait déjà ce qu'il aimerait faire dans le futur⁴. Averti qu'il est, arrivé au pouvoir sans soutien solide au pays, sans programme politique précis, il avait peur de tout autour de lui. Il avait peur des Hadjarai réputés être des guerriers résilients et qui étaient nombreux dans sa rébellion, particulièrement Maldoum Abbas (grand-frère de Zene Bada, actuel Secrétaire Général du MSP) tué plus tard dans les circonstances douteuses et le Colonel Kafine qui va trouver la mort à la Conférence Nationale Souveraine de 1993 sur sa chaise en pleine participation aux assises⁵. Des figures de la société civile seront aussi éliminées. L'assassinat en 1990 du Me Joseph Béhidi, alors vice-Président de la Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme et la disparition mystérieuse du journaliste Benoudjita Néhémie, contestataires de son pouvoir, le 29 septembre 1999, en sont des exemples concrets. Investir toutes les sphères de la vie au Tchad a été l'option retenue pour mieux gérer le pays⁶. Le Centre de Recherche et de Coordination de Renseignements (CRCR) créé par Déby pour remplacer la célèbre Direction de la Documentation et la Sécurité (DDS) de son prédécesseur Habré, continuait à torturer la population⁷.

En effet, le désordre sécuritaire et socio-politique créé par huit ans de règne de Hissein Habré a dû laisser son ombre dans la mise en place du système Déby, surtout que ce dernier en faisait partie⁸ (Commandant au côté de l'ancien président Habré en 1982 pour gagner le combat contre les forces régulières, Chef d'Etat majeur puis Conseiller avant de s'en fuir pour former sa propre rébellion). Et, à en croire Amnesty International, en deux ans d'exercice du pouvoir, le régime Déby a eu à son actif 500 personnes exécutées par les forces de sécurité, plus d'une centaine de civiles massacrés, et des dizaines de

« Le plaisir est immense pour tous les combattants des forces patriotiques d'avoir contribué à l'éclosion du cadeau le plus cher que vous espériez. Ce cadeau n'est ni or ni argent : c'est la Liberté! Celle du 1er décembre 1990. Il n'y a plus d'efforts de guerre, il n'y a plus de prisons politiques (...) Faisant la synthèse des aspirations légitimes de notre peuple et tirant la leçon des souffrances endurées par nous tous, le MPS a à cœur de conduire le Tchad, avec la participation de tous ses citoyens, vers le système de gouvernement que tout le monde appelle de ses vœux. Un système de gouvernement (...) basé sur la démocratie, je veux dire démocratie au sens plein du terme »

Discours du Président Idriss Déby, 4 décembre 1990

⁴ Entretien avec un ancien cadre du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique.

⁵ Des soupçons d'empoisonnement ont été avancés comme causes de sa mort.

⁶ Amnesty International, « Tchad. De vaines promesses-les violations des droits de l'homme se poursuivent en toute impunité », (<https://www.amnesty.org/download/Documents/180000/afr200031995fr.pdf>), consulté le 17 novembre 2020.

⁷ Journal N'Djaména-Hebdo du 3 octobre 1991.

⁸ Amnesty International, « Tchad : l'héritage de Habré », (<https://www.amnesty.org/download/Documents/120000/afr200042001fr.pdf>), consulté le 28 novembre 2020.

personnes portées disparues⁹. On en conclut que le processus de la démocratisation annoncée en 1990 ne s'est pas poursuivi sans heurts.

Cependant, même si le Président Déby est très hostile à tout avis contraire¹⁰ au sien, son régime n'a pas hérité d'un contexte institutionnel aisé, vu que le système économique et financier était totalement désorganisé. On a souligné maintes fois l'incapacité de l'Etat à assurer ses fonctions régaliennes suite à cette défaillance. En effet,

« La politique sanitaire est quasi inexistante. Les hôpitaux sont devenus de véritables mouroirs où les médecins assistent impuissants à la mort lente des malades faute de matériel de travail et de médicaments (...). L'enseignement est à son niveau le plus bas (...). Face à cette défaillance de l'Etat, les parents d'élèves, les ONG, les Eglises et les mosquées essaient de combler le vide là où ils peuvent¹¹. »

Ainsi, la Conférence Nationale Souveraine (CNS) a été convoquée du 15 janvier au 4 avril 1993, une conférence de réconciliation nationale ayant réuni des sensibilités politiques, des confessions religieuses ainsi que la société civile naissante autour d'une volonté d'unité et de pardon. Des décisions importantes sont prises lors de cette grande rencontre avec au prisme la démocratisation et le multipartisme pour un Tchad moderne¹². Après la Charte de la transition¹³, une nouvelle Constitution¹⁴ est adoptée par référendum le 31 mars 1996 et promulguée le 14 avril de la même année. Avec le soutien de la France, le Président Idriss Déby a pu organiser en juin 1996 et en mai 2001 des élections entachées de fraudes massives et grossières vainement dénoncées par l'opposition et la société civile. Le *modus opérandi* a consisté en l'augmentation du nombre d'électeurs dans le Nord, sous le contrôle de la Garde républicaine (ce qui a permis de faire voter des enfants, de menacer les électeurs qui seraient hostiles au régime, de pourchasser et d'éliminer les opposants) ; la diminution du nombre d'électeurs dans les localités réputées hostiles au régime ; la distribution de fausses cartes d'électeur aux partisans de Déby ; la création de bureaux de vote pour les Tchadiens du Soudan. Les taux officiels de participation de 2001 s'élèvent à 104% à l'intérieur et 278% à l'extérieur¹⁵. Cette victoire à l'élection présidentielle a permis au Président d'intensifier les négociations pour la mise en exploitation du pétrole de Doba. Le projet fut réalité en 2003.

1.2. De 2004 à 2014 : revenus pétroliers, cycle de rébellions et « marketing international » du régime Déby

Les premiers revenus issus de l'exploitation du pétrole au sud du Tchad n'ont pas seulement apporté des changements en termes d'infrastructures, mais ont aussi influencé considérablement les dynamiques politiques et institutionnelles. D'emblée, constitutionnellement, Idriss Déby ne devait plus être chef d'Etat à partir de 2006. Mais dès 2005, il actionne le Mouvement Patriotique du Salut (MPS) et les alliés pour appeler à une modification de la constitution, même si par la suite il accuse la France d'être l'auteur de la modification constitutionnelle¹⁶.

⁹ Marchés Tropicaux et Méditerranéens, n°2477, 30 avril 1993.

¹⁰ Entretien avec un ancien ministre du Tchad.

¹¹ Commission Nationale Chargée de la préparation de la Conférence Nationale Souveraine, « Rapport final », N'Djaména, 1992, p8-9.

¹² Université de Perpignan, « Charte de la transition de République du Tchad », ([Tchad, Charte de la transition 1993, Digithèque MJP \(univ-perp.fr\)](https://www.univ-perp.fr/digital-library/theses-et-memoires/1993-Charte-de-la-transition-de-Republique-du-Tchad)), consulté le 5 décembre 2020.

¹³ Université de Perpignan, « Charte de la transition de République du Tchad », ([Tchad, Charte de la transition 1993, Digithèque MJP \(univ-perp.fr\)](https://www.univ-perp.fr/digital-library/theses-et-memoires/1993-Charte-de-la-transition-de-Republique-du-Tchad)), consulté le 5 décembre 2020.

¹⁴ Université de Perpignan, idem.

¹⁵ Survie, « Election présidentielle au Tchad. Campagne "Non à l'aide au développement d'élections truquées », (<https://survie.org/pays/tchad/article/election-presidentielle-au-tchad>), consulté le 29 novembre 2020.

¹⁶ RFI, « Idriss Déby accuse la France d'avoir modifié la Constitution pour le Maintenir au Pouvoir », (https://www.youtube.com/watch?v=BtT_vXo7pPU), consulté le 9 décembre 2020.

De 2006 à 2008, le régime se confrontera de manière régulière aux groupes armés qui voulaient à tout prix prendre son fauteuil. Une intrusion des rebelles a eu lieu respectivement le 13 avril 2006¹⁷ et du 1^{er} au 2 février 2008¹⁸ à N'Djaména. Le voisin Soudanais est constamment cité par le Gouvernement¹⁹ comme étant le *parrain* de ces groupes. Le rôle de la France dans le sauvetage du régime suite à cette intrusion semblait contredire les accords de coopération militaire qui lient cette dernière au Tchad (pas d'accord de défense). Des troupes françaises ont pris part aux combats, ont fourni du renseignement aux troupes de Déby, ont permis de livrer des munitions aux combattants. Enfin, sur le plan diplomatique, la France a joué un rôle crucial afin que la communauté internationale condamne les attaques des rebelles²⁰.

A ces conflits inter-tchadiens ayant occasionné des déplacements internes des populations, s'est ajouté l'afflux des réfugiés soudanais à l'Est du Tchad installés à partir de 2003 et ceux ayant fui les différents conflits en RCA à la même année. La protection des civiles et la promotion d'un état de droit sont devenues primordiales dès lors, justifiant la Résolution **1778** des Nations Unies votée le 25 septembre 2007 afin de créer la Mission²¹ des Nations en République Centrafricaine et au Tchad (MINURCAT). La recrudescence de l'insécurité aux frontières sud et Est du pays a poussé les Nations Unies, par la Résolution **1861** votée le 14 janvier 2009, à autoriser un volet militaire de la MINURCAT. Cependant, un an après l'adoption du volet militaire de la MINURCAT, le Tchad a décidé de se passer de ce type de soutien (MINURCAT). La peur que cette mission soutienne une alternance politique²² démocratique a été la principale raison du refus, même si cela n'a pas été évoqué ouvertement. Le rapprochement avec le Soudan était devenu une alternative à privilégier par Déby.

En effet, en 2010, en surprenant le monde entier, Déby se rend à Khartoum²³ pour se réconcilier avec le Gouvernement soudanais. Les négociations préalables à ce rapprochement ont commencé en 2009. De part et d'autre, la cessation des soutiens aux groupes armés rebelles installés dans chacun des pays a été acceptée. Une commission militaro-sécuritaire chargée de surveiller la frontière entre ces deux pays devait être créée à l'issue de la signature de cet accord de paix. Car :

« Plusieurs facteurs ont concouru à faciliter la détente entre les deux pays. Le président tchadien, arrivé au pouvoir à la tête d'une rébellion parrainée – déjà – par le Soudan en 1990, a consacré plus de 500 millions de dollars des recettes pétrolières nationales à des équipements militaires. Les attaques rebelles, en 2009, ne sont pas parvenues à dépasser l'est du Tchad. Idriss Déby s'est renforcé militairement mais son bilan intérieur est catastrophique. Son pays reste enferré dans la misère. L'un de ses principaux opposants, Ibni Omar Mahamat Saleh, a été assassiné par ses hommes. La démocratie tchadienne est un champ de ruines. Enfin, les liens entretenus par Khalil Ibrahim avec des responsables militaires tchadiens susceptibles de concurrencer le président sont de sérieux motifs d'inquiétude. En faisant la paix avec

¹⁷ Christophe Ayad, « Tchad : offensive rebelle contre le président Idriss Déby », (https://www.liberation.fr/planete/2006/04/13/tchad-offensive-rebelle-contre-le-president-idriss-deby_36115), consulté le 13 décembre 2020.

¹⁸ Libération, « Tchad : les forces rebelles assiègent le palais présidentiel », (https://www.liberation.fr/planete/2008/02/02/tchad-les-forces-rebelles-assiegent-le-palais-presidentiel_19800), consulté le 13 décembre 2020.

¹⁹ RFI, « Déby accuse El Béchir de déstabiliser le Tchad », (http://www1.rfi.fr/actufr/articles/072/article_40630.asp), consulté le 18 décembre 2020.

²⁰ La Croix, « La France a permis à Idriss Déby de sauver son régime », (https://www.la-croix.com/Actualite/Monde/La-France-a-permis-a-Idriss-Deby-de-sauver-son-regime- NG_-2008-02-07-668191), consulté le 27 novembre 2020.

²¹ <https://www.un.org/fr/peacekeeping/missions/past/minurcat/background.shtml>, consulté le 28 janvier 2021.

²² Entretien avec ancien expert politique tchadien de la MINURCAT

²³ Jeune Afrique, « Idriss Déby Itno est arrivé au Soudan », (<https://www.jeuneafrique.com/186200/politique/idriss-d-by-itno-est-arriv-au-soudan/>), consulté le 29 novembre 2020.

Khartoum, Idriss Déby neutralise ce risque et s'engage dans la voie d'une tentative de légitimation électorale, avec des législatives prévues en 2010 et une présidentielle en 2011²⁴ »

La stabilité relative commence à régner au Tchad. Le marketing international peut commencer dès lors. Plusieurs stratégies vont être mobilisées pour faire asseoir le rôle du Tchad dans les dynamiques sécuritaires et diplomatiques dans la sous-région du Sahel et à l'échelle continentale.

A défaut d'amorcer la construction économique du Tchad, et pour continuer réduire les chances de la rébellion de disposer du soutien international, le régime a décidé de se construire une place dans les différents cercles d'influence au niveau international. Son engagement au Mali en 2013 aux côtés de troupes françaises en faisait partie²⁵. Ce marketing international va se renforcer le 1^{er} janvier 2014, lors que le pays a été élu membre non permanent du *Conseil de sécurité*. Élu à 184 voix sur 191 votants « *le Tchad, qui était qualifié il y a quelques années d'État néant, est aujourd'hui non seulement présent, mais il est agissant*²⁶ ». En même temps, le pays accueille la 6e Session extraordinaire de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et pousse à la démission immédiate le chef de l'État de transition centrafricaine, Michel Djotodia²⁷. Pour couronner les exploits diplomatiques de cette année, le Tchad accueille sur son territoire le siège de l'opération *Barkhane* de la main du président français François Hollande. C'est toujours donc dans cette logique d'un « *Tchad agissant* », que le président français a été accueilli le 19 juillet 2014. François Hollande²⁸ avait alors signé la deuxième visite officielle d'un chef d'État français au Tchad et renforce ainsi indirectement la position de son président dans la sous-région. Désormais, il est considéré par ses voisins et ses alliés internationaux comme le gendarme de la sous-région, grâce notamment à l'utilisation des revenus pétroliers pour renforcer l'armée.

Controversé et contesté en RCA pour ses positions troubles²⁹, le Tchad ouvre de nouveaux chantiers internationaux en s'attaquant à la secte *Boko Haram* au Cameroun puis au Nigeria entre le 17 janvier et le 3 février 2015. Parce que le Tchad « *sera présent partout où il est sollicité pour ramener la paix et la sécurité* », disait Déby. Cet engagement sera bâti sur l'utilisation des revenus pétroliers afin renforcer les forces armées pour se faire apprécier par des puissances étrangères, notamment la France et les États-Unis, et en renforçant la sécurité régionale pour se protéger contre une éviction forcée du pouvoir³⁰. Les surprises vont surgir, mais le régime saura toujours capitaliser sur les malheurs du pays pour se faire une place au soleil.

²⁴ Le Monde, « Le Tchad et le Soudan se rapprochent après sept années de conflit », (https://www.lemonde.fr/afrique/article/2010/02/09/le-soudan-et-le-tchad-se-rapprochent-apres-sept-annees-de-conflit_1303014_3212.html), consulté le 29 novembre 2020.

²⁵ Eugène Ngartebaye Le-Yotha: 'Chad's Counterterrorism support abroad drives repression and discontent at Home', (<https://www.justsecurity.org/72318/chads-counterterrorism-support-abroad-drives-repression-and-discontent-at-home/>), consulté le 20 septembre 2020.

²⁶ RFI, « Moussa Faki Mahamat : «On a donné à la Fomac une liste de mercenaires tchadiens» présents en Centrafrique », (<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20131021-tchad-moussa-faki-mahamat-fomac-rca-mercenaires-onu>), consulté le 16 décembre 2020.

²⁷ Zonebourse, « Centrafrique-Djotodia poussé vers la démission », (<https://m.zonebourse.com/actualite-bourse/Centrafrique-Djotodia-pousse-vers-la-demission--17768635/>), consulté le 14 décembre 2020.

²⁸ Nouvelobs, « François Hollande au Tchad pour installer l'opération Barkhane », (<https://www.nouvelobs.com/monde/20140719.OBS4195/hollande-au-tchad-pour-installer-l-operation-barkhane.html>), consulté le 11 décembre 2020.

²⁹ FIDH, « Crimes de guerre en République Centrafricaine. Quand les éléphants se battent, c'est l'heure qui souffre », (<https://www.fidh.org/IMG/pdf/cf355f.pdf>), consulté le 14 décembre 2020.

³⁰ Géraud Magrin, « Les ressorts de l'intervention militaire du Tchad au Mali (2013) », *EchoGéo*, sur le vif/2013, (<https://journals.openedition.org/echogeo/13444>), consulté le 15 septembre 2020.

1.3. De 2015 à maintenant : période des surprises (crise économique, terrorisme et COVID-19)

Vers la fin de 2014 et début de l'année 2015, des rumeurs sur les difficultés économiques circulaient déjà à N'Djaména. Cependant, il a fallu attendre la décision du Gouvernement du Tchad de renoncer à l'organisation du 25e Sommet des Chefs d'État et de Gouvernements de l'Union africaine prévu en juin 2015 pour s'en convaincre.

Vu l'allure du train de vie gouvernementale des années précédentes caractérisée par l'arrogance³¹, la chute du prix du baril n'est indéniablement pas sans conséquence : l'austérité s'installe, les arriérés de salaires des fonctionnaires et des étudiants se multiplient, conduisant les uns et les autres à des séries de grèves malgré l'accession du pays au point d'achèvement de l'initiative en faveur des *pays pauvres très endettés* (IPPTE). A ce calvaire économique, même si le Tchad a été jusque-là épargné par les attaques de Boko Haram, le groupe s'est invité dans la capitale avec un double attentat le 15 et le 29 juin 2015. Suivent alors les attaques répétées du groupe contre la Province du Lac, localité sous la domination des groupes islamistes aujourd'hui. Comme conséquences directes de la crise économique, l'austérité budgétaire s'est installée durablement et des nombreux chantiers sont interrompus.

La crise économique semble avoir un impact sur l'organisation des élections législatives. En effet, le report *sine die* des élections législatives et l'organisation d'un scrutin présidentiel en avril 2016 sont venus ajouter une crise politique et de légitimité à une situation économique et sécuritaire déjà extrêmement dégradée. Les informations sur une probable victoire au premier du président³² ont été confirmées lorsque la Cour Constitutionnelle donne 61,56% des voix au Président sortant dès le premier tour. Le Tchad était entré dans un capharnaüm sociopolitique inédit. Toutes les options d'alternance politique ont été anéanties.

La réaction du Gouvernement à la crise sécuritaire a été inflexible et violente, notamment en rétablissant la peine de mort, tout en adoptant une loi anti-terroriste un peu controversée parce que jugée liberticide³³. Par la même occasion, toutes les manifestations contre le régime sont systématiquement interdites. Le régime a renforcé le caractère autoritaire et brutal de son système de gouvernance³⁴ en modifiant une fois de plus la Constitution en 2018 pour créer la IVème République, procédant une fois de plus à des *réaménagements constitutionnels* en décembre 2020.

En effet, la constitution du 04 Mai 2018 instaure un régime présidentiel intégral avec de larges pouvoirs octroyés au Président de la République. Elle supprime le poste de Premier Ministre ainsi que le Conseil Constitutionnel, institution en charge d'assurer le contrôle de la légalité. Le Président peut, par exemple, légiférer par ordonnance sur des domaines relevant du parlement. Ainsi, le serment confessionnel est institué par ordonnance (Ordonnance n°13/PR/2018) en dépit de la laïcité consacrée par la Constitution (article 1er). La Constitution introduit une grande discrimination pour la compétition à la magistrature suprême. Elle relève l'âge à quarante-cinq (45) ans au lieu de trente-cinq (35) précédemment. En 2020, un nouveau Forum « inclusif » a été organisé une fois de plus,

³¹ Daniela Krosiak, « Le gouvernement tchadien est tombé dans le piège du pétrole », (<https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/chad/le-gouvernement-tchadien-est-tombe-dans-le-piege-petrolier>), consulté le 20 décembre 2020.

³² Justiceinfo, « Tchad : nouvelles technologies et vieilles recettes électorales », (<https://www.justiceinfo.net/fr/27059-biometrie-au-tchad-nouvelles-technologies-et-vieilles-recettes-electorales.html>), consulté le 8 décembre 2020.

³³ Ligue Tchadienne des droits de l'homme, « Analyse du projet de loi anti-terroriste au Tchad », (https://www.laltdh.org/pdf/analyse_projet_antiterroriste.pdf), consulté le 5 décembre 2020.

³⁴ Tity Agbahey, « Au Tchad, le discours sécuritaire réduit au silence toute voix dissidente », (https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/05/01/au-tchad-le-discours-securitaire-reduit-au-silence-toute-voix-dissidente_5457023_3212.html), consulté le 7 décembre 2020.

permettant d'instaurer le poste de vice-président ainsi que ceux des sénateurs. Des changements dont les objectifs seraient de consolider davantage les pouvoirs du Président de la République.

Ensuite, comme la plupart des pays du monde, la pandémie de COVID-19 est venue surprendre les Tchadiens ainsi que leur Gouvernement. En effet, en date du 19 mars 2020, le Ministère d'Etat et Secrétaire Général de la Présidence annonce le premier cas de COVID-19 sur le sol tchadien et décide, par la même occasion, de la fermeture des frontières terrestres et aériennes du Tchad. Des mesures spécifiques allant des couvre-feux à la limitation des déplacements dans certaines provinces du pays vont suivre. Toutes ces mesures vont ajouter leur lot de calvaires aux nombreuses difficultés socio-politiques que traverse déjà le pays.

Enfin, on peut retenir de la « marche » politico-institutionnel analysée dans les lignes précédentes que trente ans après, aucune perspective réelle d'alternance ne s'offre aux Tchadiens qui ne demandent plus qu'à rendre réelle la démocratie promise par Déby en 1990, préférant plutôt « l'or et l'argent » à la place d'un pouvoir qui s'exerce sur eux par la menace, la répression et l'assassinat politique³⁵. Le système de gouvernance se caractérise par l'exclusion sociale, politique et économique de la grande partie de la population qui ne participe pas à la conservation du pouvoir du régime.

1.4. Dialectique du Maître et de l'Esclave : un système de gouvernance bâti sur la loyauté et la fidélité

Le Président Déby est entouré de conseillers techniques dans divers domaines. Ces personnalités influencent certaines décisions majeures du palais présidentiel. Mais on sait bien qu'au Tchad certaines affaires publiques sont gérées par des voies non officielles lorsqu'elles touchent des intérêts particuliers du Président et de son groupe ethnique. En d'autres termes, il y a des gens dans l'entourage du Président qui ont le privilège de faire du courtage pour des commissions et parfois pour des intérêts stratégiques et ethniques. Les parties prenantes informelles telles que la famille (le président aurait plusieurs enfants reconnus et dont certains occupent des postes élevés dans les institutions publiques et parapubliques³⁶), le groupe ethnique (Zagawa), les officiers de sécurité sans fonctions officielles et les intermédiaires³⁷ du pouvoir devraient également être pris en compte dans la compréhension des dynamiques officieuses. Les voies officieuses ont fini par s'imposer comme dynamiques « normales » de gouvernance, parfois contre la ferme volonté du principal détenteur de pouvoir du pays³⁸ (Président).

De tous les entretiens³⁹ que nous avons eus pour la présente étude, il s'en dégage une caractéristique principale du Président Déby : *il est large avec ceux qui l'aident à conserver son fauteuil*. On peut ainsi parler de « famille d'acteurs », dont les plus influents sont les officiers Zagawa et le cercle restreint familial. L'ensemble de ces acteurs mobilise le *registre émotionnel* pour soit peser sur les décisions du Président, notamment les officiers qui citent leurs fils et neveux tombés dans les divers combats pour sauver le pouvoir. Les acteurs politiques, eux aussi, évoquent souvent leur loyauté à l'égard du Président, parfois en faisant le choix d'être rejetés par leurs familles proches à cause de leur soutien

³⁵ Amnesty International, « Budget en chute, répression en hausse. Le coût humain des mesures d'austérité au Tchad », (<https://www.amnesty.org/download/Documents/AFR2082032018FRENCH.PDF>), consulté le 7 décembre 2020.

³⁶ L'un de ses fils dirige la DSSIE, l'autre est le Directeur adjoint de la société CotonTchad après avoir dirigé la Société Tchadienne des Hydrocarbures, l'une de ses filles est la Directrice adjointe de la Raffinerie de Djarmaya

³⁷ Il en existe dans presque tous les ministères, tous les secteurs stratégiques du pays, allant des hommes de ménage aux cadres sans fonction officielle.

³⁸ Entretien avec un officier de la Garde Nationale Nomade du Tchad.

³⁹ Officiers du secteur de sécurité, hommes politiques et acteurs de la société civile.

indéfectible au Président. Ainsi, au mieux, le Président peut accepter d'enfermer provisoirement⁴⁰ un « acteur » du pouvoir qui a violé la loi, mais jamais une condamnation selon les textes de loi du pays. C'est dire que, au lieu de compter sur des Tchadiens compétents pour chaque domaine, Idriss Déby a bâti son système sur la *fidélité* et la *loyauté* de ses collaborateurs, exigence qui s'impose à lui-même : il est à la fois maître du jeu pour ceux qui l'aident à préserver son fauteuil, et esclave de ces derniers puisqu'il n'existe pas de loyauté sans contrepartie. La compréhension de l'inefficacité économique et sociale de son règne mérite d'être analysée aussi selon cette perspective.

Enfin, en cohérence avec ce système, la tension entre le formel et l'informel s'illustre également dans le processus décisionnel. Dans l'administration publique, bien qu'une certaine liberté d'initiative et de proposition soit laissée aux fonctionnaires, le processus décisionnel reste très centralisé sur la sphère politique. Les fonctionnaires adoptent souvent une attitude de soumission par rapport aux autorités politiques et ne sont pas suffisamment protégés pour développer, au nom de leur légitimité technocratique, la culture de résister aux décisions politiques mal fondées. Ainsi, au-delà des faiblesses d'ordre technique, ce sont surtout des facteurs politiques qui entravent l'action administrative. Le travail administratif est considéré généralement comme une source permanente d'un revenu salarial stable et non comme un emploi qui contribue à atteindre des objectifs de service public. Ce qui explique un certain laisser-aller au rang duquel on note les absences, les retards, les mépris des administrés, etc. dans le cadre du travail administratif.

1.5. Le syncrétisme socioculturel et politique inopérant au Tchad

Le Tchad est un pays particulier où toutes les « formules politiques » connues sur le plan international marchent très peu. En effet, sur le plan formel, c'est un pays où les institutions de l'Etat sont régies par les lois les plus modernes, avec une orientation internationale basée sur les conventions régionales et mondiales. Cependant, sur le plan fonctionnel, ces institutions tirent leur fondement des pratiques religieuses et traditionnelles, parfois en contradiction totale avec l'Etat moderne dont la Constitution en est le fondement premier. C'est ce qui justifierait, par exemple, le blocus dans la promulgation des codes foncier, du pastoralisme et de la famille analysé dans la section 3 du présent rapport. On peut relever le fait que, malgré l'opposition tant du parti au pouvoir que celle des partis politiques d'opposition aux codes foncier et du pastoralisme, celui du pastoralisme a été validé par l'Assemblée (majorité présidentielle), ceux de la famille et du foncier n'ont pas pu franchir la barre de l'Assemblée.

En effet, en ce qui concerne les institutions modernes qui sont censées régir le Tchad, on peut aisément relever comment les pratiques institutionnelles veulent que le chef de l'exécutif soit finalement *le seul centre décisionnel de l'Etat*. La séparation des pouvoirs n'est pas appliquée au Tchad⁴¹. Le parlement ne peut donc pas exercer un contrôle *stricto sensu* sur cet exécutif, d'autant qu'un véritable contrôle s'accompagne nécessairement de sanctions. En réalité, le pouvoir parlementaire est dominé par l'exécutif, tandis que le gouvernement et sa majorité procèdent également d'une même source : *le chef de l'Etat*. Les mécanismes constitutionnels de contrôle se trouvent donc en porte à faux dès l'instant où la discipline de la majorité et le *loyalisme* à l'égard du leader national (Président) en tiennent lieu. Il en résulte que malgré les dispositions constitutionnelles, le gouvernement est comptable de ses actes moins devant la nation qu'à tout moment devant le chef de l'Etat qui peut le

⁴⁰ L'actuel Président de l'Assemblée, le Secrétaire Général du parti au pouvoir (MSP), l'actuel Ministre Secrétaire Général de la Présidence, les enfants des hauts responsables de l'armée et politiques qui avaient violé une fille en 2016 (voir Jeune Afrique, « Victime d'un viol collectif, Zouhouira brise le silence », (<https://www.jeuneafrique.com/311534/societe/tchad-victime-dun-viol-collectif-zouhouira-brise-le-silence/>)), consulté le 6 décembre 2020.

⁴¹ Le pouvoir s'acquière et se conserve par les armes. Les élections ainsi que les organes administratifs sont des mises en scène pour plaire aux partenaires internationaux, d'une part, et, d'autre part, récompenser les acteurs qui aident le Président à conserver le pouvoir.

remanier à sa guise⁴². Ce hiatus se répercute dans la fabrication de la norme (religions et traditions pèsent sur les processus), dans les équilibres normatif et institutionnel (le pouvoir judiciaire au service total du pouvoir exécutif) et dans la pratique institutionnelle. Ainsi, tout réside dans la capacité de normes de l'Etat tchadien à pouvoir articuler les différentes sources de légitimité et donc à donner une place à la tradition et à la religion sans compromettre la crédibilité des institutions républicaines qui se veulent laïques.

Pourtant, malgré l'impact de la conception traditionnelle du pouvoir sur la gouvernance politique, la place des chefferies traditionnelles dans l'ossature de l'administration moderne a varié d'un président à un autre dans l'histoire du Tchad, tout en demeurant marginale dans ce système. En remontant à la période coloniale, on peut relever que la difficulté à gérer le territoire tchadien sur un mode d'administration directe a rendu nécessaire l'utilisation des intermédiaires locaux. D'où la création de structures dépourvues de pouvoirs politique, souvent administrées par des représentants de chefs traditionnels. Il en résulte un affaiblissement de la chefferie traditionnelle, désormais dirigés et contrôlée par l'administration, la chefferie ne devint plus qu'un maillon de la chaîne de commandement de l'administration coloniale. Elle fut érigée en bureaucratie coutumière⁴³. Le régime de Déby considère les chefs coutumiers et leaders religieux comme des alliés stratégiques du pouvoir compte tenu de leur proximité avec les communautés. La *Journée de la Démocratie* célébrée chaque premier décembre au Tchad rassemble souvent les sultans d'autres provinces du pays au lieu de la célébration. Ce schéma montre clairement la stratégie d'affaiblissement des pouvoirs traditionnels adoptée par le pouvoir public actuel, une reproduction de la stratégie coloniale à l'égard du système traditionnel (les leaders traditionnels sont des intermédiaires de l'administration publique).

Même si le syncrétisme est inopérant, cependant, les équilibres socio-politiques sont souvent assurés par le système de rente⁴⁴ pétrolière ou de la coopération internationale. En effet, les politiques utilisent souvent le système de rente pour satisfaire la « clientèle » et s'assurer d'un soutien politique. Dans la pratique, la rente est souvent utilisée pour acheter des voix lors des consultations électorales et des loyautés politiques ; gagner l'appui politique des chefs traditionnels ; étouffer des affaires gênantes. Le même système est souvent utilisé pour fidéliser les corps administratifs (tels que les collectivités locales et les techniciens des ministères publics) ; octroyer à des opérateurs privés des marchés sans respect des procédures ; créer de nouveaux postes dans la fonction publique ou dans les agences nationales et entreprises parapubliques, dont le recrutement se fait souvent en dehors des règles en vigueur, etc.

1.6. Le rôle des forces de sécurité dans la gouvernance au Tchad

D'emblée, il faut reconnaître l'importance du travail fait par les forces de sécurité et de défense pour sécuriser le territoire tchadien entouré par les pays en conflits (RCA, Libye, pays riverains du Lac Tchad). Cette importance semble perçue par les populations, car 94,7% des personnes pensent que les forces de sécurité intérieure sont présentes dans leur commune. Sur le plan national, les institutions de sécurité et de justice marquent amplement de la présence de l'Etat⁴⁵ selon la figure ci-dessous :

⁴² Le gouvernement tchadien se caractérise par sa grande capacité à se remanier : en moyenne tous les six mois. Cela pose de sérieux d'interlocuteurs en matière de coopération internationale et programmes de développement.

⁴³ Claude Durand, «Fiscalité et politique : Les redevances coutumières au Tchad 1900-1956», Collection «Pour mieux connaître le Tchad», 1995, L'harmattan.

⁴⁴ Distribution clientéliste des revenus du pétrole et des postes de responsabilité dans les programmes et projets de la coopération internationale.

⁴⁵ Ces statistiques ont été traitées à partir de la base de données de SIPRI/BUCOFORE, collectées en 2018 dans 16 provinces et su un échantillon de 3 577 personnes, juste avant le retrait de la gendarmerie dans les zones

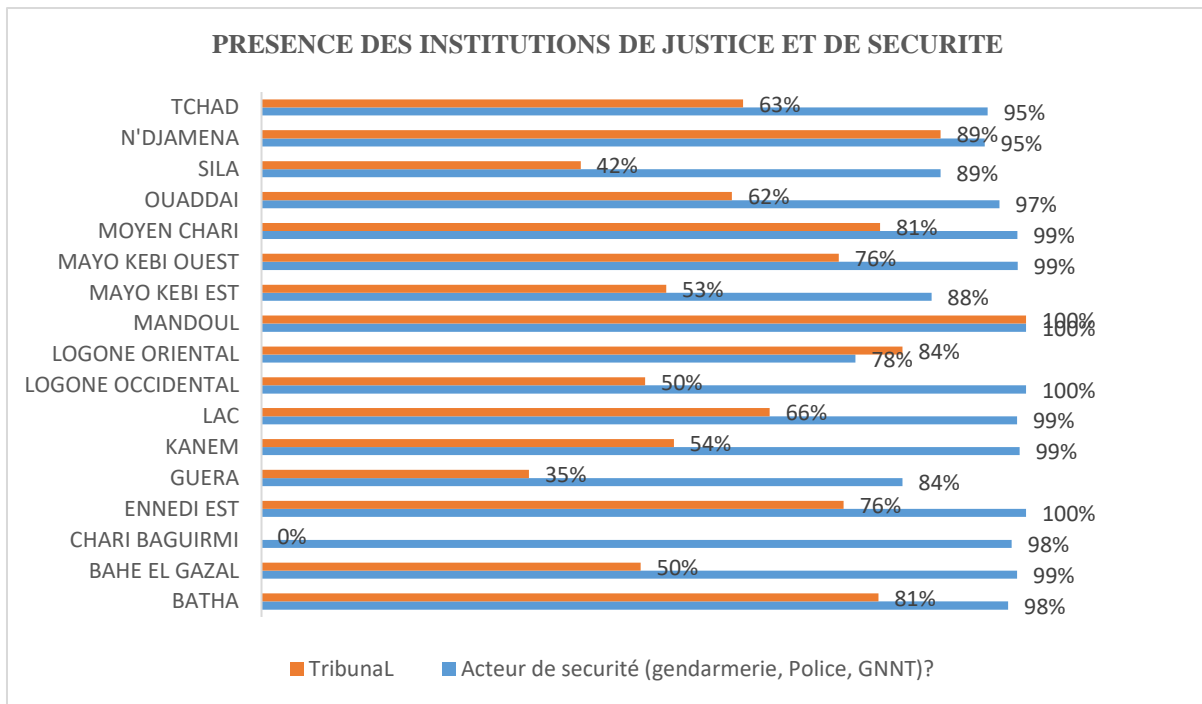


Figure 1 : présence des institutions de justice et de sécurité

Cependant, « C'est la sécurité spéciale de Deby elle-même qui commande l'économie et la politique »⁴⁶. A son arrivée au pouvoir, Deby a plus ou moins supprimé toutes les institutions de sécurité connues, soit en leur refusant les moyens d'action (Armée Nationale du Tchad), soit en les suppléant par les autres. Ainsi, actuellement, pour mettre en place des forces de sécurité à ses ordres et non à la protection des institutions de la République et de la population, il donne plein pouvoir à la Direction Générale de Surveillance et de Sécurité des Institutions de l'Etat (DGSSIE), renforce la Direction Générale des Renseignements Militaires (DGRM), crée le poste de Chef d'Etat-major Particulier du Président (CEMPPR) et profite du financement des partenaires pour avoir à sa guise la Division Anti-terroriste (PSI). Toutes ces forces sont dotées des armes de pointes et elles sont payées chèrement⁴⁷ pour la protection du président. Comme les recrutements au sein de ces forces sont informels, les institutions de recrutement aussi sont informelles. Les hauts responsables à la tête de ses institutions ont le plein pouvoir sur l'économie et la politique. Cela traduit l'impuissance juridique du pouvoir d'Etat qui entraîne l'instrumentalisation de la puissance publique par des minorités armées qui se servent de l'appareil « Etat » pour des fins d'intérêt personnel⁴⁸.

Revenons sur le cas de la DGSSIE. Elle est rattachée à la présidence, donc sous l'état-major particulier du président de la république. Cette redoutable garde présidentielle purement clanique absorberait 15 000 soldats sur les 50 000 que compterait l'armée tchadienne⁴⁹. Dirigée par un jeune général, fils

rurales. Avec la décision prise par le Forum Inclusif de ramener la gendarmerie dans ces zones, les réponses ne devraient trop varier actuellement.

⁴⁶ Entretien avec un ancien haut fonctionnaire du Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique.

⁴⁷ Un soldat affecté à la DSSIE gagne deux fois plus qu'un soldat des forces régulières, plus une indemnité de mensuelle de 50.000 FCFA. Sans compte les frais des missions multiples.

⁴⁸ Marielle Debos, « Le métier des armes au Tchad. Le Gouvernement de l'Entre-guerres », Khartala, 2013.

⁴⁹ Les chiffres sont basés sur les statistiques de paie dont nous disposons une copie, mais pourraient ne pas refléter la réalité de terrain. La tentative échouée d'informatisation de la paie a permis d'avoir des chiffres moins élevés (environ 35 000 personnes).

du président, elle serait constituée de soldats issus du lien « GAZ⁵⁰ », qui signifie Gorane, Arabe et Zagawa.

Les forces de sécurité, malgré leur structuration bien établie, sont victimes des maux tels que le tribalisme, la corruption et l'impunité qui infectent le système sociétal tchadien. Le cas du tribalisme se vérifie aisément aux recrutements et aux nominations subjectivement réalisés souvent dans les forces de l'ordre. Un recrutement qui est le reflet de cartographie sociale « GAZ » autour du « Rais » Maréchal président Déby et la panoplie des officiers supérieurs qui rôdent autour de lui. A titre d'exemple, sur les 23 commandants des Légions de la Gendarmerie, 19 sont issus de « GAZ ». Les grades sont attribués par affinité et sans preuve de compétence⁵¹.

Ainsi, le tissu social et économique est particulièrement altéré par les besoins de renseignements secrets dont le Président en est un véritable demandeur⁵². Depuis les premiers attentats contre la ville de N'Djaména en 2015, le pays dépenserait en moyenne un milliard de francs CFA par jour en collecte d'informations⁵³. Dans chaque carré, dans chaque arrondissement, dans chaque canton⁵⁴, il existe au moins un agent de renseignement secret. Ces recrues sont payées par rapport à la pertinence de leurs renseignements obtenus. Ainsi, chaque agent doit tout faire pour remonter quelque chose au plus haut niveau et c'est ainsi que certains inventent des informations qui entraîneraient l'emprisonnement des citoyens innocents. Aujourd'hui, chacun se méfie de l'autre et du coup tous les discours liés à la politique sont systématiquement évités par les tchadiens (tissu social déchiré)⁵⁵. Ainsi, « *une action de destitution du pouvoir de Déby n'est possible lorsqu'elle est décidée par une seule personne et mise en œuvre seule*⁵⁶ », surtout que « *Je parle peu, mais je suis au courant de tout*⁵⁷. »

Le mode de gouvernance est strictement lié à la violence militaire qui, de manière regrettable, contribue au maintien de la *relative stabilité du pays* malgré les incertitudes sécuritaires dans la sous-région. Et c'est cet aspect de la « stabilité » relative qui semble séduire les partenaires internationaux, qui, à tort certainement, confondent la sécurité avec l'absence de conflit ouvert. Une gouvernance inclusive est nécessaire, alors que le Tchad évolue en pas de caméléon et en dents de scie depuis une décennie, comme le montre la figure ci-dessous⁵⁸ :

⁵⁰ Les Gorane sont la famille maternelle du Président (par sa mère défunte) ainsi que celle de son fils à la tête de la DGSSIE (sa mère serait Gorane de Moussoro). Les Arabes y entrent par les liens de la Première Dame qui a une influence conséquente sur le dispositif sécuritaire présidentiel. Naturellement, les Zagawa sont les principaux éléments de cette institution.

⁵¹ Les chiffres sur les postes de responsabilité du GAZ et celui des effectifs des forces de l'ordre ont été collectés en juillet 2020, lors nos recherches propres, auprès des sources sécuritaires. Cependant, il faudrait revoir l'effectif légèrement en baisse à cause de fausses déclarations des officiers qui sont à la tête des provinces.

⁵² Un officier de renseignements secrets nous a dit que mêmes les bagarres dans les barres doivent être rapportées au Président. Il veut être au courant de tout.

⁵³ Entretien avec un Commandant de l'Agence Nationale de Sécurité (ANS-services secrets tchadiens)

⁵⁴ Le Tchad a environ 700 cantons répartis sur l'ensemble du territoire. On estime donc à ce chiffre le nombre minimum de personnes qui surveillent les autres dans ces cantons.

⁵⁵ Entretien avec un Capitaine de l'armée de l'Air.

⁵⁶ Commandant l'ANS, idem.

⁵⁷ Déclaration du Président Idriss Déby Itno lors de son déplacement dans le Barh El-Gazel, le 20 décembre 2020, (<https://news.phxfeeds.com/share?docId=6495404004690388977&source=phx>), consulté 22 décembre 2020.

⁵⁸ Bien que le Tchad ait gagné trois points en dix ans, le pays reste parmi les huit derniers « mauvais élèves » du continent africain. Source : données traitées à partir des rapports IIAG index

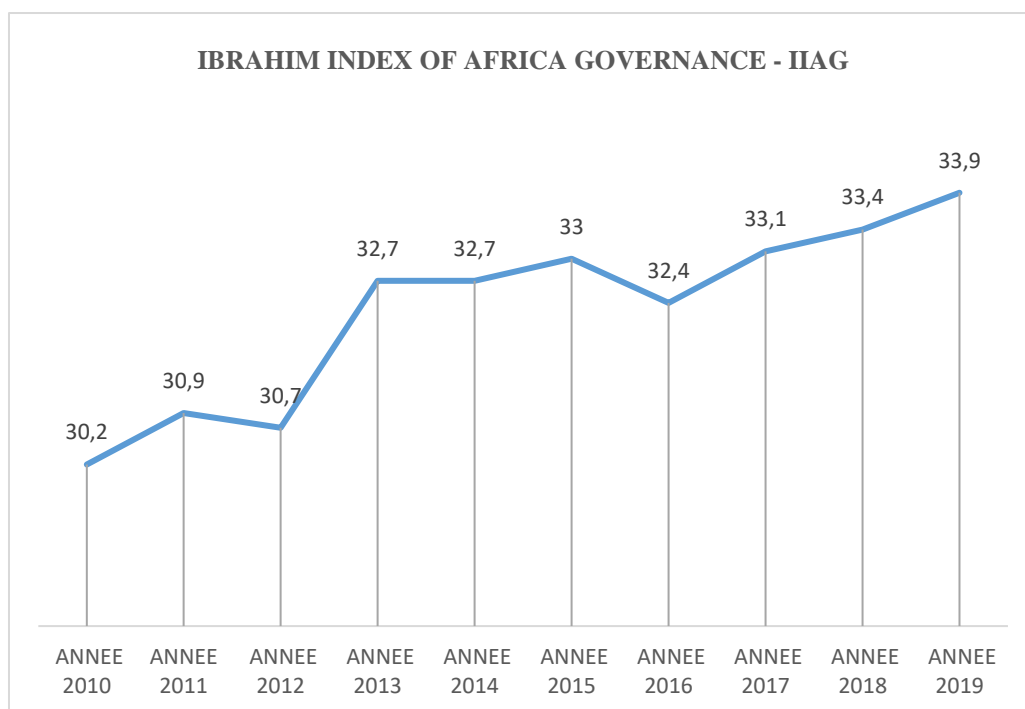


Figure 2 : IBRAHIM INDEX OF AFRICA GOVERNANCE- IIAG

2. Les principales questions économiques du Tchad les trente dernières années

2.1. Rappel des grandes dynamiques économiques du régime actuel

2.1.1. De 1991-2002

Le taux de croissance en moyenne annuelle pour la période 1990-1999 se situait autour de 2,2%⁵⁹ avec une forte chute de -15,7%⁶⁰ observée en 1993. Les indicateurs des finances publiques entre 1990-2000 révèlent que pendant cette période le pays a été confronté à une forte dépendance de l'aide internationale du fait de la faiblesse des recettes fiscales. Cette situation a aggravé la dette publique⁶¹, provoquant des effets contraires recherchés par les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS).

En ce qui concerne les investissements, la décennie 1990-2000 a enregistré un taux moyen d'investissement de 15,3%⁶² du PIB et un taux de croissance annuel moyen de 6,6%⁶³. Ils ont consisté principalement aux investissements dans les hydrocarbures à partir de 1995. Les effets des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) ont malgré tout permis d'observer entre 1995 et 2000 un taux de croissance moyen annuel des investissements privés de l'ordre de 22,8%⁶⁴.

⁵⁹ CEMAC, « Relecture du Programme Economique Régional (PER). Etude pays Tchad », Juin 2018

⁶⁰ <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.MKTP.KD.ZG?locations=TD>

⁶¹ Tchad, « Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté », 2003

⁶² Direction des Etudes et de la Prévision, Cinquantenaire Quel bilan économique et financier pour le Tchad, 2010

⁶³ Direction des Etudes et de la Prévision, Cinquantenaire Quel bilan économique et financier pour le Tchad, 2010

⁶⁴ Direction des Etudes et de la Prévision, Cinquantenaire Quel bilan économique et financier pour le Tchad, 2010

La dévaluation du Franc CFA (une des conséquences du PAS) le 1^{er} Janvier 1994 a toutefois permis une forte croissance de la production de coton et des exportations en général (gomme arabique et bétail). Elle a occasionné également la chute des importations en stimulant la demande en produits nationaux (bien que les produits de première nécessité soient en majorité importés). Ainsi, à partir de 1995 les privatisations des entreprises publiques ont entraîné une réduction du déficit des finances publiques vers la fin de la période (14,2% du PIB en 1994 à 8% du PIB en 1998)⁶⁵.

Il faut noter que le projet pétrole a été la plus grande opération économique menée à cette période. D'un montant de 3,7 milliards de dollars US (1,5 pour les champs pétrolifères et 2,2 pour l'oléoduc de 1 070 kilomètres qui transporte le pétrole tchadien vers le terminal camerounais de Kribi), le projet a été financé à environ 3% par la Banque Mondiale à travers la Société Financière Internationale et la Banque Européenne d'Investissement pour les prises de participation du Tchad et du Cameroun dans les sociétés d'exploitation du pipeline (TOTCO et COTCO)⁶⁶. Cette garantie du groupe de la Banque Mondiale a été possible grâce à certaines conditions dont la loi adoptée par le Tchad en 1999 sur la gestion des revenus pétroliers, notamment la part réservée aux générations futures. En 2006 cette loi a été unilatéralement modifiée (la part des générations futures a été supprimée afin de disposer des fonds y associés pour les équipements militaires à cause des attaques des groupes rebelles) par le Tchad provoquant un départ de la Banque Mondiale du projet d'Exportation du pétrole.

Globalement cette période a été celle de la mise en place des différentes institutions issues de la conférence nationale de 1993. Il faut noter que l'administration était caractérisée par une faiblesse d'outils techniques et de qualification pour la mise en place des politiques envisagées. Les décennies de guerre et de la forte dictature ont anéanti les capacités techniques du Tchad. Le rétablissement des équilibres macroéconomiques a offert au pays une crédibilité vis-à-vis des partenaires techniques et financiers.

2.1.2. La période de 2003-2014

A partir de 2003, l'Etat retrouve les moyens et une légitimité, avec une nouvelle génération des politiques publiques de développement rural : les annulations de dette, la hausse globale des cours des matières premières et la mise en exploitation de nouvelles ressources (pétrole), le regain de l'aide publique au développement et la montée en puissance de nouveaux partenaires, notamment les pays émergents dont la Chine au premier rang, lui restituent les marges de manœuvre qu'il avait perdues⁶⁷. L'Etat retrouve un rôle d'impulsion : depuis la restauration de la paix en 2008 au moins, des initiatives sont prises tous azimuts, comme par exemple des aménagements nombreux à N'Djaména, ou l'étude de transfert des eaux de l'Oubangui vers le Lac Tchad. Une ère de grands projets semble s'ouvrir, destinés à marquer les esprits symboliquement et à orienter le changement (SNRP 1 & 2, PND 1, diverses Stratégies sectorielles orientées vers les objectifs du millénaire pour le développement). Des grands travaux de construction d'infrastructures (hôpitaux, écoles, routes etc.) ont été lancés. Cependant, ces grands chantiers ont été mis en œuvre dans une opacité notoire. Les passations de marché, la surfacturation des prestations de biens et de services ont été utilisés pour octroyer des marchés publics à des individus du pouvoir ou proches du pouvoir (dignitaires de l'armée, clan, parti au pouvoir) détenant des entreprises privées. Ce volontarisme étatique a conduit au gaspillage et, finalement, à une forte crise financière renforcée par la chute des cours des barils du pétrole. C'est dans ce contexte que **la Vision 2030** est née, avec le premier plan opérationnel qu'est le **PND 2017-2021**. La croissance annuelle moyenne de 2000 à 2013 a été de 5,12%⁶⁸ faisant passer le revenu par

⁶⁵ Direction des Etudes et de la Prévision, Cinquantenaire Quel bilan économique et financier pour le Tchad, 2010

⁶⁶ Tchad Oil Transportation Company et Cameroon Oil Transportation

⁶⁷ Géraud Magrin & al., « Note prospective sur les enjeux du développement rural au Tchad », AFD, 2011

⁶⁸ CEMAC, Relecture du Programme Economique Régional (PER) Etude pays Tchad, Juin 2018

tête de 367,5\$⁶⁹ en 2000 pour atteindre 741,6 \$⁷⁰ en 2013. Cependant, les finances publiques sont restées tributaires des recettes pétrolières qui représentaient 70%⁷¹ des recettes budgétaires en 2013. La structure de l'économie tchadienne a été complètement bouleversée. Le pétrole a en 2013 représenté 90%⁷² des exportations du pays et 30%⁷³ du PIB, au détriment de l'agriculture et l'élevage qui étaient les principales sources de contribution au PIB.

L'augmentation des recettes grâce aux revenus pétroliers a entraîné une forte augmentation des dépenses publiques par la réalisation de grands projets d'investissements notamment la construction des infrastructures⁷⁴. Cependant, les revenus pétroliers n'ont pas apporté la diversification de l'économie tchadienne par la création des chaînes de valeur dans l'agriculture et l'élevage qui occupent 80% de la population, même si le taux de pauvreté pour la période était de 46,3%⁷⁵ soit en diminution de 8,5 point par rapport à 2003 (54,8%)⁷⁶.

2.1.3. De 2015-2020

Après l'ère pétrolière marquée par la flambée des prix du baril et le lancement des investissements tout azimut, la période 2015-2020 a été un revers sans pareil pour le pays. La chute des cours mondiaux du pétrole a plongé le pays dans une crise économique et financière profonde. Le PIB pendant la période 2014-2016 a enregistré une croissance moyenne de 0,5%⁷⁷ avec une récession de 7%⁷⁸ en 2016.

La crise durement ressentie dans le pays est due à la non diversification de l'économie et au faible développement du secteur privé. En effet, d'après le Recensement Général des Entreprises (RGE) de 2015, la grande majorité des entreprises au Tchad évolue dans le secteur informel, 75%⁷⁹ d'entre elles sont au régime de l'Impôt Général Libérateur (IGL) et 22,9%⁸⁰ au régime forfaitaire, ce qui ne contribue pas à une forte mobilisation de taxes pouvant améliorer les ressources de l'Etat. Le classement de ces entreprises par branches d'activités a donné 76,2%⁸¹ d'unités opérant dans le commerce, 9,7%⁸² dans les activités de fabrication, 5,4%⁸³ dans l'hébergement et la restauration, 2,2%⁸⁴ dans les autres activités, 1,1%⁸⁵ dans l'information et la communication et 1,1%⁸⁶ dans l'enseignement. Le classement par secteur a permis de constater que **89,6%⁸⁷** sont dans le secteur tertiaire, 10,4%⁸⁸ dans le secondaire

⁶⁹ CEMAC, Relecture du Programme Economique Régional (PER) Etude pays Tchad, Juin 2018

⁷⁰ CEMAC, Relecture du Programme Economique Régional (PER) Etude pays Tchad, Juin 2018

⁷¹ FMI, « Tchad. Rapport n°13/284 », 2013

⁷² FMI, « Tchad. Rapport n°13/284 », 2013

⁷³ FMI, « Tchad. Rapport n°13/284 », 2013

⁷⁴ BAD, « Perspectives Economiques au Tchad », (<https://www.afdb.org/fr/countries/central-africa/chad/chad-economic-outlook>)

⁷⁵ INSEED, « Troisième Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad-(ECOSIT 3) », Rapport final, 2013.

⁷⁶ INSEED, « Deuxième Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad-(ECOSIT 3) », Rapport final, 2003.

⁷⁷ CEMAC, Relecture du Programme Economique Régional (PER) Etude pays Tchad, Juin 2018

⁷⁸ CEMAC, Relecture du Programme Economique Régional (PER) Etude pays Tchad, Juin 2018

⁷⁹ INSEED, « Recensement Général des Entreprises », Rapport final, 2015.

⁸⁰ INSEED, « Recensement Général des Entreprises », Rapport final, 2015

⁸¹ INSEED, « Recensement Général des Entreprises », Rapport final, 2015.

⁸² INSEED, « Recensement Général des Entreprises », Rapport final, 2015.

⁸³ INSEED, « Recensement Général des Entreprises », Rapport final, 2015.

⁸⁴ INSEED, « Recensement Général des Entreprises », Rapport final, 2015.

⁸⁵ INSEED, « Recensement Général des Entreprises », Rapport final, 2015.

⁸⁶ INSEED, « Recensement Général des Entreprises », Rapport final, 2015.

⁸⁷ INSEED, « Recensement Général des Entreprises », Rapport final, 2015.

⁸⁸ INSEED, « Recensement Général des Entreprises », Rapport final, 2015.

et seulement 0,1%⁸⁹ dans le primaire qui concentre la majorité de la population active. Le secteur tertiaire constitué principalement par les services n'est pas un grand pourvoyeur d'emploi et n'est bénéfique que si les secteurs primaire et secondaire expriment pleinement leur potentiel (ce qui sera signe d'un réel développement de l'activité économique). La répartition par branche d'activité révèle que l'agriculture absorbe 72,1%⁹⁰ des emplois, le commerce 8,1%⁹¹, les autres industries 5,7%⁹² et l'élevage/sylviculture/pêche 4,3%⁹³.

En 2015, la répartition sectorielle du PIB révèle que le secteur primaire constitué de l'agriculture, de l'élevage, de la sylviculture, de l'exploitation forestière, de la pêche et du pétrole a représenté 40 %⁹⁴ du PIB (tirée principalement par la branche pétrole). Le secteur secondaire composé des industries manufacturières a représenté 2,4%⁹⁵. Tout ceci montre les limites de la transformation structurelle de l'économie. Tout concourt à dire que l'environnement économique n'est pas dynamique et que l'Etat reste le principal acteur de la dynamique économique.

Par ailleurs, l'engagement du Tchad dans la lutte contre le terrorisme à partir de 2013 au Mali et sur son propre sol à partir de 2015, a engendré une pression supplémentaire sur les finances publiques du pays. A la crise financière que traverse le pays, l'urgence de la réponse à la crise sécuritaire a obligé le gouvernement à prioriser les dépenses pour la lutte contre le terrorisme. Ce poste de dépense très couteux est venu affaiblir davantage les faibles ressources destinées à d'autres postes de dépenses⁹⁶.

L'importance des dépenses militaires en cette période de crise économique mérite une attention particulière. La part du budget de l'Etat destiné au ministère de la défense a augmenté de 12% en moyenne annuelle et est passée de 6% du budget général en 2015 à 15% du budget général en 2020. Il faut signaler que certaines dépenses militaires sont allouées à la Présidence de la République et ne sont donc pas prises en compte au budget du ministère de la défense. Ce qui montre que la part des dépenses militaires est bien plus importante que le niveau ci-dessous (100 682 854 000 FCFA en 2015 et 154 272 674 928 FCFA en 2020) :

⁸⁹ INSEED, « Recensement Général des Entreprises », Rapport final, 2015

⁹⁰ INSEED, « Quatrième Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad-(ECOSIT 4) », Rapport final, 2020

⁹¹ INSEED, « Quatrième Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad-(ECOSIT 4) », Rapport final, 2020

⁹² INSEED, « Quatrième Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad-(ECOSIT 4) », Rapport final, 2020

⁹³ INSEED, « Quatrième Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad-(ECOSIT 4) », Rapport final, 2020

⁹⁴ Rapport Commission Economique pour l'Afrique, Profil pays Tchad, 2016

⁹⁵ Rapport Commission Economique pour l'Afrique, Profil pays Tchad, 2016

⁹⁶ Eugène Ngartebaye Le-Yotha: 'Chad's Counterterrorism support abroad drives repression and discontent at Home', (<https://www.justsecurity.org/72318/chads-counterterrorism-support-abroad-drives-repression-and-discontent-at-home/>).

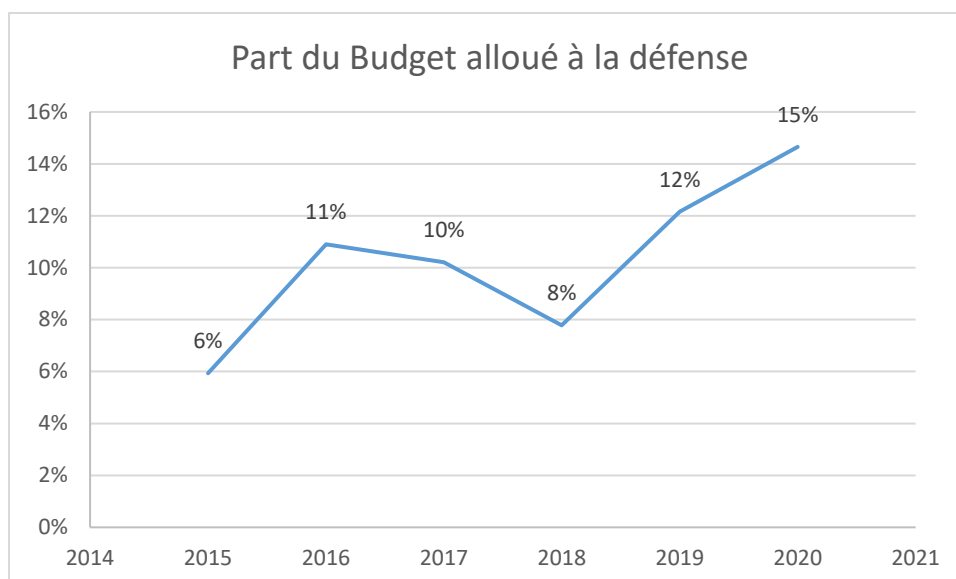


Figure 3 : part du budget alloué à la défense

Source : Ministère des Finances et Budget, 2021

Les finances publiques ont été marquées par une explosion de la dette (intérieure et extérieure) qui a culminé à 51,4%⁹⁷ du PIB en 2016. Le prélèvement direct sur les recettes des ventes du pétrole par Glencore pour le remboursement du prêt contracté par le Tchad a plongé les finances publiques dans une situation catastrophique en 2016 et 2017. De multiples grèves ont plombé le fonctionnement de l'administration du fait des retards des paiements des salaires. Une crise sociale s'est installée dans le pays, aux fonctionnaires, se sont ajoutés « les fournisseurs de l'Etat »⁹⁸ et tous les autres dépendants, plombant toute la chaîne économique dans un marasme économique total. Toutefois d'énormes efforts ont été faits dans le secteur des finances publiques afin de relancer l'économie, grâce notamment aux appuis des partenaires techniques et financiers (Mécanisme élargi de Crédit et Facilité élargie de Crédit pour ce qui est du FMI et appuis budgétaires pour ce qui est de la BM et de l'UE). Une faible reprise de croissance a été constatée en 2017 et s'est poursuivie en 2018 et 2019 malgré le faible prix du baril dont le pays est dépendant. La dette totale du pays est retombée à 44,4%⁹⁹ du PIB en 2019.

La reprise de croissance observée est confrontée en 2020 à la pandémie de la COVID-19. Les conséquences des mesures prises (la fermeture des frontières, des commerces, etc.) pour faire face à la propagation de la pandémie auront des effets néfastes sur plusieurs branches de l'économie notamment l'élevage¹⁰⁰, le commerce général, le transport, la restauration et l'hôtellerie, l'industrie, etc. Une contraction de l'économie de l'ordre de 0,5% est attendue pour 2020.

La part du secteur primaire au Tchad représentant 40%¹⁰¹ du PIB, est tiré par la branche exploitation minière qui est de plus en plus prépondérante. Une analyse de cette branche notamment l'exploitation pétrolière et récemment celle de l'or permet de comprendre les nouvelles dynamiques économiques du pays.

⁹⁷ Banque Mondiale, « Tchad Note sur la situation de l'économie et de la pauvreté en temps de COVID-19 », 2020

⁹⁸ Les opérateurs économiques détenant les commandes de biens et services de l'Etat.

⁹⁹ Banque Mondiale, Tchad Note sur la situation de l'économie et de la pauvreté en temps de COVID-19, 2020

¹⁰⁰ La fermeture des frontières avec les pays voisins a stoppé l'exportation du bétail au Nigeria, Cameroun et autres.

¹⁰¹ Rapport Commission Economique pour l'Afrique, Profil pays Tchad, 2016

En effet, le secteur pétrolier, pilier de l'économie tchadienne actuellement (en 2018 il a représenté 1170¹⁰² milliards de FCFA soit 20%¹⁰³ du PIB, 80%¹⁰⁴ des exportations et 45%¹⁰⁵ des recettes), mérite une analyse spécifique. Il compte actuellement trois compagnies de productions : le Consortium de Doba dirigé par Esso, qui est le plus ancien (depuis 2004) ; China National Petroleum Corporation International (CNPCI), qui est le plus gros producteur, et Glencore. Les actifs de l'Etat sont quant à eux gérés par la Société des Hydrocarbures du Tchad (SHT). Le secteur pétrolier tchadien est sous la responsabilité du ministère du pétrole qui élabore et met en œuvre la politique de l'Etat dans ce secteur. Il y a le Collège de contrôle et de surveillance des recettes pétrolières, qui assure la vérification de l'affectation budgétaire et l'utilisation des ressources pétrolières, et la SHT, qui est l'entreprise publique responsable de la gestion des actifs pétroliers de l'État.

L'Etat tchadien détient des participations importantes dans le secteur pétrolier, qui sont affectées à la SHT à des fins de gestion. Les recettes pétrolières de l'État, qui consistent en des redevances en nature et des capitaux recouverts par la SHT auprès des trois producteurs de pétrole, sont utilisées pour la consommation intérieure et les exportations. Les recettes issues des ventes sont encaissées par la SHT et destinées à la Société Nationale d'Electricité (SNE) pour acheter du pétrole raffiné à la Société de Raffinage de N'Djamena (SRN) dans le cadre d'opérations extrabudgétaires. Le montant restant de ces ventes est ensuite reversé au Trésor. Pour ce qui est de la quantité de pétrole livrée à Glencore pour vente sur le marché international, les revenus y associés sont déposés sur un compte offshore de l'Etat. Le rapatriement de ces fonds est à la charge du ministère des Finances via la BEAC.

Il faut signaler que la périodicité de ces transferts n'est pas bien définie et les informations sur le solde du compte ne sont pas disponibles, alimentant des suspicions de tout genre, car tout ce mécanisme montre que l'Etat est le seul maître de la gestion des revenus pétroliers. Le secteur aval (distribution des produits après raffinage) pétrolier est régulé par l'ARSAP qui, en 2017, a procédé à une réorganisation de la distribution des hydrocarbures, attribuant désormais à une poignée de *marketers* au total 12 entreprises dont trois sont des multinationales et 9 appartiennent aux proches parents du président et la famille de la Première Dame) au détriment des centaines d'entreprises exerçant dans le secteur, créant ainsi la colère du Conseil National des Pétroliers. Cette attitude du ministère du pétrole est une volonté politique claire de faire main mise sur le secteur en confiant la distribution aux entreprises des personnes proches du pouvoir.

Pour ce qui est de l'exploitation de l'or, il faut rappeler qu'en 2015, la découverte du gisement dans le Lac Fitri a créé une nouvelle dynamique dans le secteur minier. Les autorités locales et administratives n'ont pas pu contenir l'afflux des orpailleurs venant du Soudan, de la Libye, du Niger, du Nigeria, du Cameroun, de la RCA, etc. Ces individus parfois armés, se sont installés aux alentours de la zone riveraine, créant un contexte sécuritaire instable et qui a dû pousser les autorités à mettre fin aux activités d'orpaillage. Toutefois, ces groupes installés arrivent à faire des incursions dans la zone provoquant de temps à autre des affrontements avec les Forces de Défense et de Sécurité installées pour sécuriser la zone. La Société Nationale de Mines et de Géologie (SONAMIG) a été chargée par le gouvernement de mettre en place une législation pour réguler le secteur et mettre fin à la production artisanale. Toutefois, la volonté de l'Etat de réserver la zone pour une exploitation industrielle s'est heurtée au mécontentement des ressortissants et habitants de la localité, qui redoutent que les promesses de retombées locales, fiscales et autres promis par l'Etat ne soient pas respectées à l'exemple du pétrole dans le Sud. Cette atmosphère a créé un conflit entre les habitants de la localité (frustrés car se voyant déjà bénéficier des ressources naturelles de leur localité) et certains orpailleurs (mieux armés et protégés par le pouvoir) qui continuent l'exploitation clandestinement avec la

¹⁰² FMI, Rapport du FMI n°19*259, Septembre 2019

¹⁰³ FMI, Rapport du FMI n°19*259, Septembre 2019

¹⁰⁴ FMI, Rapport du FMI n°19*259, Septembre 2019

¹⁰⁵ FMI, Rapport du FMI n°19*259, Septembre 2019

permission des FDS censées défendre la zone. Il faut noter que la SONAMIG est dirigée par des personnes dont les liens avec la Fondation Grand Cœur et la Première Dame sont établis.

2.2. Les principales réformes économiques et leur efficacité

De 1990 à 2020, plusieurs réformes économiques ont été mises en place pour permettre au pays d'amorcer un développement inclusif, efficace et durable. Partant des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) aux différents programmes pour la modernisation des finances publiques, le Tchad s'est profondément réformé sur le plan économique en vue d'atteindre les objectifs mondiaux de développement.

A l'instar des autres pays africains, les années 90 ont été marquées par les PAS dont le Tchad a subi trois phases. Ceux de 87-90 pour la première phase, PAS II de 97-99 et PAS III de 2000-2003. Ils avaient tous pour but de résorber les déséquilibres macroéconomiques (déficit du compte courant de la balance des paiements, déficit budgétaire, taux d'inflation élevé) et microéconomiques (prix intérieur des biens échangeables inadéquats, barrières à la concurrence, inexistence ou inadéquation des institutions, systèmes financiers inadéquats¹⁰⁶). Les politiques économiques ayant accompagné ces programmes n'ont pas produit les effets escomptés car la croissance n'a pas été au rendez-vous et la pauvreté non plus n'a pas significativement baissé. L'Indice de Développement Humain (IDH) du Tchad bien qu'il ait progressé de 34,6 points passant de 0,298 en 2000 à 0,398 en 2019, reste parmi les plus faibles au monde, classant le pays 187^e sur 189 pays concernés¹⁰⁷.

Dans le domaine des finances publiques, à partir de 2003, dans le contexte de forte dépendance du pays aux ressources naturelles et dans le souci d'une gestion transparente, certains Partenaires Techniques et Financiers ont appuyé le Tchad pour l'assainissement des finances publiques à travers des réformes devant conduire à sa modernisation. Plusieurs outils de gestion de la dépense dont le Système Intégré de Gestion Administrative et Salariale du Personnel de l'Etat (SIGASPE), le Système de Gestion et d'Analyse de la Dette (SYGADE) et le système de recettes le SYDONIA (Système Douanier Automatisé), le SIGTAS (Système Intégré de Gestion des Taxes), le GIRAF (Gestion Intégrée du Réseau des Affaires Foncières) etc. ont été mis en place.

Cet ensemble de systèmes de programmation et informatique a semblé embryonnaire, volatile, très lent et dispendieux. Les systèmes et documentations sont en cours d'élaboration et leur utilisation n'est pas totalement maîtrisée par les services devant s'en servir. Le système d'information n'est pas intégré, les systèmes mis en place évoluent de façon séparée.

Il faut noter aussi que ces différents outils bien que n'ayant pas totalement fonctionné ont rencontré des résistances au sein même de l'administration qui doit s'en servir. Il n'y a pas eu de réelle appropriation des outils, car ces derniers devaient instaurer une culture de **redevabilité** qui réglerait le problème de corruption et de gestion opaque de la chose publique, changement qui semble contredire la dynamique de la gouvernance actuelle (les recettes de l'Etat servent d'abord à faire fonctionner le système politico-militaire qui gouverne le Tchad). C'est ce qui justifierait le manque d'effets des initiatives en matière de la modernisation des finances publiques au Tchad. Un nouveau Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFIP) est en train d'être mis en place grâce aux financements des PTF, pour remplacer les multiples micro-logiciels, non connectables, utilisés par les douanes, les impôts, la dette, la solde, le Trésor pour un système plus intégré.

Sur le plan programmatique, les Stratégies Nationales de Réduction de la Pauvreté I (2003-2006) et II (2008-2011), les Plans Nationaux de Développement 2015-2017 et 2017-2021, le Plan National d'Investissement du Secteur Rural (PNISR 2014-2020) ont tous été impulsés en vue de réduire de façon

¹⁰⁶ Jonathan Kydd, « Table Ronde d'Agadir - 22/10/92 (traduction : Sophie Thoyer) », Wye College, Université de Londres.

¹⁰⁷ Tchad, « Indice de développement humain », <https://fr.countryeconomy.com/demographie/idh/tchad>, consulté le 5 décembre 2020.

significative les principaux indicateurs socio-économiques du pays. Vu le faible niveau des indicateurs socioéconomiques du pays, les politiques sectorielles découlant de stratégies précédemment cités n'ont pas permis d'obtenir les effets escomptés recherchés par leur mise en œuvre. Le Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA) qui devait à terme permettre une redynamisation de l'agriculture a été l'objet d'une gestion opaque et a plutôt servi à enrichir des individus (dignitaires de l'armée, clan, parti au pouvoir). Les aides et soutiens aux producteurs débloqués n'arrivaient pas à destination pour certains ou avaient des destinataires fictifs pour d'autres¹⁰⁸.

Il faut noter que le Tchad n'a pas réellement élaboré ou mis en œuvre des politiques et stratégies devant modifier de façon définitive la structure de son économie. Le Plan D'Industrialisation et de Diversification Economique (PDIDE) en cours d'élaboration devrait permettre de transformer de façon structurelle l'économie et guider le pays vers un véritable développement si un nouveau système politique se met en place ou l'actuel système se transforme profondément pour servir les populations en marge du développement.

2.3. La coalition d'acteurs dans le secteur économique : ethnie, politiques, hommes d'affaires, officiers et famille

Au Tchad, la mise en place des politiques économiques ne passe pas nécessairement par le circuit formel et normal de l'administration. Certains groupes d'individus (dignitaires de l'armée, clan, parti au pouvoir), au gré de leur volonté qui est tributaire de leurs intérêts matériels et politiques, s'accaparent, bloquent ou torpillent les politiques du gouvernement en usant de leur proximité avec le pouvoir présidentiel. Ces individus étant pour certains dans le circuit de l'administration arrivent facilement à interférer sur les processus de prise de décision¹⁰⁹.

En effet, telle qu'analysée plus haut, la structure du pays fait que l'économie nationale dépend de la commande de l'Etat, il n'y a pas un réel développement du secteur privé devant permettre une redistribution de la richesse. Quelques secteurs (bâtiments, services) détenus pour la majorité d'entre eux par des individus (dignitaires de l'armée, clan, parti au pouvoir) qui gravitent autour du pouvoir présidentiel, ont bénéficié de la manne pétrolière au détriment des secteurs censés créer plus d'emplois. Ces entreprises sont créées aux noms des membres de la famille de leur propriétaire, ce qui rend difficile la possibilité d'arriver à situer les vraies personnes détentrices des capitaux y afférents.

Les différentes crises sécuritaires qu'a connues le pays ont fait que nombre de militaires et paramilitaires se sont vus octroyés des grades élevés dans le secteur de sécurité¹¹⁰. Ces derniers ainsi que les proches de la famille présidentielle, ayant de gros revenus acquis parfois de manière illicite, se sont tournés dans les affaires en créant des entreprises et autres structures indépendantes (cabinets de conseils aux structures de l'Etat, ONG et associations diverses) pour gagner les marchés publics. Ces nouveaux acteurs tout puissants gangrènent le secteur privé qui subit la concurrence déloyale. Car ces nouveaux opérateurs économiques de fortune ne payent ni les droits de douanes, ni les taxes à l'Etat, faisant perdre ainsi des ressources importantes au registre des recettes fiscales. Aussi, leur proximité avec le pouvoir présidentiel a fait-elle d'eux des maillons essentiels pour accéder aux nominations aux postes stratégiques publics¹¹¹, rendant les détenteurs de ces postes des faire-valoir à leur service. Les réelles décisions se prennent donc en dehors de l'administration officielle.

A côté de ce groupe, les faucons du parti au pouvoir qui occupent les postes clés dans l'administration publique font pencher également à leur avantage tout ce qui devrait être d'intérêt public. On peut

¹⁰⁸ Entretien avec un ancien cadre du PNSA.

¹⁰⁹ Comme le sous-titre l'indique, il s'agit d'une coalition hétéroclite d'acteurs partageant les intérêts économiques et politiques

¹¹⁰ Marielle Debos, « Le métier des armes au Tchad. Le Gouvernement de l'Entre-guerres », Khartala, 2013.

¹¹¹ La Direction des Douanes, les Inspections des impôts, les trésors, le Ministère de Finance, etc.

relever ici quelques exemples assez pertinents et révélateurs du mécanisme qui fonctionne dans les affaires publiques.

Le financement du groupe indien à travers le programme « Techno-Economic approach for Africa-India Movement » en abrégé TEAM 9 (24,5 milliards de francs CFA octroyés en prêt au Tchad en 2009) n'a pas été bénéfique au Tchad du fait des actions de certains individus de l'administration publique, ayant vu en ce financement une occasion d'enrichissement à cause des primes et autres frais connexes qui en découleraient. En effet, le financement étant conditionné par la construction des infrastructures par le pays bénéficiaire lui-même, les signataires ne se sont pas rendu compte de cette clause, car ce qui les intéressait c'était les commissions qui devaient découler des accords de partenariat en mettant en place une industrie et non la réalisation effective de cette dernière. Au retour de leur mission en Inde, le constat a été fait et puisque la construction de ces infrastructures n'était pas prévue dans le budget, il a fallu attendre deux ans plus tard pour leur réalisation. Il faut noter qu'entretemps *l'intérêt sur le prêt* avait démarré faisant perdre des ressources au pays. L'impréparation pour bénéficier de ce financement s'est répercutée jusqu'à la réalisation : les tracteurs assemblés n'étaient pas adaptés au sol et ont été abandonnés quelques années plus tard. Un autre exemple concerne l'usine de production de jus de fruits construite à Doba qui n'a pas démarré du fait de l'absence d'études préalables sur la qualité des mangues qui contiendraient trop de *fibre* et donc inappropriées. Il en est de même pour l'usine de fer ou d'assemblage de bicyclette qui ont manqué d'études préalables.

Le secteur privé est asphyxié par la corruption et le délit d'initié des administrateurs de l'Etat. Les marchés publics sont octroyés en violation des procédures en vigueur afin de satisfaire les alliances politico-militaires et familiales en œuvre au Tchad. La plupart des Directeurs Généraux des institutions ou entreprises publiques s'adjugent les commandes publiques de leur organisation en créant soit des entreprises au nom des membres de leurs familles, soit en traitant avec celles détenues par leurs connaissances pour gagner les marchés des biens et services. La redistribution de la richesse nationale ne peut pas se faire avec de telles pratiques. Aussi le manque à gagner pour l'Etat est-il énorme car ses sociétés ne payent pas les taxes du fait de l'influence de leur détenteur ou de la proximité avec le pouvoir. Cet état de fait est corroboré par une note circulaire de l'Inspection Générale d'Etat rendue officielle le 24 décembre 2020 et qui dit que « *Cet état de fait est principalement dû aux comportements non orthodoxes de certains agents de l'Etat qui sont en même temps actionnaires, conseillers, détenteurs ou employés des cabinets fiscaux ou des bureaux de transit* ». La déperdition des recettes de l'Etat due à ces pratiques reste un défi majeur pour le pays. Le même comportement est aussi adopté dans les projets et programmes de développement financés par les partenaires au développement, lesquels sont coordonnés par des « pions » imposés parfois aux partenaires financiers. Il faut savoir que pour la majorité des gros projets financés par les bailleurs, les postes de *coordonnateur* et de *responsable administratif et financier* sont occupés par des personnes issues du clan au pouvoir, du fait que les *short-listes* des candidats proposés émanent de l'administration publique. Avec la crise économique que traverse le pays, la tendance est de plus forte de voir les Zagawa occupés les postes dans les programmes et projets bilatéraux ou multilatéraux.

3. Les grands enjeux actuels de société mal compris et mal gérés

3.1. *Pourquoi les femmes et les jeunes sont-ils sous-représentés dans le système de gouvernance ?*

Indispensables dans tout processus de développement, les femmes et les jeunes sont moins visibles dans les instances décisionnaires importantes en contexte tchadien. D'un côté, les femmes sont étouffées par le poids des pratiques culturelles, religieuses ou discriminatoires tout simplement. D'un autre côté on rencontre une jeunesse en manque d'emploi et mise en quarantaine parce que jugée inexpérimentée. Curieusement, les initiatives qui soutiennent les catégories sociales marginalisées

sont de plus en plus nombreuses de nos jours. En ce qui concerne les femmes par exemple, le Tchad dispose un arsenal juridique important dans le cadre de la promotion de la femme. A côté de cela, il faut signaler la ratification de nombreuses chartes à l'échelle internationale et continentale qui prône l'égalité de sexe¹¹². De même, les jeunes de leur côté bénéficient de la mise en place des programmes et politiques qui visent à faciliter leur intégration professionnelle.

Bien que les femmes au Tchad représentent 51% de la population contre 49% des hommes¹¹³, paradoxalement, lorsque l'on aborde la question de l'emploi dans le secteur public, celles-ci représentent seulement 14% contre 86% des hommes¹¹⁴. Pour expliquer cette isolation des femmes, nous pouvons évoquer le paradoxe des politiques de l'Etat, la centralisation des politiques et le phénomène de « cercle vicieux ». Le paradoxe des politiques concerne la mise en œuvre sans tenir compte des conditions de réalisation basiques des initiatives dites en faveur des femmes. C'est le cas par exemple du ministère de la femme où la présence féminine est seulement de 48%¹¹⁵, même si c'est le seul Ministère qui emploie plus de femmes au Tchad. Ces chiffres montrent qu'il n'existe pas de changements significatifs par rapport aux données de l'ECOSIT3 de 2011 présentées dans le tableau ci-dessous. En outre, les données de l'ECOSIT3 ont montré que les femmes exerçaient à 71,5% dans le secteur agro-sylvicole et cueillette sur l'effectif des femmes interrogées, contre 64,6% des chez les hommes.

Tableau 1 : répartition de la population active occupée par sexe, selon le type de profession

Type de profession	Masculin	Féminin	Total
Cadre supérieur, ingénieur,...	86	14	100
Cadre moyen, agent de maîtrise	86,7	13,3	100
Employé/ouvrier qualifié	84	16	100
Employé/ouvrier semi-qualifié	92,2	7,8	100
Manœuvre	83,6	16,4	100
Employeur	88,7	11,3	100
Travailleur à compte propre	61,2	38,8	100
Aide familiale	40,9	59,1	100
Apprenti	78,1	21,9	100
Inclassable	75,8	24,2	100
Ensemble	57,5	42,5	100

Source : ECOSIT 3, 2011

Pourtant, au Tchad, les femmes représentent le véritable moteur de milliers de groupements de base ainsi que de la microfinance. La présence des associations féminines est reconnue comme une opportunité importante à mieux saisir afin de promouvoir l'autonomisation des femmes. Sur le plan associatif, les femmes ont donné lieu à plusieurs expériences de mise en réseau, tant sur le plan formel qu'informel.

Concernant le « cercle vicieux », on se penche sur la catégorie des femmes cadres, c'est-à-dire celles qui ont réussi à se faire une place parmi les hommes. Ces dernières évoluent dans une sorte de bulle dans laquelle il n'y a pas de la place pour tout le monde. Les nominations ou les postes s'obtiennent à

¹¹² Déclaration solennelle sur l'égalité du genre en Afrique (Juillet 2004) ; Déclaration solennelle en faveur de l'égalité entre hommes et femmes dans les instances de décision et au niveau des postes électifs (Juillet 2004) ; Politique Genre de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (Janvier 2004) ; ¹¹² Ordonnance n°012/PR/2018 du 22 mai 2018 instituant la parité dans les fonctions nominatives et électives en République du Tchad ; La Politique Nationale genre a été adoptée en Décembre 2011 ; etc.

¹¹³ INSEED, « Recensement Général de la Population et de l'Habitat », 2009.

¹¹⁴ BUCOFORÉ, « les compétences féminines au Tchad », décembre 2020.

¹¹⁵ BUCOFORÉ, idem.

travers l'appartenance à des organisations ou associations féminines prestigieuses¹¹⁶. Cela explique quelque part cette grande proportion des femmes diplômées sans emploi. Soulignons aussi la confiscation du pouvoir par les hommes qui est une conséquence directe du système de patriarcat tchadien. Appelées à gérer le foyer, les femmes qui arrivent à s'établir dans les grands cercles de décision à travers leurs compétences sont souvent négligées par les hommes.

Ainsi, on voit apparaître clairement les effets du patriarcat sur les dynamiques de gouvernance au Tchad, notamment en défavorisant les femmes. Le patriarcat (le patriarcat fait référence à la domination masculine dans les sphères publique et privée) est le principal obstacle à la promotion et au développement des femmes tchadiennes. Malgré les différences de niveaux de domination¹¹⁷, les grands principes restent les mêmes, c'est-à-dire que les hommes ont le contrôle dans la plus part des sphères de la vie sociétale : institutions de l'Etat, religieuses et traditionnelles. La nature de ce contrôle peut différer en fonction de la sphère d'appartenance. Il est donc nécessaire de comprendre les systèmes patriarcaux qui maintient les femmes dominées et subordonnées, et de démêler ses rouages afin d'œuvrer au développement des femmes de manière systématique. En effet, dans le contexte actuel où les femmes devraient avancer selon leur mérite, le patriarcat crée des obstacles à la reconnaissance équitable de ces mérites. La société patriarcale donne la priorité absolue aux hommes et, dans une certaine mesure, limite également les droits fondamentaux des femmes.

Tout comme les femmes, les jeunes inspirent de nombreuses politiques publiques qui visent pour la plupart du temps l'éducation et l'emploi. Hormis les promesses présidentielles faites souvent à la promotion de la jeunesse, il faut mentionner la création des structures telles que le Fonds National d'Appui à la Formation Professionnelle (FONAP), l'Office National pour la Promotion de l'Emploi (ONAPE) ou encore le Fonds National d'Appui à la Jeunesse (FONAJ). Ces structures ont toutes été créées pour mieux canaliser les besoins des jeunes en termes d'emploi. Malheureusement jusque-là, elles ne permettent pas d'atteindre efficacement les résultats souhaités. Mis à part le FONAJ qui a une création récente (2010), les deux premières structures furent créées entre 1992-1993. Ces structures, au lieu de promouvoir l'émergence de la jeunesse, apparaissent plutôt comme des outils politiques de diversion de la jeunesse. Elles sont teintées des tares qui caractérisent la gouvernance au Tchad à savoir l'exclusion et la discrimination à travers les personnes qui les gèrent¹¹⁸.

Par ailleurs, si aujourd'hui malgré l'existence des structures taillées pour faciliter l'accès à l'emploi des jeunes, ces derniers sont sous-représentés dans le système de gouvernance, il y a lieu de prendre en considération quelques éléments explicatifs. Dans un premier temps, le phénomène de « *parachutage* » des responsables. Souvent il arrive que le profil et les sources de pouvoir des responsables à la tête de ces structures ne soient pas de nature à provoquer des résultats positifs. La conséquence est que les fonds sont régulièrement pillés.

L'autre phénomène à souligner est l'*affinité*. Les crédits censés permettre aux jeunes entrepreneurs de décoller sont octroyés aux bénéficiaires par affinité ethnique, politique ou amicale. Ceci réduit considérablement la chance de certains jeunes qui méritent d'être soutenus à cause de leur potentiel.

¹¹⁶ Conseil National des Femmes Leaders, Fondation Grand Coeur...

¹¹⁷ La manifestation et l'effet différent en fonction des ethnies et des religions. Il n'existe pas, cependant, des travaux pouvant permettre d'étayer ces différences observables.

¹¹⁸ Le Président du Conseil d'Administration de l'ONAPE fait évaluer les activités de cette structures tous les deux ans, par son propre bureau d'étude appelé CAFE. Nous avons eu la chance de participer à l'une de ces évaluations. Le résultat n'intéresse personne, il s'agit juste d'évacuer les 60 millions de FCFA budgétisés chaque deux ans pour cette évaluation. Les crédits sont octroyés triplement aux individus qui renversent une partie au personnel de la structure, sans possibilité de remboursement. Toutes ces pratiques ont été analysées dans notre rapport, mais qui n'ont pas été suivies d'effets. Soulignons enfin que le PCA de l'ONAPE appartient à un parti allié du MPS, est Médiateur entre le Gouvernement et les Syndicats. Il semble gagner cette récompense du sale boulot qui consiste à contenir les syndicats pour que les politiques du Gouvernement puissent passer sans contestation.

En 2016 par exemple, le taux du chômage des jeunes est élevé (60% des diplômés de l'enseignement supérieur au chômage¹¹⁹). Même s'il est vrai que la récession économique a dû aggraver la situation économique, l'emploi des jeunes n'a jamais été une préoccupation sérieuse et l'intégration à la fonction publique est « marché » dont les rouages dépassent de loin leurs capacités relationnelles et financières¹²⁰.

Ainsi, les jeunes, souvent exclus de l'accès à la terre (considérés comme des cadets sociaux) et plus généralement du monde de l'emploi, représentent toutefois un acteur incontournable vu leur incidence dans le panier démographique. Et pourtant les jeunes pourraient jouer davantage un rôle primordial pour le développement du pays à condition que l'on reconnaisse leur utilité à cette fin. Il est évident que les expériences positives dans l'engagement civique des milliers de groupes même informels de jeunes dans le pays, par exemple à travers les formes associatives de base, représentent une alternative crédible et efficace dans le sens d'une canalisation de l'énergie sociale qu'ils peuvent assurer. En effet, compte tenu également de la tentation des protestations violentes, comme tel est le cas avec les groupes d'autodéfense au Nord du Tchad ou de l'intégrisme religieux dans la province du Lac, les jeunes sont des acteurs incontournables pour le changement socio-économique au Tchad.

3.2. La destruction du système éducatif tchadien et la question de l'élite de demain

A partir de 2004, avec les premières retombées de la manne pétrolière, l'Etat va revenir en force à la prise en charge de certains pans de l'éducation au Tchad. Cette intervention va essentiellement se focaliser sur la construction des infrastructures et la fourniture des manuels scolaires. Les scandales de corruption vécus autour des marchés de construction des infrastructures scolaires¹²¹ ainsi que ceux des manuels scolaires ont permis de comprendre le vrai intérêt des politiques à privilégier ces actions. Les syndicats des fonctionnaires et, particulièrement, ceux des enseignants, vont mettre la pression à l'Etat pour une augmentation des primes et salaires¹²². Les résultats obtenus des investissements faits avec l'argent du pétrole ne vont pas améliorer substantiellement les conditions d'étude des élèves et étudiants.

En effet, le 31 mars 1996, le Tchad a adopté par Référendum une nouvelle constitution de la République. Par rapport à l'éducation, l'article 35 de cette Constitution dispose : « *tout citoyen à droit à l'instruction, l'enseignement public est laïc et gratuit. L'enseignement privé est reconnu et s'exerce dans les conditions définies par la Loi, l'enseignement fondamental est obligatoire* ». Il faut relever que depuis la constitution de 1962, aucun texte fondamental de la République n'a été aussi clair dans son orientation par rapport à l'éducation. Ces déclarations resteront purement théoriques car, l'Etat n'avait aucun moyen à l'époque pour accompagner cette politique.

Cependant, la laïcité de l'enseignement public prônée par la constitution de 1996 a été contestée par une bonne frange de la population (du moins les élites de culture arabo-musulmane). Concernant la gratuité de l'enseignement, l'Etat n'était plus capable de prendre les charges de l'école en ce sens qu'aucune école primaire, aucun collège et lycée à l'époque ne fonctionnait uniquement sur le budget de l'Etat. Les établissements publics d'enseignement ont fonctionné grâce au concours des Associations des Parents d'Elèves (APE). Les fournitures scolaires sont désormais à la charge des parents. L'enseignement fondamental décrété obligatoire restera purement théorique, car, l'Etat ne

¹¹⁹ BAD, « Perspectives économiques au Tchad », (<https://www.afdb.org/fr/countries/central-africa/chad/chad-economic-outlook>)

¹²⁰ Olivier Guiryanan & Beleya Bolongar, « Intégration à la fonction publique tchadienne : une étude sociologique de la « machine » élitiste pour l'exclusion sociale », Vision Libros (Madrid), 2014.

¹²¹ Il faut rappeler que l'actuel Président de l'Assemblée a fait la prison à cause de détournement des fonds, mais libérés parce que le principal témoin était portée disparue. Ce dernier a été retrouvé calciné, avec sa famille, dans un véhicule sur la route de Bokoro trois ans plus tard.

¹²² Olivier Guiryanan, « Mouvement syndical tchadien et gouvernance politique. Analyse socio-historique et synchronique de la contribution des syndicats au changement social au Tchad », (<http://catchas.mmsch.univ-aix.fr/n/Pages/n01/11.aspx>), consulté le 5 septembre 2020.

dispose pas de moyens suffisants pour rendre effective cette loi. Il aurait fallu pour le Gouvernement de proclamer que l'éducation est un droit pour tous citoyen tchadien et que l'Etat garantirait l'éducation à tous les enfants jusqu'à leur majorité. Proclamer que l'enseignement public est gratuit et obligatoire à cette époque relevait de l'utopie.

« *Tout ce qui est important trouve toujours sa place dans la vie de l'Etat. La sécurité est jugée importante et prend aujourd'hui tous les moyens de l'Etat. Si tel est le cas de l'Education, elle devrait consommer une bonne part du budget national*¹²³ », a lâché un cadre du Ministère de l'Education Nationale et de la Promotion Civique. En effet, malgré les efforts fournis par les communautés pour assurer l'éducation de leurs enfants, la réalité de terrain tend de plus en plus à les décourager. On n'a plus besoin d'être alphabétisé pour occuper les hautes fonctions dans le secteur public et para-public. De nombreux exemples des jeunes sans scolarisation sérieuse et projetés à des postes de responsabilité par les réseaux politiques et ethniques ne manquent pas en contexte tchadien. Le manque d'emplois très élevé chez les jeunes en particulier accentue cette difficulté. On en arrive à conclure que l'éducation ne vaut plus rien.

La question de valeur s'analyse aussi au prisme du budget alloué au secteur de l'éducation. Les données sur les différents types d'indicateurs montrent clairement que les politiques éducatives au Tchad, depuis les trente dernières années, sont en grande partie dépendantes des financements extérieurs. Même si la vitalité en termes de programmes éducatifs est remarquable, la concrétisation de ces idées dans les budgets exécutés reste faible¹²⁴. Comme conséquence de ce manque de considération dans les actes, le Tchad affiche les taux d'achèvement les plus faibles de l'Afrique centrale : 42,3% au primaire pour une moyenne de 63% en Afrique centrale ; 17% pour le premier cycle du secondaire pour une moyenne de 43% ; 9,19% au second cycle du secondaire pour une moyenne de 21% ; seuls 31% des jeunes et 22% des adultes alphabétisés pour des moyennes respectives de 77% et 68% au niveau de la sous-région. Il faut cependant noter que depuis 30 ans, le taux d'analphabétisme n'a pas bougé au Tchad (78%)¹²⁵. La suppression du principe de redoublement des classes au primaire ainsi que celle du concours d'entrée en 6^e en 2015 n'ont pas amélioré le système¹²⁶.

Les femmes et les filles sont principalement minoritaires dans le système éducatif. Car l'éducation de la fille tchadienne reste un défi majeur. En se référant à l'enquête l'EDSTMICS de 2014-2015, 78% des femmes et 46% des hommes sont analphabètes, sans compter l'analphabétisme de retour pour 34% des femmes et 23% des hommes qui n'ont pas achevé le cycle primaire. Les données récentes montrent que, en ce qui concerne l'enseignement secondaire général, dans l'ensemble, les filles (30%) sont moins scolarisées que les garçons (70%)¹²⁷.

« *Des hommes originaires du Borkou-Ennedi-Tibesti (BET) dirigent désormais le pays. Ils ont manifesté, surtout depuis les années 1990, la volonté de rattraper l'important retard scolaire, consécutif au refus de l'école des générations précédentes, qui caractérise les ethnies auxquelles ils appartiennent. Pour y parvenir tous les moyens sont bons y compris la corruption qui a envahi progressivement de nombreux secteurs de la vie sociale et tout particulièrement celui de l'éducation nationale. Dans un tel contexte la formation de citoyens démocrates et l'émergence d'une société civile fondée sur un État de droit, objectifs affichés des principales agences d'aide internationale, paraissent difficilement envisageables dans un proche avenir*¹ »
Claude Ardit, (2003), « *Les conséquences du refus de l'école chez les populations musulmanes du Tchad au XX^e siècle* », Journal des Africanistes, 73-1 ; 2003 : 7-22

¹²³ Entretien avec un cadre du Ministère de l'Education Nationale et de la Promotion Civique

¹²⁴ D'après les chiffres que nous avons obtenus du Ministère de Finance (juin 2019), depuis 2013, la part du budget exécuté en faveur de l'Education au Tchad n'a jamais dépassé 120 milliards de FCFA. Même en 2018, ce montant est tombé à 77 milliards. L'ensemble du budget de l'éducation pris en charge par l'Etat est constitué des charges salariales et du fonctionnement.

¹²⁵ Taux annoncé par l'expert principal qui avait animé la 6^{eme} revue sectorielle de l'éducation tenue en juillet 2019.

¹²⁶ Tchadinfos, « Tchad : le Gouvernement supprime le redoublement de classe », (<https://tchadinfos.com/education/tchad-gouvernement-supprime-redoublement-de-classe/>), consulté le 30 décembre 2020.

¹²⁷ Annuaire de Statistiques scolaires, 2018-2019, p.112

Actuellement, l'histoire des Maîtres communautaires est le résultat de la pratique de la corruption en milieu scolaire. Tout d'abord, on estime, pour la ville de N'Djaména, une classe pour trois enseignantes¹²⁸, alors que certaines écoles souffrent de déficit d'enseignants. En 2016, le Rapport d'état sur le système éducatif national du Tchad a estimé à 12 830, le nombre d'enseignants hors classes à la charge de l'Etat. En même temps, le nombre des Maîtres communautaires et Vacataires à la charge des parents d'élèves était de 13 072. Ces chiffres suggèrent qu'à la place des enseignants payés par l'Etat et sans activité en classes, les parents paient les autres pour les remplacer. On devait avoir tout au plus 242 enseignants à la charge des parents à la même période. Car,

« Cette situation, pour le moins qu'on puisse dire, porte atteinte à l'équité dans le financement public de la scolarisation vis-à-vis des enfants issus des populations rurales pauvres du pays. En effet, les enseignants communautaires moins bien formés et sans aucune prise en charge de l'Etat sont recrutés par les associations villageoises, en lieu et place des enseignants fonctionnaires mieux formés et dûment payés par l'Etat mais affectés en dehors des salles de classe. Ainsi, pour chaque enseignant déchargé ou muté d'un établissement, un enseignant communautaire est recruté par les parents¹²⁹. »

3.3. Les besoins « étouffés » : besoins religieux, problèmes Nord-Sud et décentralisation

Depuis l'arrivée au pouvoir du régime actuel (1990), les questions religieuses sont gérées de manière à contribuer à asseoir un pouvoir politico-militaire fort. Même si les religions chrétiennes (catholique et protestante) observent une relative autonomie face au pouvoir politique, le régime exerce un contrôle serré sur les gestes et faits de tous les leaders religieux au Tchad. La matérialisation de cette volonté est la création de la Journée de Prière où les leaders religieux doivent entourer le Président pour prier pour la paix au Tchad. Toute prise de position contre le régime est très mal appréciée, à l'instar de l'expulsion¹³⁰ de l'Evêque de Doba en 2013 suite à une homélie ouvertement contre la mal gouvernance dans la zone pétrolifère. On peut noter aussi l'histoire connue du Pasteur Sylvestre Danwé, Directeur du Campus pour Christ. Le 18 novembre 2018, ce pasteur a réalisé une prêche contre la mauvaise gouvernance au Tchad à l'Eglise Evangélique au Tchad n°2 (situé au marché central de N'Djaména). A la sortie de l'Eglise, le Pasteur titulaire reçoit un coup de fil au nom du « Gouvernement » pour instruire Danwé Sylvestre de ne plus aborder la question de gouvernance dans le milieu religieux. Sinon, l'ordre sera donné de fermer cette Eglise. Cette attitude du Gouvernement étouffe l'une des aspirations religieuses qu'est de se soucier du bien-être des membres de sa communauté.

Mais fondamentalement, les besoins religieux les plus étouffés sont ceux des communautés musulmanes qui souhaitent à la fois donner l'éducation religieuse aux enfants, à côté de la formation moderne (école). L'éducation islamique n'est pas accompagnée par le Gouvernement tchadien, alors que les besoins sont énormes : encadrement pédagogique, infrastructures, contrôle-qualité, etc. Malheureusement, de peur de voir un islamisme se développer au Tchad, le Gouvernement se refuse de disposer d'une stratégie claire d'accompagnement de ce type de besoin¹³¹.

¹²⁸ Le travail de Olivier Guiryanan sur le syndicalisme tchadien a révélé que les femmes enseignantes fonctionnaires de l'Etat s'arrangent systématiquement à se faire affectées à N'Djaména, selon la modalité de « suit son mari ». Celle-ci est une possibilité offerte aux fonctionnaires femmes et qui voudrait que la femme fonctionnaire de l'Etat soit affectée partout où son mari est en service (privé ou public). Par ailleurs, il faudrait noter aussi les autres types de pratiques qui consistent à partager son salaire avec le responsable de l'établissement d'enseignement afin de couvrir son absence sur le lieu de service.

¹²⁹ République du Tchad, « Rapport d'état sur le système éducatif national du Tchad », 2016, p.58

¹³⁰ Lacroix, « Tchad-expulsion de Mgr Russio, évêque de Doba », (<https://www.la-croix.com/Urbi-et-Orbi/Archives/Documentation-catholique-n-2500/Tchad-Expulsion-de-Mgr-Russo-veveque-de-Doba-2013-04-09-934480>), consulté le 10 décembre 2020.

¹³¹ Un atelier de restitution d'une étude portant sur l'éducation arabo-islamique financée par l'AFD a eu lieu en octobre 2020 au CEFOD. Le Conseil des Affaires Islamique du Tchad, les leaders religieux, les chercheurs

La question Nord-Sud est aussi cruciale au Tchad. La simplification du pays en le délimitant *géoculturellement* en deux est pleine d'enjeux et de risques. Cette simplification a permis d'avoir deux types de Tchadiens : « Nordistes », généralement de confession musulmane, et les « Sudistes » chrétiens et animistes. Les musulmans du Lac Iro dans le Moyen-Chari et ceux du Mayo-Kebbi Est et Ouest au sud du pays, par exemple, semblent être oubliés. Dans la vie courante, les fissures sociales relevant de cette délimitation sont réelles. La ville de N'Djaména traduit la configuration Nord-Sud en termes d'habitation¹³². Les manifestations issues de ces considérations se font sentir dans les confrontations entre les communautés d'éleveurs (considérés comme musulmans) et d'agriculteurs¹³³ (supposés être chrétiens et animistes) et aussi dans la constitution des partis politiques qui rassemblent plus les gens de même « couleur » que de partisans idéologiques.

Comme sphère géo-culturelle, chaque Tchadien a besoin d'exprimer son appartenance à telle ou telle délimitation. Cependant, compte tenu de la mobilisation nocive de cette délimitation en 1979 par les acteurs politico-militaires, conduisant à la sanglante guerre civile dont les séquelles sont encore présentes dans l'esprit de nombre de Tchadiens, les mêmes acteurs étouffent actuellement ce besoin. De manière officieuse, les hommes politiques et autres acteurs religieux mobilisent suffisamment ces identités pour leurs besoins propres, en opposant les uns aux autres. Tant que les séquelles de 1979 avec les rebellions de 1984-86 ne sont pas guéries, les Tchadiens vont toujours s'affronter en deux blocs¹³⁴. Car, actuellement, les fonctions de l'Etat sont occupées en fonction de l'appartenance à cette aire géo-culturelle, tant est grande la fracture liée à la question de l'identité géo-culturelle¹³⁵.

Si la décentralisation telle que prévue depuis la conférence nationale souveraine et inscrite dans la constitution nationale de 1996 n'a pas véritablement démarré, des expériences en matière de développement local et de participation se sont néanmoins multipliées au cours des dernières années. Connaissant le rythme de développement du Tchad, la décentralisation est un besoin réel à prendre en compte.

Malheureusement, greffer l'organisation locale à la décentralisation pour mieux impulser le développement demeure un choix qui peine à porter des résultats. Aujourd'hui, il faut dire qu'il s'agit tout simplement d'une décentralisation **décorative**. Par exemple, jusqu'à maintenant, le système de l'unité de caisse est toujours en vigueur. Les fonds collectés au niveau local sont d'abord expédiés au niveau central (N'djaména) avant d'envisager tout retour dans les localités assorti d'une lenteur décourageante.

Comme exemple pratique, revenons sur le cas des cinq¹³⁶ Provinces autour de la réserve de Ouadi-Rimé/Ouadi-Achim, où les données collectées montrent effectivement que la décentralisation est un besoin réel pour le développement. De même on constate que les structures de développement local

tchadiens et ceux venant du Cameroun ainsi que les responsables du Ministère de l'éducation y étaient présents. Le Directeur de l'Encadrement de l'éducation arabo-islamique a pris la parole pour reconnaître l'énorme besoin religieux qui manque d'appuis étatiques.

¹³² Les quartiers sont le reflet de cette appartenance. Souvent les quartiers « Nord » ou « Sud » sont habités selon cette dynamique culturelle.

¹³³ Olivier Guiryman & al., « Les conflits entre agriculteurs et éleveurs dans le Mandoul », SIPRI/BUCOFORE, 2018

¹³⁴ Nous avons participé à la réalisation d'une étude sur les facteurs générateurs de conflits au Tchad et au Nord Cameroun en 2014 au profit de l'ONG Catholic Relief Services (CRS). Au Tchad, les séquelles de la guerre de 1979 ont été unanimement pointées du doigt par les personnes interviewées, qu'elles soient de confession musulmane, chrétienne ou animiste, comme source première des conflits entre les communautés. Voir « Social cohesion assessment: Chad and Cameroon », CRS, 2014.

¹³⁵ 135 Géraud Magrin, *Un sud qui perd le Nord ? Les récents gains de la fracture tchadienne*, Bulletin de l'Association des Géographes français, 2002/79-2, p.185-198

¹³⁶ Données collectées dans le cadre l'étude « Développement Local et Engagement Citoyen » du Projet de Développement Local et d'Adaptation aux changements climatiques autour du Reserve Ouadi-Rimé/Ouadi-Achim (Banque Mondiale), janvier 2020.

existent. C'est ainsi qu'on rencontre le Comité Provincial d'Action (CPA) comme organe principal au niveau provincial, le Comité Départemental d'Actions (CDA) au niveau départemental, c'est-à-dire juste après la province et enfin on trouve le Comité Local d'Action (CLA) comme dernière instance en charge du développement au niveau local (sous-préfecture). De prime à bord, on a là l'ossature d'une décentralisation capable d'initier un développement à partir du bas, c'est-à-dire partant du local.

Cependant, en termes de moyens financiers ou de ressources humaines, ces structures de développement local dépendent du système central. Ceci remet en cause encore une fois de plus le sens même de la décentralisation et aussi l'existence des politiques de développement local. Les Comités Provinciaux d'Action du Barh-El-Ghazal et du Batha, malgré leur engouement à être actifs, ne peuvent réaliser des activités en faveur des communautés faute de moyens techniques et financiers. D'ailleurs, toutes les deux ne disposent pas d'un local de fonctionnement. De même au niveau des départements, les mêmes difficultés apparaissent. À Arada et Biltine par exemple, les structures n'existent que de noms. Elles disposent à peine des accessoires et bureautiques. La conséquence en est que même les réunions mensuelles importantes pour discuter des priorités au niveau départemental n'ont pas eu lieu.

Un autre aspect qui révèle l'incompatibilité de la décentralisation avec les besoins locaux concerne la gestion des conflits. Le découpage administratif ne s'est pas fait en collaboration avec la population locale et n'a pas suffisamment pris en compte les besoins locaux. La conséquence, la gestion des litiges ne tient pas forcément compte des limites territoriales administratives. Par exemple, le chef de canton d'Arada n'hésite pas parfois à outrepasser la limite de sa localité pour résoudre les problèmes de ses « ressortissants » vivant hors canton, car il les considère comme des habitants légitimes de son territoire amputé par l'administration étatique. A l'opposé de ce cas, dans la Province du Kanem, les communautés ont catégoriquement refusé la délimitation administrative en cantons, obligeant les autorités à créer leur équivalence appelée « Zone de confiance ». Ces exemples sont des cas parmi tant d'autres qui montrent *la complexité de la notion du territoire et aussi la notion de la légitimité dans le contexte de la gestion des conflits locaux*. Aussi, faut-il noter l'exclusion des organisations de la société civile dans les instances locales de gouvernance, bien que les textes de loi encouragent leur participation.

En effet, pour que le rôle de la société civile dans le développement local soit clair, il faut que le processus de décentralisation soit partagé par les différents acteurs et que tout processus décisionnel local voit la participation des populations et de la société civile dans la formulation, l'exécution, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement. Ainsi, toutes les composantes de la société civile ne jouent pas encore un rôle d'acteur du développement et ne reflètent pas encore un véritable tissu associatif actif. Cela est lié à des questions internes, mais aussi à la perception du processus de décentralisation comme initiative de l'État (puisque c'est lui qui la met en œuvre) et qui n'implique donc pas les OSC.

Au Tchad de manière générale, il est fréquent de souligner les oppositions ou conflits existant entre les acteurs du secteur public (à vocation d'exercice du pouvoir – central ou local), les acteurs du secteur privé (à vocation de profit) et les acteurs de la société civile. Il conviendra donc de bien analyser ces conflits (réels ou potentiels) afin de mettre l'accent sur les relations de « partenariat » qui peuvent (devraient) exister entre ces différents types d'acteurs et donc de renforcer leur potentiel de développement. De leur côté, les collectivités locales sont des lieux de mise en cohérence des initiatives locales et des interfaces indispensables entre l'État et la société civile. Le développement du partenariat dans le cadre de la décentralisation suppose que le dialogue entre les acteurs permettra de dégager des intérêts collectifs qui faciliteront les synergies.

Finalement, cette importance accrue de la dimension locale et territoriale est directement liée à une des caractéristiques fondamentales de ce qu'on pourrait définir comme la « ruralité » du pays. Dans ce sens, tant les changements profonds de la structure de l'économie avec l'entrée du pays dans l'ère pétrolière que le rôle primordial de la capitale N'Djamena sur le plan politique et institutionnel, ne

peuvent pas occulter le fait que les véritables enjeux de développement concernent la dimension locale et territoriale. D'une manière générale, les enjeux nouveaux du développement local devront faire l'objet du renforcement des capacités à travers surtout une action d'accompagnement des différents acteurs qu'y sont impliqués. Dans ce sens, le foncier ainsi que le processus de décentralisation demeurent des questions primordiales pour la gestion de l'espace public au niveau local/territorial.

3.4. Les enjeux mal gérés : codes du foncier, du pastoralisme et de la famille

Pour comprendre les dynamiques actuelles en termes de foncier et pastoralisme, il convient d'évaluer les textes de loi qui existent¹³⁷. Le Tchad n'a jamais élaboré son texte sur le foncier. Le texte actuel date de 1967, juste après l'indépendance du pays et il a été élaboré par les Français pour les Tchadiens. En effet, l'esprit du texte actuel est celui de la République française post-révolution¹³⁸ où il fallait répartir les terres de manière équitable sur l'ensemble du territoire (arrachées des mains des seigneurs), en choisissant l'option que la terre appartenait à l'Etat. Ce principe a ignoré complètement les mécanismes locaux/tchadiens de gestion des terres.

En stipulant que « *Toute terre non immatriculée est réputée vacante et sans maître, à moins que ne soit rapportée la preuve du contraire*¹³⁹ », la loi a semé sa propre contradiction. Car même les terres exploitées de manière traditionnelle pour la chasse appartenaient à des communautés. L'exemple le plus récent est le désert du Nord qui devient subitement enjeux de disputes entre l'Etat et les communautés à cause de l'or. En effet, le problème pouvait se régler dès le départ avec la création d'un Cadastre National pour constater les domaines de l'Etat et ceux des communautés. Or, jusqu'à maintenant, il n'en existe pas. Donc il y a des domaines publics qui sont devenus des domaines privés (occupation, exploitation), surtout que la prescription dans le milieu rural est de 10 ans. Actuellement, tout ce qui est couloir de transhumance tel qu'établi par la Loi n°24 tombe dans le domaine public. Il n'y a pas eu de couloir en réalité. Car les espaces publics sont en contradiction avec la vocation agropastorale du pays, d'où l'opposition de toutes les parties prenantes au code sur le Pastoralisme¹⁴⁰.

Pourtant, jusqu'en 2011, toutes les agglomérations du Tchad n'occupaient que 0,2% de la superficie du territoire national. Or, 80% des conflits en justice concernent le foncier¹⁴¹. Cela se justifie par le fait que le foncier a changé de statut avec l'ère pétrolière (valeur monétaire, début d'industrialisation du pays, corruption aidant). La terre devient un « fonds de commerce » plus lucratif que les investissements dans les autres secteurs. Est né dès lors l'esprit d'accaparement des terres. En effet, jusqu'en 1990, ce type de problème n'existait pas. La spéculation foncière est née de ce contexte d'exploitation du pétrole où hommes d'affaires, administrateurs et officiers des forces de sécurité s'y mêlent, rendant difficile la gestion de la question foncière au Tchad. En outre, il n'existe pas un mécanisme étatique pour surveiller l'occupation foncière au Tchad. Cela entraîne l'occupation anarchique des espaces sur l'ensemble du territoire.

De nos entretiens, il ressort que la révision de la loi de 1967 n'a pas banni le fait que l'Etat soit le détenteur principal des terres. Par contre, des dispositions nouvelles ont été introduites pour alourdir les procédures de déguerpissement des communautés et rendre plus légères les procédures

¹³⁷ Loi n°24 du 22 juillet 1967.

¹³⁸ Bernard Bodinier, *la révolution française et question agraire, un bilan national en 2010*, Histoire & Société rurale, 2010/1 (Vol.33), p7.47

¹³⁹ Article 13 de la Loi n°24 du 22 juillet 1967

¹⁴⁰ L'opposition à la loi sur le pastoralisme est venue d'abord des députés du parti au pouvoir, ce qui aurait poussé le Président à demander sa suspension provisoire malgré qu'elle ait été validée par l'Assemblée. Cette dernière entamait le début d'un mandat « graciée » par le pouvoir exécutif, donc n'avait pas une marge de manœuvre pour s'opposer ouvertement à une loi voulue par ce dernier.

¹⁴¹ Entretien avec le Directeur Général du Ministère de l'Aménagement du territoire, de Développement de l'habitat et de l'Urbanisme.

d'obtention des titres fonciers¹⁴² par ces dernières. Ces deux aspects introduits dans le nouveau code rejeté devraient permettre de ralentir les élans arbitraires de certaines autorités quand il s'agit de déguerpier les communautés au profit des entreprises.

En ce qui concerne le pastoralisme, la loi en vigueur actuellement date d'avant l'indépendance du pays, notamment la Loi n°04 du 31 octobre 1959. Soixante ans après, cette loi ne peut plus être d'actualité. D'abord, la démographie a considérablement changé, car les documents historiques parlent de 3 millions des Tchadiens en 1960 (environ six fois moins que la population actuelle, estimée à 16 millions par l'INSEED en 2019). Ensuite, l'augmentation de la densité entraîne aussi bien celle de l'agriculture familiale que de l'élevage essentiellement transhumant. Des couloirs de transhumance de 1959 ne peuvent pas être respectés par ce fait. Enfin, les effets du changement climatique affectent la pratique de l'élevage transhumant, avec une forte tendance à la mobilité, conjuguée avec le phénomène de nouveaux éleveurs.

En effet, le phénomène dit « nouveaux éleveurs » est l'apparition des nouveaux acteurs dans le champ de l'élevage au Tchad. Avec l'accumulation des moyens financiers issus de la rente pétrolière, des hauts responsables politiques, administratifs, militaires et des hommes d'affaires ont investi amplement dans l'élevage. Parfois, ce processus consiste, soit, à acheter une partie des têtes de bétail des éleveurs dits « traditionnels », soit en leur confiant de nouvelles têtes qu'ils gardent à côté de leur effectif propre à cause de leur expérience millénaire dans ce domaine. Les nouveaux propriétaires arment parfois leurs employés pour se prémunir des éventuels conflits avec les agriculteurs. Aussi, en ressort-il que les nouveaux acteurs respectent moins les conventions locales en matière de gestion foncière (occupation des terres entre sédentaires et nomades), entraînant une recrudescence des affrontements entre éleveurs et agriculteurs partout où les deux types d'acteurs cohabitent¹⁴³.

Le blocus des codes foncier et du pastoralisme est venu des députés des provinces, notamment ceux qui ont pour principale zone l'agriculture (y compris les musulmans). Ces derniers pensaient que les nouveaux codes permettraient aux autorités administratives de s'accaparer davantage les terres des paysans. Il faut relever que les députés tchadiens sont constitués à plus de 60% des personnes ayant pour origine agro-pastorale¹⁴⁴. Même les députés du Mouvement Patriote du Salut (MPS), parti au pouvoir, se sont montrés réticents à l'égard de deux codes proposés. Le fondement du rejet du code sur le foncier était le pastoralisme (investi par les hommes d'affaires et officiers de sécurité, nouveaux acteurs qui ne respectent aucune convention locale). Ce qui n'a pas permis de valider le code sur le pastoralisme introduit au même moment à la signature du Président de la République. En effet, ce qui aurait mis le feu aux poudres, c'était l'obligation faite aux agriculteurs de clôturer les champs à partir de septembre de chaque année agricole, sinon les éleveurs pouvaient y passer sans se faire condamner.

Inquiété par les éventuelles conséquences du code sur le pastoralisme, le président Deby critique sa propre majorité d'être aveuglée par le pouvoir et de s'éloigner des réalités quotidiennes des Tchadiens (lors du discours du 1er décembre 2014). Il décide à cette occasion du « retrait » de ce code dans l'ordonnancement juridique national. Aussitôt le Conseil constitutionnel saisit par les députés d'opposition, déclarera inconstitutionnel ce code pour « violation massive de la constitution » dans sa décision N° 008/CC/SG/2014 du 24 juillet 2014.

Ainsi, les différents codes proposés en 2014 et 2015 (foncier et pastoralisme) n'ont pas été rejetés à cause de leur contenu, mais plutôt à cause des dysfonctions dans les institutions de l'Etat. Les

¹⁴² Entretien avec le Directeur Général du Ministère de l'Aménagement du territoire, de Développement de l'habitat et de l'Urbanisme.

¹⁴³ Ces informations ont été collectées en 2013 lors de notre étude pour CARE International sur ce sujet au sud du Tchad et confirmées en 2018 pendant la réalisation de l'étude de SIPRI et BUCOFORÉ sur le même sujet dans la Province du Mandoul.

¹⁴⁴ Entretien avec un député de l'opposition tchadienne.

communautés ont eu peur de l'Etat de non droit qui règne au Tchad, obligeant leurs représentants à se montrer sceptiques à l'égard des codes foncier et du pastoralisme¹⁴⁵. À l'image du pétrole, mais également de toutes les richesses dont le sol tchadien regorge, le foncier illustre de manière magistrale ce que l'on a appelé « la malédiction des ressources ». Faute de politique foncière, l'État tchadien est en train de faciliter le contrôle à long terme sur des terres agricoles appartenant à des communautés rurales par des acteurs tchadiens ou étrangers (compagnies pétrolières notamment), alors que la mise en valeur de ces terres limiterait l'exode rural et l'insécurité alimentaire.

Quant au code de la famille, la principale opposition serait venue des leaders religieux de confession musulmane. Autant que durera l'alliance entre les pouvoirs publics et les sphères religieuses musulmanes au Tchad, ce code ne verrait pas le jour, car à l'état actuel il est jugé trop libertaire en faveur de la femme musulmane. Un expert ayant participé à la rédaction de ce code pense que « si on arrive à dissocier l'islam de la sphère étatique, le code de la famille sera promulgué¹⁴⁶ ».

En effet, lors des consultations entre le Gouvernement et les leaders religieux (musulmans et chrétiens), deux types de divergence ont eu lieu. Dans un premier temps, des divergences entre les conceptions religieuses ont dominé le débat, notamment sur la question de divorce qui est une pratique autorisée par le Coran alors que la Bible l'interdit. En outre, les droits de successions ne sont pas les mêmes. Cependant, face à l'interlocuteur qu'est l'Etat, les chrétiens¹⁴⁷ ont admis le principe que le droit positif sur la succession pouvait prendre le dessus sur le droit canonique, alors que le divorce est non-négociable dans la position officielle à admettre par les représentants des églises chrétiennes. En dehors de deux divergences susmentionnées, les leaders musulmans ont aussi opposé l'âge légal pour le mariage (à 12 ans une fille pourrait être mariée). La décision finale revenait à l'Etat, censé être laïc.

En réalité, la source de certaines discriminations encore défendues par les conservateurs musulmans tchadiens au nom de l'islam, est le refus de l'égalité entre les hommes et les femmes. Ce refus est justifié par un verset coranique qui stipule que : « *Les hommes leur (c'est-à-dire aux femmes) sont supérieurs d'un degré* » (2/228). C'est au nom de cette inégalité que les adversaires de l'égalité des sexes justifient toutes les autres discriminations appuyées sur le même type d'énoncés coraniques. En procédant ainsi, certains leaders musulmans privent tout un pays de la possibilité de mettre à profit l'immense ressource humaine constituée de femmes et de jeunes, notamment en les libérant de tous les poids culturels et politiques dont ils sont victimes actuellement.

3.5. La « normalisation » des tares de la société : corruption, personnalisation des pouvoirs, vacuité des fonctions et l'inversion des échelles sociales

En toute contradiction avec l'article sus-mentionné, la corruption s'est normalisée au Tchad. Cela sous-entend que, dans l'esprit des Tchadiens, c'est ne pas accepter de corrompre ou d'être corrompu qui paraît anormal. De plus, la corruption est reconnue comme une infraction et non un délit¹⁴⁸. Des expressions telles que « vous voulez nous montrer quoi ? » ou « on dirait que vous sortez d'ailleurs »

« Est puni d'un emprisonnement de un à dix ans tout agent public qui a, sans droit, à tout moment, directement ou indirectement, sollicité ou agréé des offres ou promesses ou reçu des dons ou présents ou autres avantages indus pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, pour faire ou s'abstenir de faire un acte de ses fonctions ou de son emploi, pour lequel aucune rémunération n'est légalement due. »

Code Pénal, Art.192

¹⁴⁵ La validation par l'Assemblée du code sur le pastoralisme a obéi à la logique de loyauté analysée dans la première section de l'étude.

¹⁴⁶ Entretien avec un expert membre de l'équipe qui a proposé le draft du code de la famille au Tchad.

¹⁴⁷ Entretien réalisé avec le curé de la paroisse Coq-ville de Farcha

¹⁴⁸ Un délit est d'une gravité entre une contravention et un crime. Plus lourd que l'infraction qui est un non-respect d'une loi.

sont souvent opposées aux personnes qui tentent de résister aux pratiques corruptives¹⁴⁹. Ainsi, on est arrivé à normaliser systématiquement la corruption dans l'esprit des Tchadiens, soit par un processus de déni de son existence (on refuse d'en parler, on ignore son existence, etc.), soit par celui de sa transformation : « c'est l'avantage du métier ». Que ce soit dans les marchés des services, des marchandises ou des travaux, très peu d'entrepreneurs opérant au Tchad peuvent affirmer ne pas être acteurs ou victimes de la corruption. Cela concerne aussi bien le secteur public, le secteur privé et les projets et programmes financés par les partenaires au développement. Vu l'importance des projets et programmes des bailleurs dans la lutte contre la pauvreté au Tchad, l'instauration de la corruption dans ce milieu est à combattre immédiatement¹⁵⁰. Lutter contre cette pratique, c'est autant vouloir s'attaquer à une sorte de « valeur culturelle ».

La personnalisation des pouvoirs au Tchad serait le résultat du syncrétisme que nous venons d'analyser. Dans la conception traditionnelle du pouvoir dans la plupart des communautés tchadiennes, n'importe qui ne peut pas être chef. En effet, le « chef » est un homme investi par dieu et protégé par les ancêtres, occultant l'idée du pouvoir du peuple. C'est cette conception qui justifierait les propos adorateurs de certains Ministres de Déby à son égard. Être désigné Ministre ne relèverait pas seulement d'un acte humain, mais c'est aussi l'expression d'une volonté divine à l'égard du bénéficiaire du poste. Et comme les humains n'ont pas à contredire les dieux, l'obéissance aveugle est requise à tout Ministre à l'égard du Président de la République. Chaque Ministre reproduit le même schéma sur l'échelle d'en bas. Les lois de la Républiques deviennent relatives et parfois caduques face à ce mécanisme de gouvernance.

Ainsi, les postes dans le secteur public sont d'abord la propriété du Président de la République et ses proches. Toute personne désignée pour la gestion de tel ou tel poste doit se rendre à l'évidence qu'il ne s'agit pas d'une délégation de pouvoir au sens moderne, mais plutôt d'un *gardiennage* au sens où les détails les plus élémentaires du poste devraient être dictés par le *groupe type* analysé au point 2.3. Certains anciens ministres¹⁵¹ avec qui nous avons réalisé des interviews ont reconnu la frustration essuyée dans leur fonction, notamment quand les décisions les plus élémentaires devaient parfois venir des personnes extérieures à leur département, parfois autre que la présidence de la République.

Enfin, le fait de normaliser la corruption, de considérer que n'importe qui ne pourrait accéder à n'importe quel poste sans intervention divine, le fait de créer autour de la personne du Président des collaborateurs qui sont « ses obligés permanents », réussir dans la sphère publique n'a rien à voir avec les valeurs enseignées aux enfants : mérite, effort, intégrité, etc. On se trouve dans un contexte où la « réussite » peut surgir de n'importe où et n'importe quand. Les succès académiques sont pour la sphère universitaire, les efforts sont relativement appréciés, l'intégrité est une vertu moins demandée, etc. Dans ce contexte, non seulement on « réussit » inversement, mais on peut aussi être amené à ne pas s'adapter aux réalités professionnelles et de la vie de l'adulte, tant sont grandes les contradictions entre ce qui est enseigné et ce qui se vit réellement. On en est arrivé à renverser les échelles sociales

¹⁴⁹ Un consultant Burkinabe qui s'est installé au Tchad depuis 2008, rencontré lors de la collecte des données de la présente étude, regrette en disant que les Tchadiens sont à 40%, pendant que les autres pays africains sont à 10%. Les pourcentages sont ceux demandés dans les marchés publics ou privés afin d'être déclarés adjudicataires. Cette estimation n'est pas en deçà de la réalité dans les marchés publics, quand ces derniers sont assimilés à des détournements des deniers publics.

¹⁵⁰ Sans étiqueter les individus, la pratique de corruption concerne l'ensemble du personnel des projets et programmes. Mais souvent, les expatriés qui s'y mêlent sont des Africains. Parfois ces derniers sont plus exigeants que leurs collègues Tchadiens quant au taux exigés pour gagner les marchés. Les plus honnêtes dans ces projets sont ceux qui n'y participent pas, mais sont au courant de la pratique. La chaîne va jusqu'au niveau des cadres des ministères de tutelle de chaque projet ou programme. Ces informations sont les résultats d'une enquête en cours au profit d'une organisation internationale sur les pratiques de corruption dans les projets financés par les bailleurs en Afrique Centrale, enquête à laquelle nous participons pour le Tchad.

¹⁵¹ Nous avons interviewé cinq anciens ministres dans le cadre de cette étude. Tous ont requis l'anonymat total.

de réussite : détourner des biens publics n'est pas nécessairement une infraction, être « élève-milliardaire » sans un héritage quelconque s'apparente à un acte normal, etc. Ainsi, la véritable contribution à un Tchad démocratique et prospère passerait par le rétablissement des valeurs de la République qui contredisent ces contre valeurs en œuvre.

3.6. La question des « Zagawa » et autres parties prenantes dans la gouvernance au Tchad

Être Zagawa est rempli d'enjeux au Tchad¹⁵² à cause des nombreux privilèges y afférents. Tout d'abord, cette appartenance ethnique pourrait ouvrir la porte à la classe des « intouchables¹⁵³ » du pays avec tous les avantages y afférents. Beaucoup de Zagawa de nationalité soudanaise ont bénéficié très rapidement de la nationalité tchadienne grâce à leur réseau transnational créé à travers les attaches qu'ils ont avec leurs proches tchadiens. Ainsi, ce n'est plus un secret de dire que l'ethnie Zagawa est considérée (parfois abusivement) comme la « propriétaire » du Tchad depuis le règne de Déby. Même dans l'armée tchadienne, les Zagawa se considèrent comme appartenant à un groupe spécial, comme une sorte de la « haute classe »¹⁵⁴. La quête pour l'obtention du titre d'intouchable devient rude et capitale. Les acteurs allient la stratégie politique, économique avec la possibilité d'y entrer par le mariage. Tout cela rend indubitablement l'ethnie Zagawa une « marque » qui séduit plus d'un Tchadien, surtout quand on sait que le Gouverneur de la Banque Centrale de l'Afrique Centrale est un neveu du Président Déby, que le Chef de la Commission de l'Union Africaine en est un, sans oublier de nombreux postes clés du Gouvernement, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, occupés par les Zagawa. Avoir son « Zagawa » devient ainsi un impératif pour les personnes qui souhaitent réussir en politique, dans les affaires et dans le secteur de sécurité.

Actuellement, la question « Zagawa » est devenue plus cruciale que jamais. En effet, au sortir de la conférence souveraine en 1993, le président Déby a toujours assuré l'équilibre géographique et socio-culturelle¹⁵⁵ dans la gestion des grandes institutions publiques du pays jusqu'en 2003. De 2003 à 2011, les facteurs d'équilibre choisis par le président étaient la loyauté politique et la fibre sécuritaire (les ex-rebelles notamment, à travers des accords de ralliement). La nomination d'un premier ministre originaire de la Province du Ouaddai en 2008 était destinée à calmer les esprits suite à la disparition de l'opposant Ibn Oumar Saleh (natif du Ouaddai), tandis que celle de l'actuel Président de la Commission de l'Union africaine était destinée à tester la force des « sudistes »¹⁵⁶. En 2011 par exemple, l'élection présidentielle a eu lieu grâce à la participation de deux partis politiques, car boycottée par l'opposition politique, et les nominations vont tenir compte du soutien de ces deux partis. La donne a changé depuis 2016. La fragilisation des partis politiques d'opposition et des OSC, le soutien acquis par Déby au niveau international pour son rôle dans la lutte contre le terrorisme, la crise économique qui frappe le pays avec des conséquences sur le fonctionnement institutions de contre-pouvoir, tous ces facteurs ont aidé le président à privilégier les alliés les plus fidèles en

¹⁵² Pour ceux qui ne connaissent pas le Tchad, il s'agit de l'ethnie à laquelle appartient le Président Déby. Ce groupe ethnique partage l'Est du Tchad et le Darfour du Soudan. Une anecdote s'est répandue à N'Djaména dans les années 2010, selon laquelle un jeune aurait demandé à sa mère de sursoir à lui payer les études supérieures à l'extérieur du Tchad au profit de l'apprentissage de la langue Zagawa à Am-Djarass, ville où le Président passe souvent ses vacances. Pour ce jeune, la maîtrise du Zagawa ouvrirait rapidement des portes d'emplois par rapport à un diplôme universitaire.

¹⁵³ Ce ne sont pas tous les Zagawa qui sont considérés comme « intouchables » : peuvent être « exonérés » des poursuites judiciaires en cas d'infraction, peuvent accéder aux ressources étatiques de manière illicite, peuvent disposer des passeports diplomatiques même s'ils ont comme fonction principale l'élevage, etc. Ce sont les Zagawa et non Zagawa proches du pouvoir de Déby qui sont en effet « intouchables ».

¹⁵⁴ Les officiers et soldats interviewés pour les besoins de cette étude ont à maintes reprises soulevés cette question comme contrainte majeure à une armée républicaine.

¹⁵⁵ Depuis son arrivée au pouvoir jusqu'à la suppression du poste de premier en 2018, seuls deux premiers ministres issus des « nordistes » ont été nommés pour une durée totale de mois quatre ans (42 mois) sur les dix-sept qu'a connus le pays : Moussa Faki Mahamat(2003-2005) et Youssouf Saleh Abbas (15 avril 2008 au 5 mars 2010).

¹⁵⁶ Entretien réalisé avec un ancien Conseiller Politique à la présidence.

politiques¹⁵⁷ et les membres de la famille Itno ainsi que celles de la première dame avec ses courtisans dans la gestion du pays. L'exclusion s'est généralisée avec la faible capacité des autres parties prenantes à constituer un contre-pouvoir fort face au régime. Les Zagawa monopolisent de plus en plus les postes clés du pays.

Il convient de rappeler que les mécanismes d'exclusion ne sont pas propres au régime actuel. Chacun des présidents que le Tchad a connus en a développé avec des degrés variés¹⁵⁸. En effet, avant la colonisation du pays, la fabrique sociale et politique habituelle était fondée sur les communautés, alors que celle actuelle est centralisée, menée souvent par une communauté seulement à cause de nouvelles modalités d'accès au pouvoir (violences ou « élections »). Cela sous-entend que les ressources d'un pays sont souvent aux mains d'un petit groupe de personnes qui gère le pouvoir politique, judiciaire et militaire, nécessitant une révision de cette dynamique.

Cependant, beaucoup de crimes commis au Tchad ne peuvent pas être attribués aux Zagawa¹⁵⁹ seuls. En effet, des individus ayant la maîtrise de la langue Zagawa sèment le désordre dans le pays, principalement dans le braquage des véhicules des projets et programmes de développement¹⁶⁰. Les victimes de ces braquages pensent souvent (à tort parfois) en attribuant les actes aux Zagawa, car les criminels s'expriment expressément parfois en Zagawa pour brouiller les pistes. La police débusque parfois des criminels à N'Djaména sous l'étiquette¹⁶¹ « Zagawa », mais qui sont parfois des individus appartenant à d'autres communautés. Les crimes financiers, par exemple, concernent toutes les élites politiques et administratives du pays, notamment dans le secteur public et parapublic¹⁶². Quel que soit l'usage que l'on fait de la « marque » Zagawa, elle est porteuse de germes de conflits actuels ou latents. Assimiler les enjeux d'un pays à une communauté ou une ethnie est un marqueur de la mal gouvernance et, inévitablement, d'une explosion sociale quand le pouvoir devrait changer de main ou d'ethnie.

4. Les probables causes d'explosion du Tchad à suivre de près

4.1. L'usage politique des crises (COVID-19, terrorisme et crise économique) par le régime comme source de conflits

La gestion politique de COVID-19 n'a pas dérogé aux habitudes institutionnelles du Tchad. Même si cette pandémie pourrait limiter le respect des dispositions de la Constitution, des élections et de la gouvernance ainsi que des calendriers électoraux pour l'ensemble des acteurs politiques, le Gouvernement tente par tous les moyens de construire une avance sur les autres concurrents pendant cette période. En effet, face aux effets néfastes de la pandémie, certains Etats (Burkina, Niger et la République Centrafricaine) ont engagé des consultations avec leur classe politique pour évaluer les

¹⁵⁷ Entretien avec un haut fonctionnaire du Secrétaire Général du Gouvernement.

¹⁵⁸ Ngarta Tombalbaye, Hisssein Habré, etc....

¹⁵⁹ A leur arrivée au pouvoir en 1990, le groupe s'est illustré par des crimes non punis. On se souvient des violences parfois inadmissibles, allant du kidnapping des jeunes filles qui sont violées (ce phénomène continue encore, mais les victimes ont honte de dénoncer les coupables à cause des tabous liés au sexe) pendant des jours avant d'être relâchées aux meurtres des activistes des droits de l'homme.

¹⁶⁰ En 2017, dix véhicules des projets financés par l'Union Européenne au Tchad ont été dérobés par les hommes armés.

¹⁶¹ Entretien avec un officier de la police à N'Djaména.

¹⁶² Entretien avec ancien Inspecteur des Impôts.

risques de la situation et envisager les solutions idoines relatives à leurs processus électoraux respectifs. Au Tchad, cela n'a pas été le cas.

Les dilemmes constitutionnels qui sont liés aux dispositions juridiques fondamentales relatives à la limitation du mandat de l'Assemblée Nationale depuis 2015 et celle du Président qui arrive à terme en mai 2021, le report des élections pourrait remettre en cause leur légitimité et partant, la gestion politique du pays. En outre, de peur que les électeurs appelés à voter optent pour ne pas se rendre aux urnes à cause de COVID, le Président Déby mène une campagne déguisée sur l'ensemble du territoire, au détriment des autres acteurs politiques. Or, en raison de la pandémie, le pays a réaffecté des ressources pour contenir la propagation du Covid-19. Cela pourrait également avoir des conséquences sur le budget des élections législatives et présidentielles à venir.

Ainsi, malgré le fait que le pays se soit habitué au dilemme de légitimité, il est évident que les défis susmentionnés ont des implications sur la paix, la sécurité et la stabilité à cause de la pression de la crise économique combinée aux effets de COVID-19 et de la crise sécuritaire dans la sous-région. Il y a des risques de tensions et d'instabilités politiques liées aux élections qui pourraient être aggravés par les problèmes humanitaires et socio-économiques engendrés par la pandémie de la Covid-19.

En termes de crises économiques, la période de « boom » de revenus issus essentiellement du pétrole s'est arrêtée très brusquement, notamment vers la fin de l'année 2014. Les Tchadiens ont commencé l'année 2016 avec l'une des pires déceptions de l'histoire du pays. Une politique d'austérité commença, avec comme principale cible la réduction des dépenses publiques. Les acquis des fonctionnaires de l'Etat ont été très vite remis en cause, entraînant des grèves et revendications diverses dans le secteur public¹⁶³ et les conséquences énormes sur le social et l'économie¹⁶⁴. Ainsi,

« Autant dû à la chute brutale et continue des cours du pétrole qu'à l'incurie de la gestion du surplus pétrolier par le pouvoir en place, cette situation catastrophique débouche aujourd'hui sur un endettement public insupportable et un important déficit budgétaire qui ne permettent ni d'assurer un fonctionnement normal de l'administration, ni de financer la pérennité des services publics de base. L'ultime conséquence de cette dégringolade économique et financière est une paupérisation croissante et continue de la population tchadienne des villes et des campagnes¹⁶⁵. »

L'usage combiné de la crise économique et de la crise sécuritaire par les pouvoirs publics est légendaire. Pour réduire le train de vie des institutions étatiques, nombre de réformes ont été conduites, aboutissant à l'avènement de la IV^{ème} République en 2018. Le Président devient le seul Maître à bord, avec des pouvoirs qui débordent ses capacités humaines, entraînant une lourde lenteur gouvernementale. La crise sécuritaire que connaissent le Sahel et le Bassin du Lac Tchad a permis au pays de se positionner amplement sur l'échiquier international du financement¹⁶⁶. Des réformes sur la

¹⁶³ ¹⁶³ Olivier Guiryman, « Mouvement syndical tchadien et gouvernance politique. Analyse socio-historique et synchronique de la contribution des syndicats au changement social au Tchad », (<http://catchas.mmsh.univ-aix.fr/n/Pages/n01/11.aspx>), consulté le 5 septembre 2020.

¹⁶⁴ Crisis Group, « Alors que les problèmes du Tchad s'aggravent, quel rôle peut jouer la société civile ? », (<https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/chad/chads-problems-mount-what-role-civil-society>), consulté le 5 septembre 2020.

¹⁶⁵ François-Albert Stauder, « Tchad : une nouvelle République sans Etat de droit ? », Fondation pour la Recherche Stratégique, 2018.

¹⁶⁶ Olivier Guiryman: 'Counterterrorism Assistance to Chad for the Sahel: The price the people pay', (<https://www.justsecurity.org/72199/counterterrorism-assistance-to-chad-for-the-sahel-the-price-the-people-pay/>), consulté le 5 septembre 2020.

nomenclature¹⁶⁷ sécuritaire ainsi des limitations de libertés publiques ont été rendues plus drastiques¹⁶⁸ avec le prétexte de la crise sécuritaire et celle de l'économie.

4.2. La nécessité de distinguer le « système Déby » de la personne Déby : enjeux de la transition politique au Tchad

Par définition, nous appréhendons un système comme un ensemble d'éléments inter-liés. Cette définition sied convenablement au régime construit depuis 30 ans par le pouvoir en place : l'économie, la sécurité et la politique forment un tout intégré qui règne à la tête du pays depuis trois décennies. Même si l'actuel Président en est le moteur, il n'en demeure pas moins qu'il fasse partie d'un ensemble global tel qu'analysé dans les sections précédentes. Or, dans le contexte national et international, Déby est assimilé au *Système* qui gouverne le Tchad, acteur dont l'absence au sommet de l'Etat entrainerait un chaos dans la sous-région, pensent ses soutiens nationaux et internationaux.

Cependant, le *Système Déby* n'est pas aussi solide que le laissent croire ceux qui l'ont mis au pouvoir¹⁶⁹. L'histoire récente du pays a montré que le pouvoir n'a eu la vie sauve en 2006 et 2008 que grâce à l'intervention de la France contre les rebelles qui voulaient son fauteuil. On peut aussi relever l'intervention française de 2019 contre une colonne des rebelles au Nord du pays. De plus, l'injustice criarde qui caractérise le secteur de sécurité ne permet pas de compter sur la loyauté des soldats tchadiens en temps de crises sécuritaires.

La seule efficacité du *Système Déby* est son maintien au pouvoir pendant 30 ans. A l'absence des chiffres exacts, on peut oser affirmer que le coût de ce maintien au pouvoir par tous les moyens serait élevé. Hormis la conservation permanente du pouvoir, tous les autres aspects de la vie du pays sont aux arrêts. Le Maître du système l'a reconnu à plusieurs reprises.

Suite sa fameuse interview¹⁷⁰ aux médias français en 2017 où il a accusé la France d'avoir suscité la modification de la Constitution du Tchad en 2005, le Président tchadien a suscité beaucoup de polémiques aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Nous avons eu des discussions avec certains hauts cadres de l'administration publique sur ce sujet. Un ancien cadre¹⁷¹ de la société Cotontchad a soutenu la véracité du propos du Président tout en rappelant un aveu fait par ce dernier lors d'une rencontre avec les cadres de ladite société en 2006. En effet, selon cet interlocuteur, le Président a admis pendant cette rencontre qu'il avait échoué lamentablement sur le plan de la Gestion des Ressources humaines. Selon lui, à chaque fois qu'il souhaite nommer une personne proposée par ses

«Le Président est un homme très informé, mais il arrive à nommer souvent des gens qui s'illustrent par la malhonnêteté. Il faudrait que vous arriviez à comprendre la machine qui gouverne le pays. En effet, pour accéder à un bon poste où les avantages économiques sont grands, il y a deux moyens : soit vous êtes proposé par le cercle qui gère réellement les choses au Tchad afin de drainer les avantages vers ses membres, soit vous payez de l'argent afin d'obtenir le poste. Pour le dernier cas, en fonction des moyens financiers déboursés, le cercle vous accorde une période de « grâce » pour que vous puissiez voler l'équivalent de vos dépenses. C'est pour quoi, souvent, les gens sont renvoyés quelques mois après leur nomination à cause de détournements flagrants. »

Source : Entretien avec un ancien Inspecteur des impôts à N'Djaména

¹⁶⁷ Institutionnellement, les autorités ont revu en profondeur la nomenclature des institutions en charge de la gestion de sécurité publique. L'on note l'apparition de nouveaux dispositifs sécuritaires (une unité spécialisée d'intervention (USIP), une compagnie de sécurité nautique (CSN), la brigade canine, la réorganisation du groupement mobile d'intervention de police actée. Les commissariats de police deviennent les Commissariats de Sécurité Publique (CSP) et tout récemment en Commissariat d'Ordre Public (COP).

¹⁶⁸ Eugène Ngartebaye Le-Yotha: 'Chad's Counterterrorism support abroad drives repression and discontent at Home', (<https://www.justsecurity.org/72318/chads-counterterrorism-support-abroad-drives-repression-and-discontent-at-home/>).

¹⁶⁹ Laurent d'Ersu, Antoine Glaser. *Africafrance. Quand les dirigeants africains deviennent les maîtres du jeu*, 2014/1 n° 249 | pages 123 à 125.

¹⁷⁰ RFI, https://www.youtube.com/watch?v=BtT_vXo7pPU, consulté le 9 décembre 2020.

¹⁷¹ Entretien avec un ancien cadre de la Cotontchad en septembre 2018.

collaborateurs au poste de responsabilité, il demande simultanément et de manière séparée aux renseignements généraux et aux renseignements secrets d'enquêter sur cette personne avant la validation du processus. Cependant, le principal constat était que les conclusions de ces deux services étaient toujours les mêmes, parfois mot pour mot. Il en concluait que ses proches collaborateurs le manipulent depuis toujours. Ces propos traduisent la preuve d'un aveu important et rare en contexte politique du Tchad. *On retient de cette histoire que le système broie son inventeur au même titre que les Tchadiens sont broyés.*

Lors de la traditionnelle fête du 1^{er} décembre 2014, dénommée Journée de la Démocratie au Tchad, le Président tchadien a supplié les fonctionnaires de son pays de cesser de voler les biens de l'Etat : « *S'il vous plaît, arrêtez de voler*¹⁷² », dit-il. Ce propos venant d'un Président de la République révèle clairement l'incapacité de ce dernier à ranger ses troupes dans la bonne gouvernance. Enfin, l'introduction du serment confessionnel pour les hautes fonctions de l'Etat constitue une matérialisation de l'incapacité du système à construire et pérenniser l'Etat de droit au Tchad. Ce qui suppose que le renouvellement des élites au pouvoir ou l'instauration d'un système plus proche des populations est un enjeu sociétal de grande importance actuellement.

« Depuis son arrivée au pouvoir en décembre 1990, le régime d'Idriss Déby, système clanique, dictatorial et fondé sur la violence bénéficie d'un soutien sans faille de la France. Appui financier, appui politique et surtout, dissuasion militaire, tout a été mis en œuvre pour le soutenir et le maintenir au pouvoir, jusqu'à son sauvetage tant en 2006, qu'in extremis lors de la bataille de N'Djamena en février 2008. A la suite de celle-ci, ce sera d'ailleurs un coopérant militaire français qui gèrera un temps, à la présidence, l'organisation de la garde présidentielle. Encore aujourd'hui, 14 coopérants militaires sous uniforme tchadien (par le passé, ils ont été jusqu'à 200) continuent de remplir différentes missions clés : pilotage des restructurations, appui au commandement, renseignement, logistique, restructuration de la garde nomade, restructuration de l'enseignement militaire, aide à la reconversion. La France se targue aussi de former chaque année plus de 1000 « spécialistes », dans le cadre de l'opération Barkhane. »

Source : SURVIE, « La coopération militaire française au service des dictatures », https://survie.org/IMG/pdf/Dossier_elections_maj_1_1-2016_comprese.pdf

4.3. La gestion extravertie de l'Etat (légitimité internationale au détriment de la légitimité locale) à renverser

L'inefficacité du système que nous venons d'analyser tient sa source des facteurs de redevabilité au Tchad. Le Gouvernement rend moins compte à son peuple qu'à l'extérieur, notamment à la France. Les liens ambivalents¹⁷³ qui unissent le Tchad et la France produisent des effets pervers sur les conditions de développement au niveau du pays. La seule stratégie du Président pour le pays, c'est d'anéantir toute force de proposition autre que celle du régime. C'est ainsi que les partis politiques fictifs d'opposition sont créés pour contrecarrer toute initiative de l'opposition politique à se coordonner, des organisations de la société civile sont créées par le Gouvernement pour contrôler et anéantir les actions de contestation, des cadres de concertations entre les trois principales religions du pays sont envahis par le pouvoir afin d'en définir la marche, etc. Le peuple n'est consulté que lors des échéances électorales dont les issues sont souvent définies par avance, à l'instar de l'élection présidentielle de 2016 au le score réel du président au premier n'aurait pas atteint 30% des voix¹⁷⁴.

Cependant, les éléments analysés dans ce rapport indiquent que la légitimité internationale peut aussi se faire en *faux-semblant*. Les lois du pays ne sont alors qu'une façade en grande partie offertes aux partenaires internationaux qui se contentent de peu, façade derrière laquelle un système politico-administratif, animé par le chef d'Etat lui-même, s'appuyant sur le parti MPS, l'administration, la police et l'armée, gouverne sans entrave locale. Cette tendance du pouvoir politique à se légitimer au niveau

¹⁷² Alwhida, « Le Président supplie les fonctionnaires d'arrêter de voler », (https://www.alwhidainfo.com/Tchad-s-il-vous-plait-arreter-de-voler--l-appel-du-president-Deby-aux-fonctionnaires-voir-video_a13802.html), consulté le 30 novembre 2020.

¹⁷³ SURVIE, « La coopération militaire française au service des dictatures », (https://survie.org/IMG/pdf/Dossier_elections_maj_11-2016_comprese.pdf), consulté le 2 novembre 2019.

¹⁷⁴ <http://democracyinfrance.org/democracy-monitor/chad/>, consulté le 28 janvier 2021.

international joue en défaveur des autres parties prenantes du système de gouvernance, notamment les organisations de la société civile et les partis politiques d'opposition. Enfin, cette manière de gouverner ne tient pas compte des besoins prioritaires des populations, parfois en contradiction avec ceux affichés par les pouvoirs publics (la lutte contre le terrorisme en tête des priorités du gouvernement). La figure ci-dessous en est un exemple illustratif¹⁷⁵ :

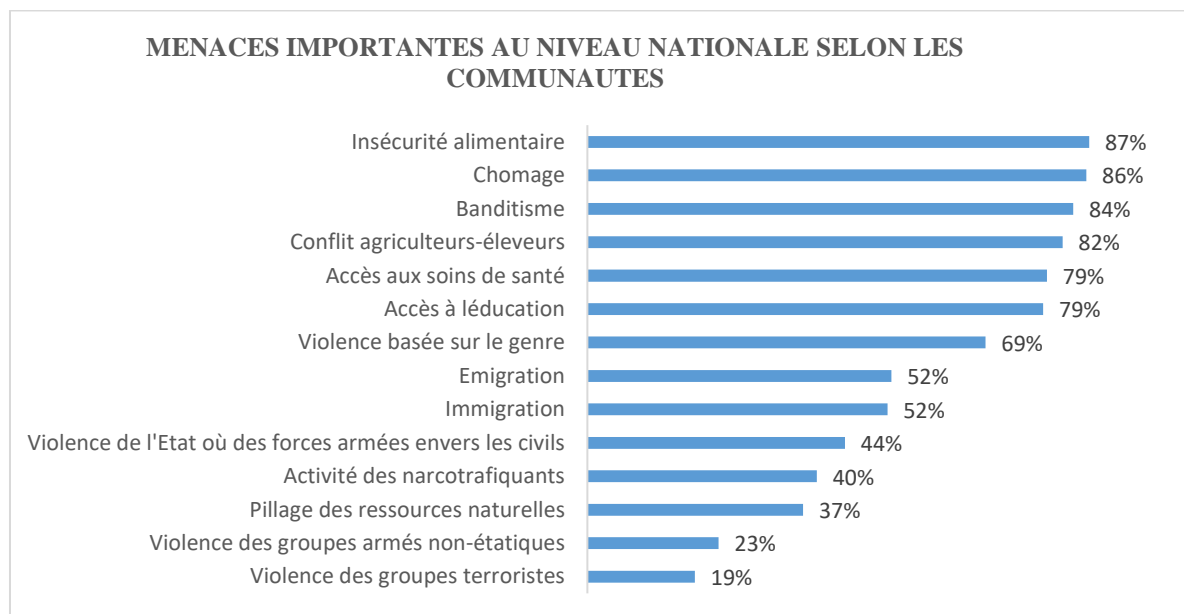


Figure 4 : menaces importantes au niveau national selon les communautés

4.4. La marginalisation croissante des acteurs de contrepouvoir

La position du pouvoir vis-à-vis des acteurs de contrepouvoir, notamment les organisations de la société civile et les partis politiques d'opposition, créerait à la longue le développement des habitudes « d'extrémisme » dans la sphère de la gouvernance au Tchad. Comme actuellement, les partis politiques tels que les Transformateurs et l'Union Nationale pour la Démocratie et le Renouveau (UNDR) sont contrôlés de près par les forces de l'ordre, rendant difficile les préparations pour les consultations électorales à venir. Ces partis d'opposition bénéficient d'une liberté « d'oiseaux en case », avec l'encercllement de leur siège par la police presque tous les jours, et souvent au nom de la lutte contre COVID-19 et l'insécurité. Ainsi, la faiblesse de l'architecture des contrepouvoirs n'est pas simplement liée à un manque de moyens et de capacités. Elle s'expliquerait plutôt par une stratégie mise en œuvre par les élites dirigeantes pour affaiblir ces acteurs de contrepouvoir.

Le premier acteur de contrepouvoir marginalisé est la société civile¹⁷⁶. Privés de financement public pour réaliser leur mission, les acteurs de la société civile souffrent de plusieurs obstacles. Le premier obstacle est la perception de l'utilité des organisations de la société civile de la part de l'acteur étatique. Cela sous-entend que leur implication dans les affaires publiques n'est pas systématique. Ensuite, compte tenu de l'absence d'indépendance financière pour exister en tant qu'acteurs de contre-pouvoir, les OSC tchadiennes présentent aussi des caractéristiques importantes qui en limitent

¹⁷⁵ Données issue de la base de données de SIPRI/BUCOFORE réalisée en 2018. Financement de l'Union Européenne.

¹⁷⁶ Soumission à une Loi jugée sévère (sanctions contre les acteurs des associations qui s'ingèrent dans les affaires « politiques », limitation des sources de revenus- Article 17 de l'Ordonnance n°023/PR/2018) promulguée en 2018 (n°23/PR/2018 du 27 juin 2018 portant régime des associations au Tchad) en contradiction avec le programme PASOC qui devrait permettre d'améliorer le cadre juridique pour le bon fonctionnement des OSC tchadiennes.

leur potentialité d'action (faible niveau de structuration, manque d'organisation interne, et légitimité et visibilité à l'égard des citoyens et des populations qu'elles sont censées représenter). Car la rédevabilité souvent réclamée au Gouvernement par les OSC pour son action publique n'est pas systématique dans le fonctionnement de ces organisations¹⁷⁷. Aujourd'hui, malgré ces faiblesses, la présence des organisations de la société civile dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement du pays s'est renforcée, certainement ces dernières années, grâce également à plusieurs programmes et projets financés par les PTFs où elles ont été impliquées bien que très souvent avec un statut de simples bénéficiaires. Cette importance fait craindre le pouvoir politique qui multiplie la création des ONG et associations¹⁷⁸ pour contrecarrer la dynamique de la société civile dite « indépendante ».

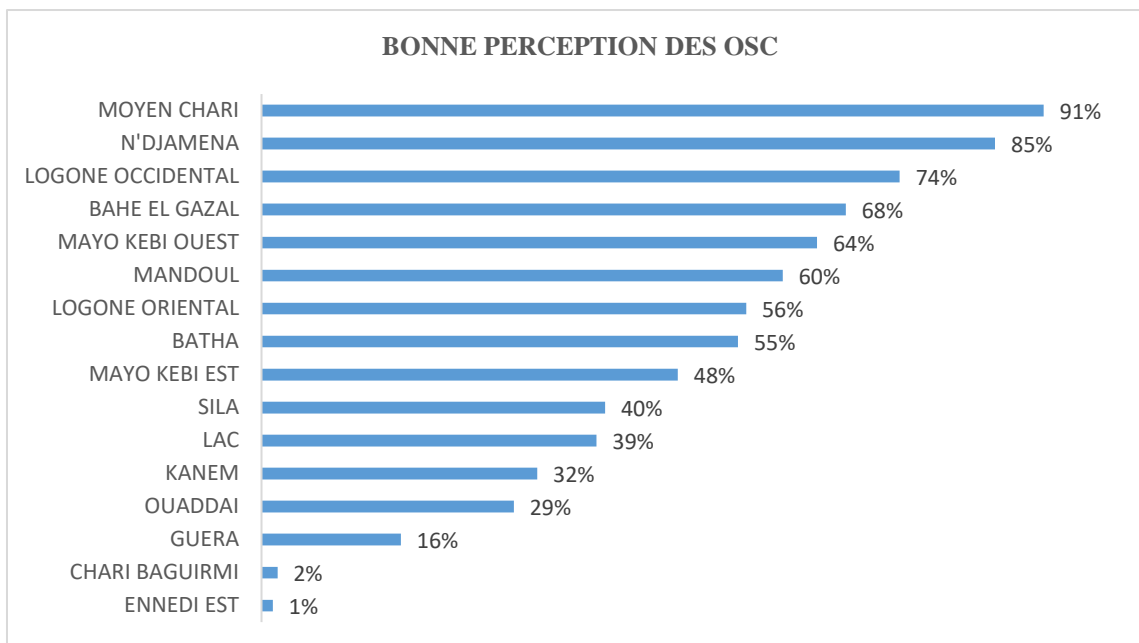
Ainsi, pour que les OSC puissent jouer pleinement le rôle qui leur revient, elles doivent être reconnues – en respect de leur autonomie et leur vocation – par l'Etat comme un acteur qui, avec les autres forces vives du pays, peut donner une contribution fondamentale au processus de développement dans l'espace local et territorial. Pour y arriver, il faut que tant l'Etat que la société civile opèrent selon une démarche qui vise le dialogue social et politique aux différents niveaux (national, régional et local) de la vie sociale, politique et économique, contrairement à la dynamique actuelle qui consiste à s'attaquer sur des enjeux de société de manière nuisible.

Quant aux préoccupations des organisations de la société civile, elles doivent être prises en compte dans un modèle de partenariat multi-acteurs avec l'Etat qui pourrait faire ressortir de manière consensuelle et participative les priorités en matière de développement et de gouvernance. Une participation citoyenne responsable et effective de la société civile ainsi que son engagement dans la gouvernance économique et politique sont des conditions primordiales pour la réussite de ce processus de relance économique. Cela ne sera possible qu'à travers une implication accrue de la société civile dans la gestion concertée et partagée, en respect des fonctions et des prérogatives de chaque acteur, des problèmes du développement et notamment dans la dimension locale et territoriale, surtout que ces organisations sont assez bien appréciées par les communautés à l'échelle nationale (47,5% d'opinions favorables) et locale¹⁷⁹ :

¹⁷⁷ La gestion des ressources des bailleurs devient un enjeu crucial afin de garantir l'existence organisationnelle après la fin d'un projet ou d'un programme. Cet impératif conduit certains responsables de ces organisations à se verser dans le faux en maquillant les comptes. Nous avons décelé ces pratiques dans plusieurs évalués au Tchad, entraînant parfois l'arrêt de financement.

¹⁷⁸ On peut facilement les reconnaître par leur volonté à critiquer systématiquement les positions d'autres OSC à l'égard du Gouvernement et, surtout, les éloges réguliers à l'égard de l'action gouvernementale.

¹⁷⁹ Données issues de la base de données de SIPRI/BUCOFORE réalisée en 2018. Financement de l'Union Européenne. La moyenne nationale obtenue par les OSC est la meilleure de toutes institutions évaluées (communes, Assemblée Nationale, forces de sécurité, etc.). Données issues de la base de données collectées par SIPRI/BUCOFORE en 2018 dans 16 provinces du Tchad. Ces données ont été financées par l'Union Européenne dans le cadre d'une étude sur la perception de la gouvernance, la sécurité et la justice au Sahel



Les partis politiques d'opposition sont une autre catégorie d'acteurs marginalisés dans le champ de la gouvernance. Sans financements publics conséquents et réguliers contrairement au parti au pouvoir (MPS) qui gère les ressources de l'Etat lui permettant de former des coalitions politiques régulières¹⁸⁰, les partis politiques d'opposition (35 partis politiques ont signé l'Accord du 13 Août sous ce label) ne s'activent que lors des consultations électorales. Cette faiblesse devait être résolue par la promulgation de la Loi n°19/PR/2009 sur la Charte des partis politiques au Tchad (articles 53-56). Les dispositions de la nouvelle Charte des partis politiques de 2009, à l'issue de l'Accord du 13 août, prévoient une subvention annuelle pour les partis politiques ayant participé aux élections présidentielles, législatives ou locales, pour les partis représentés à l'Assemblée Nationale et dans les Conseils municipaux, ou pour les partis ayant des femmes élues à l'Assemblée Nationale. L'application de cette loi n'est pas cependant effective.

Il sied tout de même de souligner que, parfois, les partis politiques d'opposition s'auto-marginalisent. En effet, souvent fondés autour des leaders inamovibles, éparpillés dans leur stratégie contre le pouvoir, les partis politiques d'opposition peinent à constituer une force solide de contre-pouvoir au Tchad¹⁸¹. C'est ce qui justifierait le fait que la plupart des leaders d'opposition ont dû siéger dans les différents gouvernements du régime actuel¹⁸² afin d'acquérir des ressources pour réduire les inégalités financières et matérielles. Comme le montre le fonctionnement beaucoup d'entre eux (au pouvoir comme contre le pouvoir actuel), les partis sont généralement créés pour poursuivre des intérêts personnels des élites visant l'accès au pouvoir et aux ressources et non par souci de défendre un programme cohérent, basé sur une vision pour le pays. Cela se reflète par la multiplication du nombre de partis (selon les données fournies par le service des associations et partis politique du ministère de l'administration du territoire, il y a 209 partis politiques reconnus¹⁸³, en date du 03/02/2021, pour une

¹⁸⁰ On peut noter le constat selon lequel pendant les consultations électorales, ce sont les véhicules de l'administration publique qui sont souvent mobilisés par le MPS pour les campagnes. Cette possibilité n'est donnée qu'aux partis alliés au pouvoir.

¹⁸¹ Le rapport du CSAPR sur ce sujet est très intéressant. Voir « Les partis politiques tchadiens. Quelle démocratie pour quelle paix ? », (https://ccfd-terresolidaire.org/IMG/pdf/rapport_partis_politiques_au_tchad.pdf), consulté le 2 février 2021.

¹⁸² Saleh Kebzabo (UNDR-Union Nationale pour la Démocratie et le Renouveau), Koumougé Wadal Abdelkader (URD-Union pour le Renouveau et la Démocratie), Jean Boweye Alingué (UDR-Union pour la Démocratie et la République), etc.

¹⁸³ Si on soustrait les partis d'opposition qui n'atteignent pas 50, les autres partis sont de la mouvance présidentielle.

population de 16 millions d'habitants. Le parti Les Transformateurs n'a pas été comptabilisé, selon cette source). Il y a une forte stabilité de l'élite dirigeante au sein des partis d'opposition, qui contribue à une gestion fortement personnalisée. Les membres des partis sont dans un flux permanent, principalement en raison du phénomène de la «transhumance» (le changement systématique de famille politique en fonction d'opportunités permettant de rester dans le système).

Enfin, dans une perspective de réforme (notamment concernant les autres types d'acteurs comme les syndicats), les actions collectives constituent des vecteurs de changement potentiellement puissants, car elles interpellent les pouvoirs établis et peuvent faire basculer les règles du jeu en vigueur. Toutefois, au Tchad, les actions collectives se caractérisent souvent par la poursuite de privilèges pour un groupe restreint plutôt que par une démarche orientée vers l'intérêt général, comme l'illustre les nombreux exemples de revendications portées par les syndicats d'enseignants ou du personnel de santé ces dernières années¹⁸⁴.

4.5. Les gaps dans les stratégies des partenaires internationaux comme l'une des sources de la mal gouvernance au Tchad

La contribution des partenaires internationaux dans l'économie du Tchad est très vitale. Les éléments analysés dans la section 2 du présent rapport permettent d'affirmer que le pays ne tient que grâce aux appuis multiformes en termes de programmes et projets de développement et humanitaires. Grâce à l'appui de l'Union Européenne, les forages ont été réalisés dans le cadre du 10^e et 11^e FED dans des zones délaissées par les pouvoirs publics. On ne peut ignorer le rôle fondamental des agences des Nations Unies dans les secteurs sociaux au Tchad. L'éducation ne tient que grâce aux contributions des communautés et à l'appui financier de la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement à travers l'appui technique de certaines agences des Nations Unies. La 6^e Revue de l'Éducation qui a eu lieu en juillet 2019 a révélé que, à partir des chiffres traités par la Coopération Suisse, 60% des charges éducatives du primaire et du secondaire sont assurées par les communautés (ménages), 20% par les partenaires et 20% par l'Etat.

Cependant, les approches adoptées par les différents Partenaires Techniques et Financiers ne vont pas dans le sens de la responsabilisation des institutions sectorielles de l'Etat. En effet, tandis que certains tentent d'appuyer les efforts du pays de manière à responsabiliser les agents en charge des différents segments de la chaîne de développement, notamment en exigeant la redevabilité dans la démarche, d'autres laissent le choix à ces agents de gérer les fonds du partenariat dans une opacité totale. Les différents entretiens réalisés avec certains de ces hauts cadres révèlent que certains partenaires « donnent l'argent et on le justifie ». Les pièces justificatives en contexte tchadien ne posent pas de problème. Ainsi, comment obtenir la collaboration de ces fonctionnaires quand certains partenaires font du saupoudrage et d'autres partenaires exigent de la rédevabilité ? Il est donc difficile aujourd'hui d'obtenir la collaboration des cadres dans les ministères, même si cela relève de leurs prérogatives, sans contrepartie financière ou matérielle. Toute réflexion devrait se faire au moyen des ateliers, donc de perdiem. Pire encore, beaucoup de ces fonctionnaires sollicités vont se transformer en consultants pour réaliser la tâche qui relèverait de leur fonction habituelle. Enfin, il faut noter aussi l'excès de la « diplomatie » dans la relation entre certains PTF et les institutions de l'Etat. C'est un comportement qui consiste à développer un silence complice devant des déviances avérées des partenaires étatiques, silence couvert par le nom de la souveraineté du pays.

¹⁸⁴ Olivier Guiryanan, « Mouvement syndical tchadien et gouvernance politique. Analyse socio-historique et synchronique de la contribution des syndicats au changement social au Tchad », (<http://catchas.mmsh.univ-aix.fr/n/Pages/n01/11.aspx>), consulté le 5 septembre 2020.

5. Conclusion et recommandations

5.1. Conclusion : nécessité de construire les relations vertueuses entre les parties prenantes

La pratique du pouvoir au Tchad telle qu'analysée dans le présent rapport démontre suffisamment comment elle parvient à submerger et neutraliser les mécanismes officiels de gouvernance républicaine. C'est cette pratique qui, de loin ou de près, fait penser que les choses de l'Etat relèveraient d'une greffe qui n'intéresse pas les populations. Pourtant, faute d'institutions reconnues par les communautés et suffisamment protégées de l'influence du pouvoir politique, les fonctions institutionnelles actuelles risquent en effet de demeurer pendant longtemps des « coquilles vides ». A l'absence de telles institutions, on peut faire toutes les améliorations juridiques que l'on veut, mais tout cela sera toujours englouti dans le vide institutionnel qui caractérise l'Etat tchadien.

Il importe donc de garantir les équilibres institutionnels, notamment en ménageant cet équilibre entre les pouvoirs judiciaire, exécutif et législatif. Ce dernier reste aux ordres absolus de l'Exécutif, surtout que son mandat est arrivé à terme depuis 2015 et doit son fonctionnement actuel au renouvellement autorisé par l'exécutif. En effet, il faut rappeler que l'Etat tchadien a été fondé sur les structures de rassemblement portant à la fois sur les populations et du territoire. Ces populations avaient une vie codifiée et des régulations propres. Malheureusement, le passage à l'Etat tel que voulu par le colonisateur, puis les dirigeants de l'Etat indépendant a peu tenu compte de ces réalités et ne leur a pas donné une expression politique et administrative, notamment à travers la décentralisation. Les populations villageoises manquent de relais avec une administration qui, circonstance aggravante, n'utilise bien souvent que le français et l'arabe comme langues de communication avec ses administrés. L'appréciation faite par les communautés sur les différents aspects de la vie administrative en dit long sur ces rapports¹⁸⁵ diversifiés, notamment sur les lois du pays, la transparence dans les affaires judiciaires, la corruption, etc., comme le montre la figure ci-dessous :

¹⁸⁵ Données issues de la base de données de SIPRI/BUCOFORE collectées en 2018 sur un échantillon de 3 577 dans 16 provinces du Tchad. Pour la première déclaration, les répondants sont d'accord à 25%. Pour la dernière déclaration, ils le sont à 91%, puisque seuls 9% sont en désaccord.

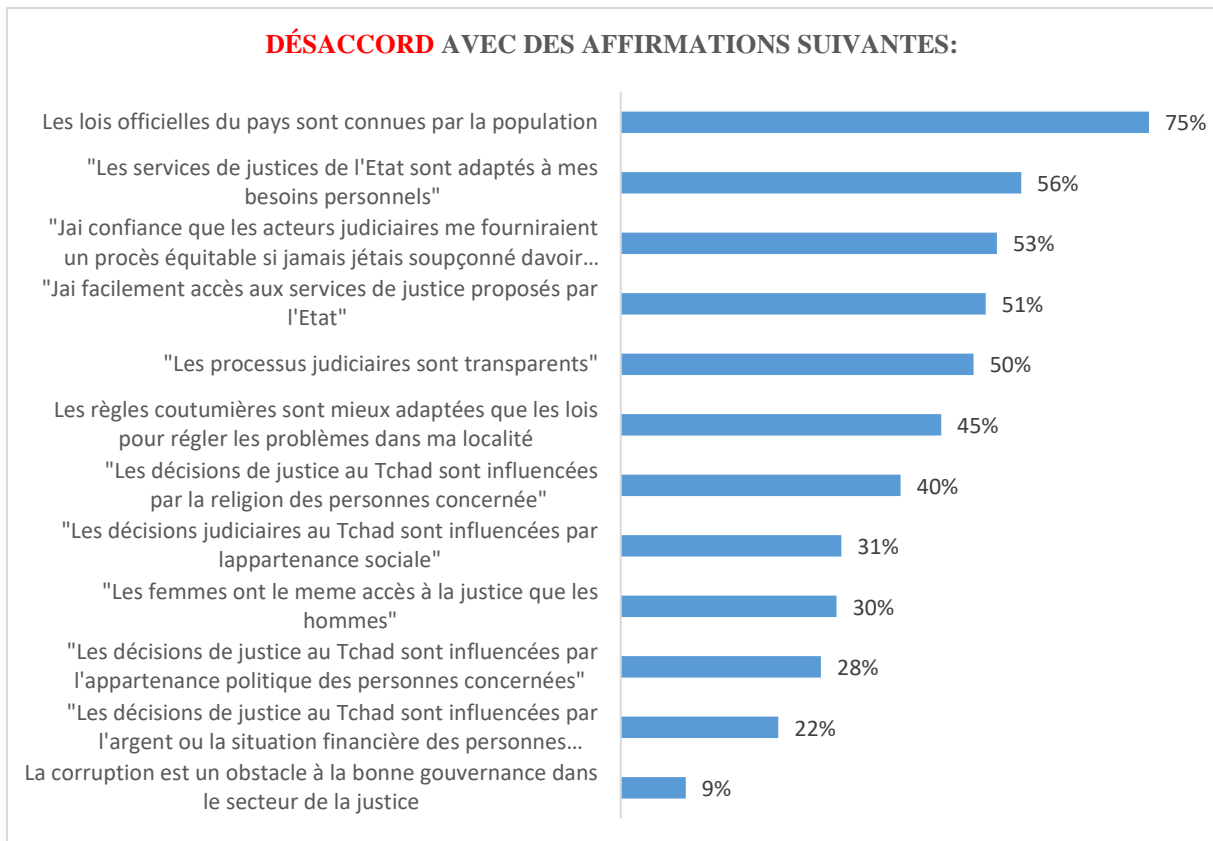


Figure 5 : désaccords avec les affirmations suivantes

Dans les analyses précédentes, nous avons vu comment la pratique veut que le chef de l'exécutif soit finalement le seul centre décisionnel de l'État. Les mécanismes constitutionnels de contrôle se trouvent donc en porte à faux dès l'instant où la discipline de la majorité et le loyalisme à l'égard du leader national en tiennent lieu. Ainsi, la principale conséquence de cet état de fait est la quasi-impossibilité de toute alternance. Car, malheureusement, l'opposition politique est privée de la place qui devrait être la sienne dans un régime démocratique. En outre, on ne peut pas attendre de la population qu'elle ait un attachement à la norme institutionnelle si cette population a l'impression que les débats institutionnels n'ont lieu qu'entre acteurs politiques, les lois du pays ne traduisent pas ses aspirations. En outre, les enjeux des religions, de la diversité ou des traditions montrent clairement que le renouveau démocratique au Tchad ne se fera pas sans les populations.

Enfin, on peut retenir de cette étude que l'héritage autoritaire demeure fort et la nécessité de son évolution dans un contexte qui se veut démocratique est grande. L'hybridation de la culture moderne, héritée de la colonisation, avec les institutions traditionnelles locales n'est pas actuellement de nature à construire un Etat de droit¹⁸⁶. L'on est dans une « expérimentation gouvernementale permanente », avec des conséquences énormes sur la capacité de l'Etat à maintenir les cadres à leurs postes. En outre, les processus économiques et politiques que nous avons analysés ne tiennent pas compte des besoins fondamentaux des communautés. Ainsi, il semble essentiel de reconnaître que les dynamiques et les normes socio-politiques fondamentales au Tchad ne favorisent pas la démocratisation, mais la perpétuation de la hiérarchie et de l'autoritarisme à tous les niveaux d'interaction.

¹⁸⁶ Religions et traditions sont mobilisées au service du pouvoir politique. Elles sont même vassalisées.

5.2. Principales recommandations aux partenaires techniques et financiers (ONU, BM, FMI, BAD, UE, etc.)

Si des réponses concrètes ne sont pas trouvées aux multiples problèmes de gouvernance analysés dans le présent rapport, le risque de tensions majeures ou même conflit ouvert n'est pas exclu. Cela pourrait mettre la stabilité politique du pays en péril dans un contexte régional déjà très fragile. L'appauvrissement croissant de larges couches de la population offrirait également des nouvelles opportunités aux extrémistes de trouver des ancrages dans le pays. L'urgence interpelle également la communauté des PTF à assurer des politiques de coopération réalistes, intégrées et pragmatiques (par exemple en renforçant les liens entre développement et sécurité) et efficaces pour préserver cet îlot de stabilité sécuritaire en Afrique centrale et au Sahel qu'est le Tchad. Ainsi, il convient de proposer quelques pistes d'action aux différents PTFs, tout en sachant que chacun d'eux essaiera autant que se peut d'intégrer les aspects suggérés ci-dessous dans sa stratégie-pays.

5.3. Améliorer la coordination entre les différents partenaires techniques et financiers

Comme nous venons de le constater dans l'étude, presque tout est à faire ou à refaire en contexte tchadien. Ainsi, pour mieux accompagner l'Etat, la priorité numéro un serait d'améliorer la coordination¹⁸⁷ entre les différents partenaires, à l'instar du secteur de sécurité qui fait du Tchad un allié incontournable en Afrique subsaharienne. En effet, dans ce contexte où les institutions du partenaire local sont dénuées de substance, où le seul maître du jeu reste l'informel, les partenaires doivent développer des positions consensuelles et partagées afin de résister aux multiples tentatives de dispersion du Gouvernement. Surtout avec l'engouement des pays émergents tels que la Chine, la Turquie et les pays du Golf qui se disent « neutres » dans les jeux démocratiques, la coordination est plus que nécessaire.

Cette coordination, cependant, devrait aussi se faire autour des enjeux clés dont la gestion et la compréhension par les autorités publiques posent problème. Les efforts devront consister à la fois à évaluer les expériences en matière de décentralisation, et à nouer des liens entre collectivités locales et autres instances locales et les services de l'Etat. Ici encore, de grands besoins de coordination, verticale (du niveau central et au niveau local) et horizontale (entre acteurs qui interviennent dans les mêmes espaces) se révèlent être des chantiers clés pour que l'aide internationale puisse parvenir aux groupes marginalisés. L'approche territoriale, si elle est adoptée, devrait tenir compte de ces défis.

5.4. Encourager la coopération autour des initiatives du développement rural et de l'éducation

On peut aisément dire que, dans un pays comme le Tchad où 80% de la population vit du secteur rural, les enjeux du développement rural ne peuvent pas se distinguer de ceux de développement national. La plus grande équation sera de nourrir une population rurale et urbaine en croissance rapide, et assurer ainsi la sécurité alimentaire, gérer la transition démographique et urbaine¹⁸⁸.

Cela signifie que les politiques publiques solides devraient accompagner ces changements majeurs en tirant le meilleur du dividende démographique tout en gérant la question de l'emploi et tirer le meilleur parti du capital des ressources naturelles. Un travail de développement des capacités nationales, institutionnelles et individuelles en matière d'adaptation aux effets et incertitudes du changement climatique mérite d'être fait aussi. Par exemple, la diversité des acteurs concernés par cette question de développement rural (Etat, producteurs et leurs organisations, les PTF et les ONG) suggère une stratégie concertée et un travail sérieux en termes d'études de faisabilité.

¹⁸⁷ Olivier Guiryanan: 'Counterterrorism Assistance to Chad for the Sahel: The price the people pay', (<https://www.justsecurity.org/72199/counterterrorism-assistance-to-chad-for-the-sahel-the-price-the-people-pay/>), consulté le 5 septembre 2020

¹⁸⁸ Géraud Magrin & al., « Note prospective sur les enjeux du développement rural au Tchad », AFD, 2011

Sans se leurrer, la coopération autour des enjeux ruraux devrait tirer les leçons du passé, où l'intervention massive des bailleurs de fonds et des ONG dans le champ du développement contribuait à une certaine déresponsabilisation de l'Etat. Comme nous l'avons montré plus haut, le fait pour les partenaires de soutenir les communautés abandonnées par les politiques a permis aux autorités politiques de se concentrer sur la seule maîtrise du jeu politico-militaire. On en arrive à une situation où la politique nationale du développement se trouve quasiment pilotée par le monde de coopération internationale, avec un accent particulier mis sur la responsabilisation des producteurs pour assurer les fonctions laissées par l'Etat. Sans un engagement accru des institutions de l'Etat, ces aides ne seront pas pérennes. Enfin, la question de l'élite de demain devrait se résoudre à travers une coopération maîtrisée autour des enjeux éducatifs. Ce volet de la vie du pays constitue un gap très profond à combler, particulièrement l'éducation de la population féminine qui représente plus de 50% de la population, mais reste analphabète à 78%, comme nous l'avons montré dans les sections précédentes.

5.4.1. Aborder avec le Gouvernement la question de la transition politique pacifique

Trente (30) ans de coopération au développement avec le même régime, il n'en sort pas d'effets satisfaisants. Le bilan peut être qualifié de catastrophique non pas parce que les partenaires sont défaillants, mais parce que le régime a su les gérer à sa guise. Sur le plan économique, le Tchad est un Etat en faillite, n'est plus en mesure de payer ses fonctionnaires à partir des recettes régulières. Tout l'argent du pétrole semble s'être évaporé¹⁸⁹. Le pétrole a surtout bénéficié à la capitale, à travers les prédations des détenteurs du pouvoir et surtout des proches du président.

Sur le plan politique, le pouvoir est concentré dans les mains du Président qui le met au service de ceux qui l'aident à conserver son fauteuil, notamment en s'appuyant sur l'armée « reconstituée », son ethnie et sa famille au rang duquel la Première Dame. Mais tout le monde sait que la longévité de Déby au pouvoir n'est possible que grâce au soutien de la France, partie prenante majeure de la gouvernance au Tchad. Sur le plan sécuritaire, malgré qu'il y ait un calme relatif sur presque l'ensemble du territoire (le Nord et le Lac sont soumis à l'insécurité), le pays est soumis aux rackets, aux cambriolages et aux assassinats quotidiens. Il est livré à des bandes qui rançonnent la population pour le compte de la police ou pour le compte des « hommes du Président ».

Ainsi, pour que les deux premières recommandations aient une signification opérationnelle, il faudrait dialoguer avec les autorités politiques pour une nouvelle dynamique politique au Tchad. Le système actuel est inefficace, fatigué certainement par l'usure du temps. Il faut une nouvelle alternative au Tchad pour espérer un développement socio-économique. Ce pays ne manque pas de jeunes cadres compétents, aujourd'hui sous-employés, qui pourraient se consacrer efficacement à cette entreprise, aux côtés des notables locaux et des autorités traditionnelles, civiles ou religieuses, aujourd'hui vassalisées, mais qui ont encore une légitimité reconnue auprès de leurs communautés.

¹⁸⁹ Selon les *Panama papers*, plus de 10 milliards de dollars auraient été transférés au Panama, soit plus de trois fois le coût de la mise en exploitation du pétrole

5.4.2. Quelques leviers possibles de changement (en lien avec les précédents points)

Leviers de changement	Conditions de réussite
<p>1) Les réformes institutionnelles consensuelles : répondre à la demande sociétale de revoir le fonctionnement des différentes institutions en vue de délivrer une meilleure gouvernance</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Poursuivre les propositions actuelles : les propositions de réforme sont nombreuses et connues (assainissement du système de finance, réforme et contrôle du système de financement des partis politiques, consolidation du système électoral, renforcement du système des corps de contrôle, introduction de mécanismes de participation citoyenne et de redevabilité), ainsi que la levée des mécanismes des blocages à la réforme ✓ Mise en place de processus de négociation visant à forger un nouveau consensus sociétal sur les règles de jeu et modalités précises de mise en œuvre
<p>2) La fiscalité : assurer une fiscalité équitable (y compris au niveau local) comme base du contrat social entre l'Etat et le citoyen</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Comportement exemplaire des dirigeants ✓ Approfondir la réforme fiscale en cours ✓ Construire le dialogue multi-acteurs sur les modalités précises d'une fiscalité équitable ✓ Intégrer les exonérations fiscales dans une vision plus large et transparente sur le développement économique ✓ Augmenter l'espace pour une fiscalité locale effective
<p>3) Le développement de l'économie locale : impulser le réveil des potentialités locales pour la création de richesses et d'emploi tout en aidant à construire l'Etat par le bas</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en pratique le cadre juridique sur la décentralisation afin de donner plus d'autonomie réelle aux autorités locales ✓ Augmentation de la pression « par le bas » via des coalitions d'acteurs locaux exigeant plus de capacité d'autorégulation ✓ Revitaliser le débat sur l'aménagement du territoire comme levier essentiel du développement local
<p>4) La modernisation de la fonction publique : une fonction publique bien organisée, compétente et motivée. Besoin de concilier l'exigence de rationalisation des dépenses publiques et les inévitables coûts de modernisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Diagnostics faits – Agenda des réformes largement connu ✓ Vu la nature structurelle du problème, éviter les approches globales mais procéder par une méthode de « petite échelle », choisis en fonction de sa faisabilité ✓ Continuation et approfondissement des tentatives de réformes en cours dans les finances publiques
<p>5) La transparence et la reddition de comptes envers le citoyen : traduire les attentes sociétales pour plus de transparence et de reddition de comptes dans des chantiers concrets et des bénéfices directs pour les populations</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Eviter des approches trop abstraites ou normatives de promotion de la transparence/reddition de comptes ✓ Ancrer la recherche de plus de transparence autour d'enjeux concrets de développement (l'accès à l'eau, la qualité des dépenses dans l'éducation/santé, etc.) ✓ Investir dans la circulation de l'information dans la sphère publique ✓ Promouvoir la pratique des audits et contrôles sociaux

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Investir dans la formation en termes de budgets nationaux et locaux
<p>6) Le budget : revoir le processus de confection, mise en œuvre et suivi du budget en vue d'assurer une gestion transparente, partagée avec les citoyens</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Leadership politique pour imposer plus de discipline dans le processus budgétaire ✓ Renforcer la capacité des institutions de contrôle et des acteurs non étatiques à organiser un contrôle citoyen efficace au niveau national ✓ S'inspirer d'autres pays de la région pour institutionnaliser les approches budgétaires participatives

6. Bibliographie utilisée

Ouvrages et articles scientifiques

- Ouvrages :

- Claude Durand, «Fiscalité et politique : Les redevances coutumières au Tchad 1900-1956», Collection «Pour mieux connaître le Tchad», 1995, L'harmattan
- Marielle Debos, « Le métier des armes au Tchad. Le Gouvernement de l'Entre-guerres », Khartala, 2013
- Olivier Guiryman & Beleya Bolongar, « Intégration à la fonction publique tchadienne : une étude sociologique de la « machine » élitiste pour l'exclusion sociale », Vision Libros (Madrid), 2014
- Ngueto Tiraina YAMBAYE, « Portées et Limites des Politiques Economiques sur les Richesses nationales et la Vie de la Population. Une Analyse de l'Economie du Tchad Comparée aux Pays Similaires », Thèse de doctorat, Université Clermont Auvergne, 2019

- Articles scientifiques :

- Bernard Bodinier, *la révolution française et question agraire, un bilan national en 2010*, Histoire & Société rurale, 2010/1 (Vol.33), p7.47
- Claude Ardit, (2003), *Les conséquences du refus de l'école chez les populations musulmanes du Tchad au XXeme siècle*, Journal des Africanistes, 73-1 ; 2003 : 7-22
- François-Albert Stauder, « Tchad : une nouvelle République sans Etat de droit ? », Fondation pour la Recherche Stratégique, 2018
- Géraud Magrin, *Un sud qui perd le Nord ? Les récents regains de la fracture tchadienne*, Bulletin de l'Association des Géographes français, 2002/79-2, p.185-198
- Jonathan Kydd, « Table Ronde d'Agadir - 22/10/92 (traduction : Sophie Thoyer) », Wye College, Université de Londres
- Laurent d'Ersu, *Antoine Glaser. Africafrance. Quand les dirigeants africains deviennent les maîtres du jeu*, 2014/1 n° 249 | pages 123 à 125
- Marchés Tropicaux et Méditerranéens, n°2477, 30 avril 1993
- Olivier Guiryman: 'Counterterrorism Assistance to Chad for the Sahel: The price the people pay', (<https://www.iustsecurity.org/72199/counterterrorism-assistance-to-chad-for-the-sahel-the-price-the-people-pay/>)
- Olivier Guiryman, « Mouvement syndical tchadien et gouvernance politique. Analyse socio-historique et synchronique de la contribution des syndicats au changement social au Tchad », (<http://catchas.mmsch.univ-aix.fr/n/Pages/n01/11.aspx>
- Université de Perpignan, « Charte de la transition de République du Tchad », ([Tchad, Charte de la transition 1993, Digithèque MJP \(univ-perp.fr\)](http://Tchad.Charte.de.la.transition.1993.Digithèque.MJP.univ-perp.fr))

Documents d'expertise

- Amnesty International, « Tchad. De vaines promesses-les violations des droits de l'homme se poursuivent en toute impunité », (<https://www.amnesty.org/download/Documents/180000/afr200031995fr.pdf>)

- Amnesty International, « Budget en chute, répression en hausse. Le coût humain des mesures d'austérité au Tchad », (<https://www.amnesty.org/download/Documents/AFR2082032018FRENCH.PDF>)
- Amnesty International, « Budget en chute, répression en hausse. Le coût humain des mesures d'austérité au Tchad », (<https://www.amnesty.org/download/Documents/AFR2082032018FRENCH.PDF>)
- Amnesty International, « Tchad : m'héritage de Habré », (<https://www.amnesty.org/download/Documents/120000/afr200042001fr.pdf>)
- BUCOFOFE, « Les compétences féminines au Tchad », décembre 2020
- CEMAC, « Relecture du Programme Economique Régionale. Etude Pays Tchad », 2018
- Commission Nationale Chargée de la préparation de la Conférence Nationale Souveraine, « Rapport final », N'Djaména, 1992
- Crisis Group, « Alors que les problèmes du Tchad s'aggravent, quel rôle peut jouer la société civile ? », (<https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/chad/chads-problems-mount-what-role-civil-society>);
- CSAPR, « Les partis politiques tchadiens. Quelle démocratie pour quelle paix ? », (https://ccfd-terresolidaire.org/IMG/pdf/rapport_partis_politiques_au_tchad.pdf);
- Daniela Krosiak, « Le gouvernement tchadien est tombé dans le piège du pétrole », (<https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/chad/le-gouvernement-tchadien-est-tombe-dans-le-piege-petrolier>)
- Eugène Ngardebaye Le-Yotha: 'Chad's Counterterrorism support abroad drives repression and discontent at Home', (<https://www.justsecurity.org/72318/chads-counterterrorism-support-abroad-drives-repression-and-discontent-at-home/>);
- FIDH, « Crimes de guerre en République Centrafricaine. Quand les éléphants se battent, c'est l'heure qui souffre », (<https://www.fidh.org/IMG/pdf/cf355f.pdf>)
- Fonds Monétaire International, « Tchad. Rapport n°13/284 », 2013
- Géraud Magrin & al., « Note prospective sur les enjeux du développement rural au Tchad », AFD, 2011
- INSEED, « Recensement Général des Entreprises », 2015
- INSEED, « Troisième Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad- (ECOSIT 3) », Rapport final, 2013
- INSEED, « Recensement Général de la Population et de l'Habitat », 2009
- INSEED, « Deuxième Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad- (ECOSIT 3) », Rapport final, 2003
- Ligue Tchadienne des droits de l'homme, « Analyse du projet de loi anti-terroriste au Tchad », (https://www.laltdh.org/pdf/analyse_projet_antiterroriste.pdf);
- Olivier Guiryranan & al. « Les conflits entre agriculteurs et éleveurs dans le Mandoul », SIPRI/BUCOFORE, 2018
- SIPRI/BUCOFORE, « Synthèse des résultats des enquêtes de perceptions et des rapports de recherche dans les domaines de la justice et de la sécurité au Tchad », 2018
- Banque Aafricaine de Développement, « Perspectives Economiques au Tchad », (<https://www.afdb.org/fr/countries/central-africa/chad/chad-economic-outlook>)
- Tchad, « Indice de développement humain » <https://fr.countryeconomy.com/demographie/idh/tchad>.

Documents de presse

- Alwhida, « Le Président supplie les fonctionnaires d'arrêter de voler », (https://www.alwhidainfo.com/Tchad-s-il-vous-plait-arreter-de-voler--l-appel-du-president-Deby-aux-fonctionnaires-voir-video_a13802.html)
- Anadolu Agency, « Tchad : la problématique de l'emploi préoccupe les autorités », (<https://www.aa.com.tr/fr/afrique/tchad-la-probl%C3%A9matique-de-l-emploi-pr%C3%A9occupe-les-autorit%C3%A9s/959318>
- Anadolu Agency, « Tchad : la problématique de l'emploi préoccupe les autorités », (<https://www.aa.com.tr/fr/afrique/tchad-la-probl%C3%A9matique-de-l-emploi-pr%C3%A9occupe-les-autorit%C3%A9s/959318>
- Christophe Ayad, « Tchad : offensive rebelle contre le président Idriss Déby », (https://www.liberation.fr/planete/2006/04/13/tchad-offensive-rebelle-contre-le-president-idriss-deby_36115)
- Jeune Afrique, « Idriss Déby Itno est arrivé au Soudan », (<https://www.jeuneafrique.com/186200/politique/idriss-d-by-itno-est-arriv-au-soudan/>)
- Jeune Afrique, « Victime d'un viol collectif, Zouhura brise le silence », (<https://www.jeuneafrique.com/311534/societe/tchad-victime-dun-viol-collectif-zouhura-brise-le-silence/>)
- Journal N'Djaména-Hebdo du 3 octobre 1991
- Justiceinfo, « Tchad : nouvelles technologies et vieilles recettes électorales », (<https://www.justiceinfo.net/fr/27059-biometrie-au-tchad-nouvelles-technologies-et-vieilles-recettes-electorales.html>)
- Le Pays, « Les quatre vies du Maréchal Idriss Déby Itno », (<http://www.lepaystchad.com/15554/>)
- Le Monde, « Le Tchad et le Soudan se rapprochent après sept années de conflit », (https://www.lemonde.fr/afrique/article/2010/02/09/le-soudan-et-le-tchad-se-rapprochent-apres-sept-annees-de-conflit_1303014_3212.html)
- Libération, « Tchad : les forces rebelles assiègent le palais présidentiel », (https://www.liberation.fr/planete/2008/02/02/tchad-les-forces-rebelles-assiegent-le-palais-presidentiel_19800
- Lacroix, « Tchad-expulsion de Mgr Russo, évêque de Doba », (<https://www.lacroix.com/Urbi-et-Orbi/Archives/Documentation-catholique-n-2500/Tchad-Expulsion-de-Mgr-Russo-eveque-de-Doba-2013-04-09-934480>)
- La Croix, « La France a permis à Idriss Déby de sauver son régime », (https://www.lacroix.com/Actualite/Monde/La-France-a-permis-a-Idriss-Deby-de-sauver-son-regime-NG_-2008-02-07-668191
- Nouvelobs, « François Hollande au Tchad pour installer l'opération Barkhane », (<https://www.nouvelobs.com/monde/20140719.OBS4195/hollande-au-tchad-pour-installer-l-operation-barkhane.html>)
- RFI, « Moussa Faki Mahamat : «On a donné à la Fomac une liste de mercenaires tchadiens» présents en Centrafrique », (<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20131021-tchad-moussa-faki-mahamat-fomac-rca-mercenaires-onu>)
- RFI, « Déby accuse El Béchir de déstabiliser le Tchad », (http://www1.rfi.fr/actufr/articles/072/article_40630.asp)
- RFI, https://www.youtube.com/watch?v=BtT_vXo7pPU

- Tchadinfos, « Tchad : le Gouvernement supprime le redoublement de classe », (<https://tchadinfos.com/education/tchad-gouvernement-supprime-redoublement-de-classe/>)
- Tity Agbahey, « Au Tchad, le discours sécuritaire réduit au silence toute voix dissidente », https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/05/01/au-tchad-le-discours-securitaire-reduit-au-silence-toute-voix-dissidente_5457023_3212.html
- SURVIE, « La coopération militaire française au service des dictatures », (https://survie.org/IMG/pdf/Dossier_elections_mai_11-2016_comprese.pdf)
- SURVIE, « Election présidentielle au Tchad. Campagne "Non à l'aide au développement d'élections truquées » », (<https://survie.org/pays/tchad/article/election-presidentielle-au-tchad>)
- Zonebourse, « Centrafrique-Djotodia poussé vers la démission », (<https://m.zonebourse.com/actualite-bourse/Centrafrique-Djotodia-pousse-vers-la-demission--17768635/>)
- Géraud Magrin, « Les ressorts de l'intervention militaire du Tchad au Mali (2013) », EchoGéo, sur le vif/2013, (<https://journals.openedition.org/echogeo/13444>)

Documents inédits

- Tchad, « Rapport d'état sur le système éducatif national du Tchad », 2016
- Tchad, « Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté », 2003

Annexes : quelques indicateurs sur le Tchad

Annexe 1 : IDH et le classement du Tchad des 10 dernières années

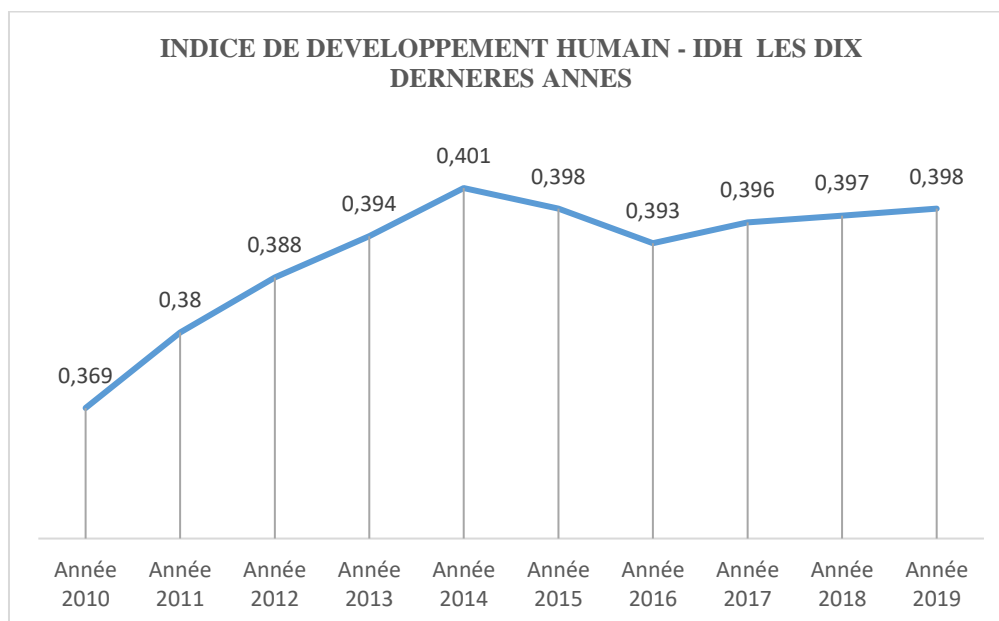


Figure 6 : indice de développement humain-IDH les dix dernières années.

Source : données traitées à partir des classements PNUD

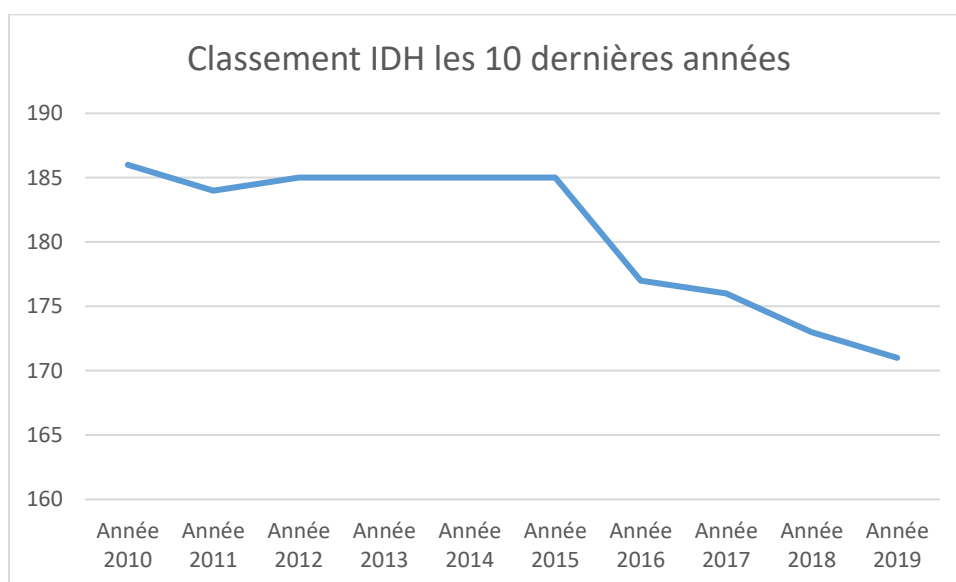


Figure 7 : classement IDH les 10 dernières années

Source : données traitées à partir des classements PNUD

Annexe 2 : IDH versus PIB

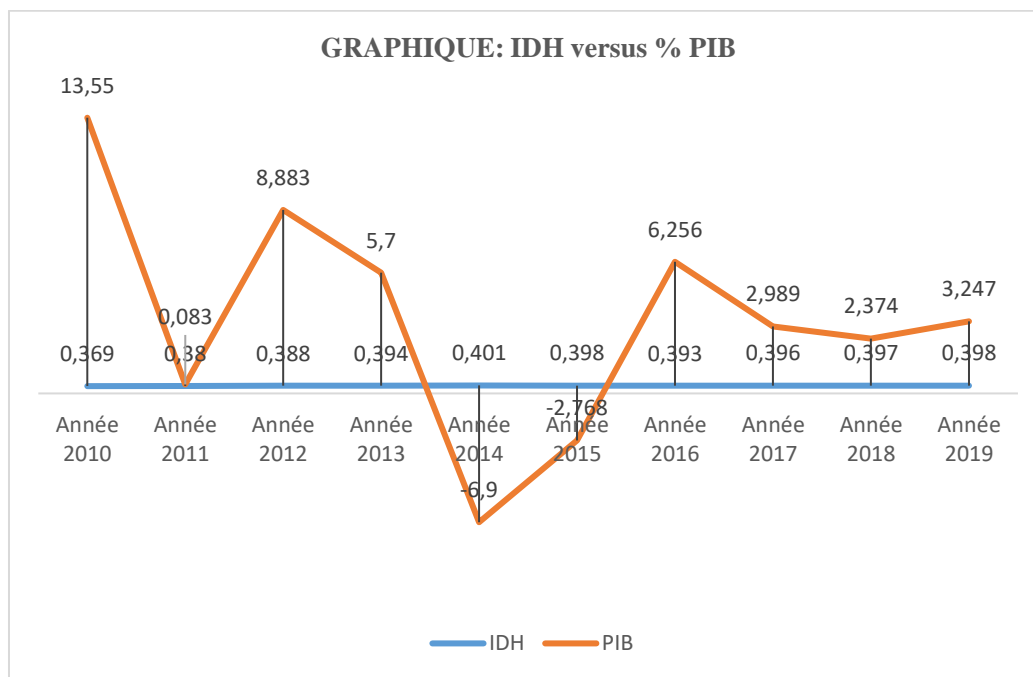


Figure 8 : IDH versus % PIB

Source : données traitées à partir des classements PNUD

Commentaires spécifiques : l'analyse qui peut se dégager du graphique ci-dessus est la suivante : l'IDH semble insensible avec la variation du PIB. Cependant la hausse du PIB d'une année entraîne un léger changement de l'IDH, ce qui pourrait se traduire ou justifier sans nul doute par la part du revenu par habitant qui est l'une des trois composantes de l'IDH. Pour preuve l'an 2014 était l'année où l'IDH était le plus fort pourtant la croissance du PIB cette année était à son point le plus bas de la décennie, donc sans nul doute nous pouvons affirmer que ce niveau de l'IDH ne s'explique que par la bonne performance du PIB des deux années antérieures à 2014.

Annexe 3 : espérance de la vie de 2010-2018

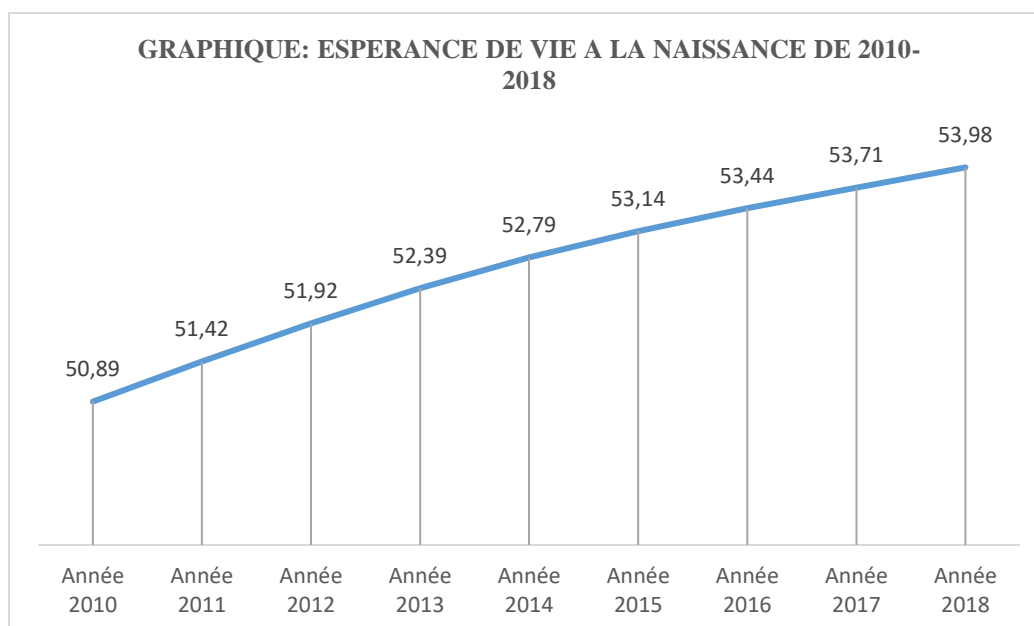


Figure 9 : espérance de vie de la naissance de 2010-2018

Source : données traitées à partir des classements de la Banque Mondiale

Annexe 4 : Indice de fragilité selon l'OCDE

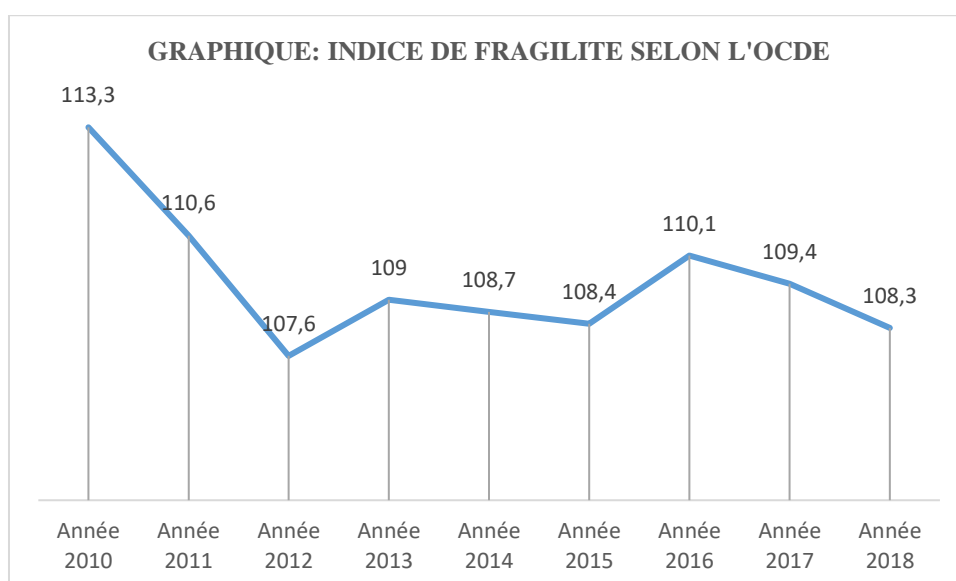


Figure 10 : indice de fragilité selon l'OCE

Source : données traitées à partir des classements de l'OCDE

Annexe 5 : quelques statistiques sanitaires

Tableau 2 : quelques statistiques sanitaires

PROCINCES	MEDECINS	PHARMACIENS	Ration Hab/Méd	Ration Hab/Pharm	Normes OMS
BATHA	16	-	40 468	-	65
BORKOU	12	-	10 376	-	12
CHARI BAGUIRMI	14	-	57 326	-	80

GUERA	15	-	47 658	-	71
HADJER LAMIS	10	-	84 942	-	85
KANEM	20	-	23 653	-	47
LAC	16	1	38 483	615 734	62
LOGONE OCCIDENTAL	21	1	46 438	975 195	98
LOGONE ORIENTAL	18	1	59 666	1 073 990	107
MANDOUL	18	-	56 585	-	102
MAYO KEBBI EST	22	1	49 207	1 082 559	108
MAYO KEBBO OUEST	16	-	49 609	-	77
MOYEN CHARI	22	1	46 024	1 012 531	79
OUADDAI	22	1	40 890	899 583	101
SALAMAT	14	-	29 337	-	41
TANDJILE	16	1	56 224	899 583	90
WADI FIRA	15	1	49 142	737 130	74
NDJAMENA	266	51	5 783	30 164	154
BARH EL GAZAL	8	-	42 953	-	34
ENNEDI OUEST	8	-	10 071	-	8
ENNEDI EST	8	-	19 669	-	16
SILA	14	-	44 940	-	63
TIBESTI	11	-	2 930	-	3
Structures militaires	18	2			
structures confessionnelles	31	10			
TCHAD	651	71	24 188	221 777	1 575

Source : annuaire de statistiques sanitaires de 2017

Annexe 6 : quelques statistiques scolaires issues de l'Annuaire 2019-2020

Tableau 2 : quelques statistiques scolaires issues de l'annuaire 2019-2020

PROVINCES	Pourcentages des filles et garçons dans les établissements scolaires (primaires)	
	Garçons	Filles
BARH EL GAZAL	56%	44%
BATHA	55%	45%
BORKOU	62%	38%
CHARI BAGUIRMI	58%	42%
ENNEDI EST	54%	46%
ENNEDI OUEST	60%	40%
GUERA	57%	43%
HAJER LAMIS	59%	41%
KANEM	56%	44%
LAC	56%	44%
LOGONE OCCIDENTAL	54%	46%

LOGONE ORIENTAL	58%	42%
MANDOUL	56%	44%
MAYO KEBBI EST	58%	42%
MAKYO KEBBI OUEST	53%	47%
MOYEN CHARI	54%	46%
OUADAI	59%	41%
SALAMAT	62%	38%
SILA	59%	41%
TANDJILE	57%	43%
TIBESTI	51%	49%
VILLE DE NDJAMENA	52%	48%
WAI FIRA	62%	38%
TCHAD	56%	44%

Tableau 3 : personnels du secteur éducatif au primaire

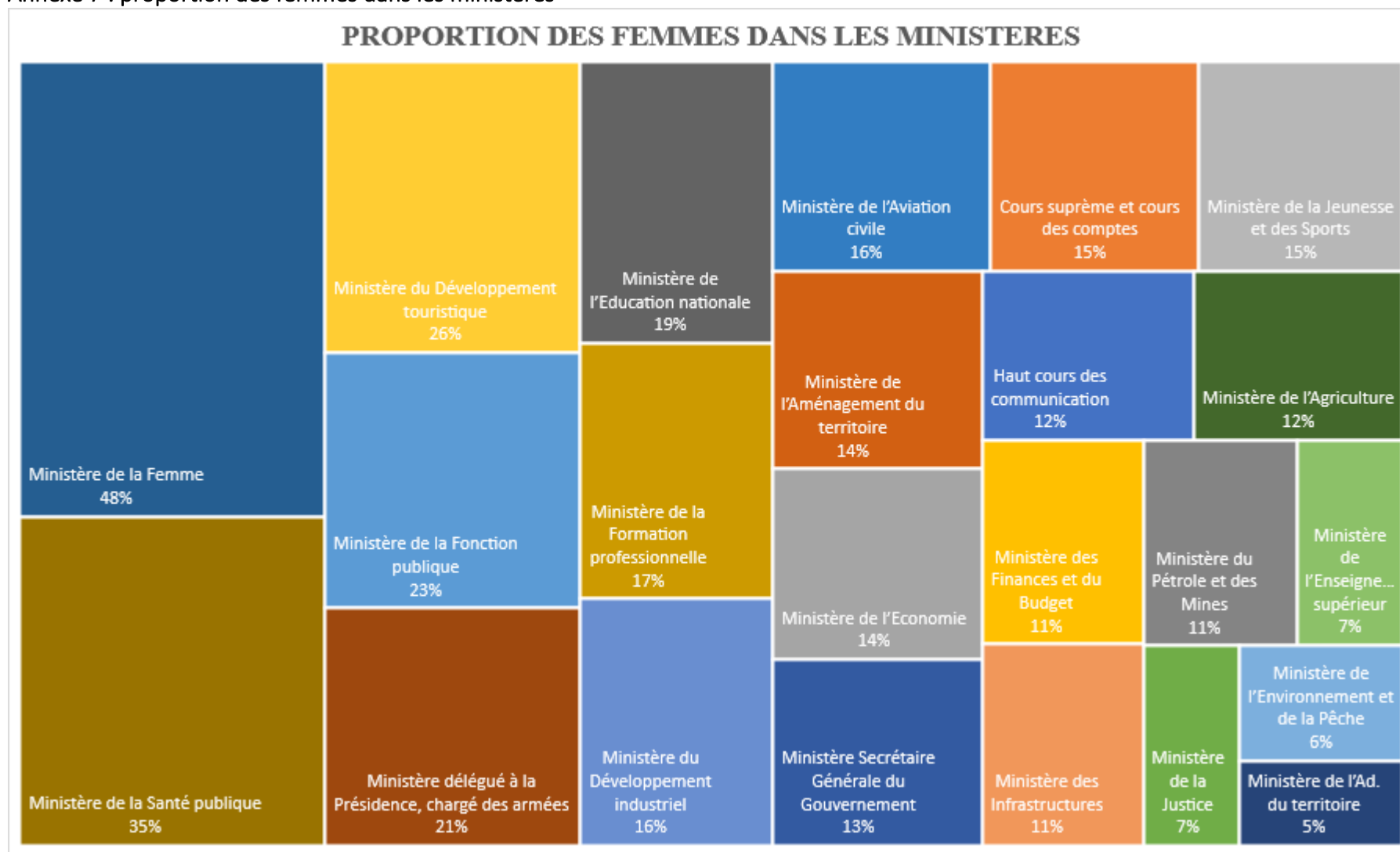
PROVINCES	Personnels du secteur éducatif au primaire		Total
	Hommes	Femmes	
BARH EL GAZAL	362	66	428
BATHA	815	203	1 018
BORKOU	134	16	150
CHARI BAGUIRMI	1 167	219	1 386
ENNEDI EST	167	83	250
ENNEDI OUEST	126	8	134
GUERA	1 534	466	2 000
HAJER LAMIS	1 010	126	1 136
KANEM	662	173	835
LAC	1 054	185	1 239
LOGONE OCCIDENTAL	3 918	834	4 752
LOGONE ORIENTAL	3 747	521	4 268
MANDOUL	3 130	559	3 689
MAYO KEBBI EST	3 533	438	3 971
MAKYO KEBBI OUEST	3 515	389	3 904
MOYEN CHARI	2 487	878	3 365
OUADAI	1 371	814	2 185
SALAMAT	473	81	554

SILA	709	138	847
TANDJILE	3 214	468	3 682
TIBESTI	79		79
VILLE DE NDJAMENA	5 861	3 296	9 157
WAI FIRA	877	234	1 111
TCHAD	39945	10195	50140

Tableau 4 : répartition des personnels par sexes au primaire

PROVINCES	Répartition des Personnels par sexes au primaire	
	Hommes	Femmes
BARH EL GAZAL	85%	15%
BATHA	80%	20%
BORKOU	89%	11%
CHARI BAGUIRMI	84%	16%
ENNEDI EST	67%	33%
ENNEDI OUEST	94%	6%
GUERA	77%	23%
HAJER LAMIS	89%	11%
KANEM	79%	21%
LAC	85%	15%
LOGONE OCCIDENTAL	82%	18%
LOGONE ORIENTAL	88%	12%
MANDOUL	85%	15%
MAYO KEBBI EST	89%	11%
MAKYO KEBBI OUEST	90%	10%
MOYEN CHARI	74%	26%
OUADAI	63%	37%
SALAMAT	85%	15%
SILA	84%	16%
TANDJILE	87%	13%
TIBESTI	100%	0%
VILLE DE NDJAMENA	64%	36%
WAI FIRA	79%	21%
TCHAD	80%	20%

Annexe 7 : proportion des femmes dans les ministères



Source : base de données des fonctionnaires et contractuels du secteur public du Tchad, service des soldes (14/12/2020)